

LA CRISE

INSTITUTIONNELLE BELGE



Ligue Communiste des Travailleurs
Ed. Presse Internationale
Mai 2013

La crise institutionnelle belge

Ligue Communiste des Travailleurs

Ed. Presse Internationale

Septembre 2012

Ce texte est le résultat d'un travail d'équipe, avec des journées d'étude, des militants de la Ligue Communiste des Travailleurs, la section belge de la Ligue Internationale des Travailleurs – Quatrième Internationale.

L'essentiel de la rédaction a été clôturé en septembre 2011, avant la formation du gouvernement Di Rupo, et n'a été complété par après que par des détails et des corrections qui n'altèrent pas l'essentiel des points de vue et des analyses. Par souci de clarté, pas mal de développements de détail, non essentiels pour la compréhension, ont été placés dans les notes à la fin du texte, notes qui contiennent aussi les références aux sources.

Le débat sur cette question, constamment remise à l'ordre du jour dernièrement, est loin d'être fermé, y compris dans les rangs même de la LCT. Ce texte, un apport au débat, est surtout une invitation à y participer.

www.lct-cwb.be - lct.cwb@gmail.com

Ed. resp. selon la loi belge : J.Talpe - rue de l'Élan, 73 - 1170 Bxl

Depuis un demi-siècle, le pays connaît apparemment une instabilité institutionnelle qui se manifeste dans des réformes d'Etat successives et des conflits communautaires qui empêchent régulièrement la formation d'un gouvernement pendant de longs mois,¹ et entre-temps, le pays fait état d'une stabilité économique, politique et sociale à toute épreuve pour la bourgeoisie, même dans les moments les plus durs de la crise structurelle actuelle du capitalisme.

Récemment, la tendance vers le fédéralisme s'est accentuée avec la volonté de constituer des « deelstaten » (des Etats fédérés) de la part du gouvernement flamand, et des options encore plus radicales de dissolution de l'Etat Belge dans certains milieux, ainsi que des tendances fédéralistes accrues aussi dans le Sud du pays. D'aucuns ont cru y voir l'aboutissement logique d'une multiplicité de « nationalités » en Belgique depuis la naissance même de l'Etat en 1830, qui serait un « Etat de nationalités ». Nous écartons cette interprétation et nous orientons plutôt notre analyse avec un outil développé par Trotsky, la loi du développement inégal et combiné.

Nous allons donc analyser d'abord la constitution de l'Etat-Nation belge, et cela après avoir repassé en revue le patrimoine théorique sur la "question nationale". Par la suite, nous développons brièvement quelques thèmes particuliers de l'histoire belge, qui aident à comprendre mieux le présent. Cela nous mène à une analyse des contradictions relatives à l'intérieur de la bourgeoisie belge, marquées par ce développement inégal et combiné et par une dépendance extrême de ses pays voisins, mais dominées par l'unité structurelle de la classe dominante face aux intérêts de notre classe. Cette analyse doit nous permettre de mieux comprendre la crise institutionnelle, de tirer quelques conclusions et de formuler quelques points de notre Programme relatifs à cette question qui ne cesse d'occuper les médias, au point de masquer souvent les réelles contradictions de classe dans la société.

1. L'Etat-Nation belge : un développement inégal et combiné	5
1.1. Le patrimoine théorique sur la question nationale	5
1.2. L'Etat-Nation belge	6
2. Quelques repères historiques	13
2.1. Un nouveau modèle de développement capitaliste	13
2.2. Le séparatisme wallon et la grève générale de l'hiver 1960-1961	15
3. Les classes sociales	16
3.1. La grande bourgeoisie du capital financier	16
3.2. L'Etat au service de la bourgeoisie	16
3.3. La petite bourgeoisie, la classe moyenne et la bureaucratie syndicale	17
4. La crise institutionnelle	18
4.1. La faillite de l'Etat unitaire	18
4.2. La mise en oeuvre de l'Etat fédéral	18
4.3. Les partis régionaux	19
4.4. Les revendications régionalistes	19
4.5. La crise économique de 2008	20
4.6. Les élections de 2010, un score inattendu qui change la donne	21
4.7. Droite extrême et Socialistes au gouvernement ?	21
4.8. Gouverner en affaires courantes	22
4.9. Se débarrasser de la N-VA	23
4.10. La « Note Di Rupo »	23
4.11. En guise de conclusion	24
5. Eléments de notre programme, concernant les institutions belges	26
5.1. Vers une perspective socialiste	26
5.2. L'Etat belge actuel	26

1. L'Etat-Nation belge : un développement inégal et combiné

1.1. Le patrimoine théorique sur la question nationale

1.1.1. Etat-Nation et lutte de classes

Dans toute société de classes, l'Etat est le principal instrument de la classe dominante pour défendre ses intérêts, et ses caractéristiques changent quand, au cours de l'histoire, une autre classe impose sa domination. Si, au Moyen-Age, les contours d'un Etat peuvent changer quand une fille de roi se marie avec un noble d'une autre dynastie, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Quand le mode de production capitaliste s'impose sous la pression de l'avancée des forces productives et que la bourgeoisie s'impose sur la classe dominante du féodalisme, la nouvelle classe dominante met en place un Etat qui correspond mieux à ses besoins. Ce processus, une lutte qui s'est étendue sur plusieurs siècles et a connu des avancées et des reculs, et des développements différenciés selon les régions du globe, a mené progressivement à la formation d'Etats-Nations, au détriment des Etats féodaux.

Le mot *Nation*, dans ce contexte, se réfère à un ensemble de caractéristiques des peuples impliqués dans cette lutte, que ce soit comme protagonistes ou comme victimes. Le concept se trouve au cœur de cette transition et il serait donc dangereux d'en proposer d'emblée une définition rigoureuse, plutôt que d'étudier son incidence dans ce développement. La question est abordée, depuis plus d'un siècle, sous le nom de « question nationale ». ² D'autre part, le mot *Nation*, accompagné éventuellement de l'adjectif *bourgeois*, est utilisé régulièrement dans la littérature comme synonyme d'*Etat-Nation*. Il est utilisé aussi éventuellement pour désigner une partie d'un tel Etat, sur la base de certaines caractéristiques de la population, avec des prétensions indépendantistes (comme dans l'expression *Droit à l'autodétermination des nations*). Dans

ce dernier cas, on parlera de *nationalités* pour désigner les différents secteurs de la population.

« *L'époque de la grande Révolution Française, qui a résolu de la façon la plus démocratique les questions du moment concernant le passage du féodalisme au capitalisme, a su "résoudre" en passant la question nationale.* » ³ Cette manière de voir de Lénine est reprise plus tard par Trotsky : « *En Europe occidentale, l'époque de la formation des nations bourgeoises, si nous laissons de côté la lutte des Pays-Bas pour l'indépendance et le sort de l'Angleterre insulaire⁴, a commencé par la grande Révolution française et, dans l'essentiel, s'est achevée, à peu près en un siècle, par la constitution de l'Empire allemand.* » ⁵ Trotsky met ici en avant l'époque 1789-1871, souvent citée par Lénine. A noter toutefois la précision « en Europe occidentale ». En 1871, la classe dominante féodale régnait encore dans plusieurs empires.

Actuellement, le mode de production capitaliste s'est imposé partout dans le monde, passant à une nouvelle époque, celle de l'impérialisme. Et avec cela, la classe dominante féodale a définitivement perdu la bataille et il n'y a plus d'Etats féodaux. Toutefois, cette lutte a laissé ouverte une contradiction fondamentale du mode de production capitaliste. Si bien des barrières pour la circulation des marchandises et de la force de travail, propres au féodalisme, ont été éliminées, la lutte pour les ressources de la nature et la défense des intérêts concernant la propriété privée des moyens de production ont érigé de nouvelles barrières, les frontières entre Etats-Nations. Et des intérêts bourgeois sectoriels ont même mené à ériger des barrières à l'intérieur de ces Etats. C'est dans ce sens que la question nationale reste ouverte, à l'intérieur du règne de la bourgeoisie.

1.1.2. Les « trois types de pays » (Lénine) concernant la question nationale

Si bien Marx et Engels ont défendu des thèses que nous mettons aujourd'hui sous le titre de *Question Nationale* - en particulier concernant l'Irlande⁶ - cette question a commencé à faire l'objet de formulations explicites à la fin du 19^e siècle, plus particulièrement concernant le *Droit à l'autodétermination des nations*. La Seconde Internationale a inscrit ce droit dans son programme (le « paragraphe 9 ») lors du Congrès de Londres de 1896. Lors du deuxième congrès du POSDR (la social-démocratie russe), en 1903, le thème a fait l'objet de débats, en particulier concernant la Pologne, un pays qui avait eu un certain développement capitaliste précoce avant d'être « partitionné » en 1793 entre les empires féodaux voisins (l'empire russe, l'empire austro-hongrois, et la Prusse).

En juin 1913, après la scission du *Parti Ouvrier Social-Démocrate Russe* (bolcheviks et mencheviks), Lénine donne une série de conférences sur le thème en Suisse et il publie, par la suite, des *Thèses sur la question nationale*⁷, suivies en décembre de cette année, par *Le programme national du POSDR*⁸ et *Notes critiques sur la question nationale*⁹. Dans les mois qui suivent, il publie un long article, *Le Droit des nations à l'autodétermination*, dans une revue théorique qu'il essaye de promouvoir avec son ami Maxim Gorki.¹⁰ Toute cette discussion est traversée par une polémique avec le Bund concernant « *L'autonomie nationale-culturelle* », qui fait l'objet d'un article spécifique en novembre 1913.¹¹

En 1916, pendant la « guerre impérialiste », Lénine fait un bilan de toute cette discussion¹² (« le prolongement de celles de 1903 et 1913 »), après avoir écrit encore *La révolution socialiste et le droit des*

nations à disposer d'elles-mêmes, où il propose « trois types de pays par rapport au droit des nations à disposer d'elles-mêmes :

Premièrement, les pays capitalistes avancés de l'Europe occidentale et les Etats-Unis. Les mouvements nationaux progressistes bourgeois y ont depuis longtemps pris fin. Chacune de ces "grandes" nations opprime d'autres nations dans les colonies et à l'intérieur de ses frontières. Les tâches du prolétariat des nations dominantes y sont précisément celles du prolétariat de l'Angleterre, au XIXe siècle, à l'égard de l'Irlande.

Deuxièmement, l'Est de l'Europe : l'Autriche, les Balkans et surtout la Russie. C'est au XXe siècle que s'y sont particulièrement développés les mouvements nationaux démocratiques bourgeois et que la lutte nationale y a pris un caractère particulièrement aigu. [...]

Troisièmement, les pays semi-coloniaux comme la Chine, la Perse, la Turquie, et toutes les colonies totalisent environ 1000 millions d'habitants.[...].¹³

1.1.3. La question nationale dans les pays capitalistes avancés.

Pour Lénine, en 1916, dans les pays du premier type, « le mouvement

national est chose du passé », dans ceux du deuxième type, il est actuel, dans ceux du troisième type, il concerne dans une large mesure le futur.¹⁴ Dans les pays du premier type, « qui ont fait progresser l'humanité dans l'époque 1789-1871, le processus de formation des Etats-nations s'est terminé, le mouvement national appartient irrémédiablement au passé ». ¹⁵

La Belgique est un pays du premier type. Voyons ce que Lénine dit, en janvier 1917, du « contexte historique des mouvements nationaux » de ces pays, ou plus spécifiquement, d'un « groupe de 17 pays de l'Europe de Ouest, situés à l'Ouest de la Russie et l'Autriche, politiquement indépendants et nationalement assez homogènes ». ¹⁶ Il laisse de côté cinq « Etats liliputiens » (Luxembourg, Monaco, San Marino, Liechtenstein et Andorra) et des 12 restants, 7 ont selon lui une composition nationale absolument homogène (l'Italie, les Pays Bas, le Portugal, la Suède et le Norvège à 99 %, l'Espagne et le Danemark à 96 %). Puis il y a la France, l'Angleterre et l'Allemagne qui oppriment des nationalités différentes dans leurs frontières. ¹⁷ Restent finalement deux pays.

« Il n'y a que deux petits Etats de

1.2. L'Etat-Nation belge

Revenons donc à la Belgique, devenu un Etat-Nation dans cette période de formation des grandes nations, de 1789 à 1871. Rappelons ce qu'écrivait Lénine en 1914 : « Pour analyser n'importe quelle question sociale, la théorie marxiste exige, d'une manière absolue, de la mettre dans un contexte historique déterminé, et puis, s'il s'agit d'un seul pays (par exemple, un programme national pour un pays donné), de tenir compte des particularités spécifiques qui distinguent ce pays des autres dans une même période historique. » ¹⁹

1.2.1. Les racines féodales

Le territoire actuellement occupé par la Belgique, à l'exception de la Principauté ecclésiastique de Liège, est resté subordonné à la couronne des Habsbourg après que les sept

provinces nordiques des « 17 provinces des Pays Bas » ont déclaré leur indépendance en 1581. Ce territoire était sous l'autorité de l'empire austro-hongrois au moment de la Révolution française de 1789. Dans la foulée de cette révolution, mais sans être pour autant inspirés clairement par l'idéologie anti-aristocrate de la prise de la Bastille, les différents secteurs de la classe dominante locale se sont unis pour conquérir l'indépendance.

Les nobles et le clergé revendiquaient leurs privilèges, mais ne voulaient pas les soumettre à l'arbitre de la couronne des Habsbourg, et les bourgeois étaient de plus en plus gênés par les entraves des corporations de métiers et voulaient accéder aux grands marchés. En janvier 1790, ils ont constitué un « Etat fédératif de la

l'Europe de Ouest qui ont une composition nationale mélangée : la Suisse, dont la population, moins de 4 millions, est composée de 69 % d'allemands, 21 % de français et 8 % d'italiens ; et la Belgique, un peu moins de 8 millions d'habitants, dont probablement 53 % de flamands et 47 % de français. Il faut toutefois rappeler que, en dépit de la variété de leur composition nationale, on ne peut pas parler d'oppression de nations dans ces Etats. Selon la constitution, des deux Etats, toutes les nations ont les mêmes droits. En Suisse, cette égalité est aussi réalisée en pratique ; en Belgique, il y a une certaine inégalité de droits concernant les flamands, quoique ils sont la majorité de la population, mais elle est petite, comparée à celle qu'ont dû endurer, par exemple, les Polonais en Allemagne ou les Irlandais en Angleterre, sans parler de ce qui se passe habituellement dans les pays qui n'appartiennent pas à ce groupe d'Etats considéré ici. Voilà pourquoi d'ailleurs l'expression d'« Etats de nationalités » ¹⁸ [...] n'est guère d'application ici, car il ne faut pas oublier la situation historique de la plupart des Etats de ce type. »

République des Etats-belgiques-unis ». ²⁰ La devise belge *L'Union fait la force* date de cette « Révolution brabançonne ».

D'autre part, la bourgeoisie liégeoise, inspirée, elle, par la prise de la Bastille du 14 juillet 1789, avait chassé l'ancien régime de la principauté ecclésiastique avec la prise de l'hôtel de ville et de la Citadelle, un mois après la victoire en France. Elle a alors contracté une alliance avec les Etats-belgiques-unis en 1790. Une réaction de l'élément le plus conservateur (les nobles et le clergé) a toutefois mis fin à cet Etat indépendant éphémère en décembre 1790.

1.2.2. Les Belges libérés de l'Autriche par la France

Quand, suite à la Révolution

française, « *la guerre révolutionnaire, menée en défense cette Grande Révolution contre une coalition de monarchies contre-révolutionnaires* »²¹ a repoussé l'armée autrichienne bien au-delà de la Meuse, les deux secteurs de la Révolution brabançonne ont retrouvé leur unité contre l'ancien régime.²² Les Etats méridionaux des Pays-Bas, y compris maintenant l'ancienne principauté ecclésiastique, recouvrent leur indépendance, décrétée par le général français Dumouriez le 8 novembre 1792, après sa victoire sur l'armée autrichienne à Jemappes. La politique de la Convention était alors d'entourer la France d'une « ceinture de républiques ». Mais le 31 janvier 1793, Danton réclame l'annexion de ce territoire, « *les frontières naturelles de la France étant le Rhin, l'océan et les alpes* », et la Convention la décrète en mars 1793. Quant aux Belges, si la population a accueilli les Français unanimement en libérateurs, les Liégeois défendaient l'annexion alors que les secteurs conservateurs des Etats-belgiques de 1790 voulaient récupérer l'indépendance.

Les troupes autrichiennes reconquirent toutefois le terrain, aidées par la trahison du général Dumouriez,²³ et le prince-évêque récupère son trône dans la principauté de Liège. La France contre-attaque, cette fois avec une guerre de conquête suivie par l'occupation militaire pure et dure du territoire belge,²⁴ et chasse l'Autriche définitivement en septembre 1794. Les Belges ont ainsi été « libérés » de l'Autriche par les armées françaises.

Un an après, une administration civile est confirmée par la création, le 1er août 1795, de neuf départements²⁵ (qui deviendront les « provinces » du futur Etat belge). Et à partir du 6 décembre 1796, toutes les lois et tous les arrêtés français sont obligatoires sur le territoire annexé. L'annexion obtient la reconnaissance internationale le 17 octobre 1797 par le traité de Campo-Formio.

Le décret de la Convention du 3 juin 1794 contre « *ces jargons qui sont encore des lambeaux de la féodalité et de l'esclavage* », qui interdit l'usage, dans toute l'administration, d'une autre langue que le français,²⁶ était

donc d'application aussi dans les départements nouvellement incorporés.²⁷ Il y aura toutefois une opposition à l'application de ce décret dans la région de cette France agrandie où la langue du peuple était d'origine germanique, de la part de forces réactionnaires (par rapport à la révolution bourgeoise) de l'Eglise, qui y feront campagne pour le catéchisme « dans la langue de l'enfant ».

1.2.3. Les Belges libérés de la France par la Prusse et incorporés aux « Pays Bas »

Toutefois, « *Napoléon a écrasé et humilié la Prusse, [...] mais après quelques années, la Prusse s'en est remise et, dans une guerre de libération, [...] s'est débarrassée du joug napoléonien.* »²⁸ Et par la suite, l'Angleterre²⁹ a aidé la Prusse à repousser les troupes de Napoléon au-delà des territoires annexés, sans toutefois permettre leur incorporation à la Prusse. Après la bataille de Waterloo en 1815, dans le Congrès de Vienne, une « réunification » anachronique de l'unité féodale des « Pays Bas » (grosso modo le Benelux actuel), rompue depuis 1579, est alors proposée à Guillaume I, récemment couronné roi des Provinces-Unis (grosso modo les Pays Bas actuels). Ce dernier, en quête d'une industrialisation de son empire maritime « comme en Angleterre »,³⁰ accepte de bon gré cet acquis d'une région déjà pourvue d'une industrie florissante.

La population belge n'était pas mécontente d'échapper au joug napoléonien. « *Le pire était que Napoléon obligeait les peuples conquis à lui fournir des troupes en plus pour ses guerres.* »³¹

1.2.4. La bourgeoisie « belge »

La bourgeoisie industrielle active sur le territoire annexé par la France avait bien profité de cette période et de l'ouverture d'un marché plus grand. Elle avait commencé à s'épanouir sous le joug autrichien, où des centres industriels avaient déjà commencé à dépasser le cadre des corporations et une industrialisation avait commencé à se mettre en place.³² Les nobles avaient été absorbés par le nouveau régime et

étaient admis dans des fonctions publiques. « *En dehors de leurs privilèges, la noblesse et le clergé fondaient aussi leur pouvoir sur leur fortune - la richesse de la noblesse belge était comparativement plus grande que celle de la noblesse française - leur clientèle, leur prestige.* »³³ Cette fortune a été incorporée dans le développement industriel et les anciennes classes dominantes du féodalisme ont ainsi été incorporées dans la bourgeoisie.

Ces deux secteurs de la nouvelle classe dominante passent à l'histoire sous les noms de « Libéraux » et « Catholiques ». Ils se manifestent déjà lors de la Révolution brabançonne de 1790, dans deux orientations représentées respectivement par les dirigeants Jean-François Vonck et Hendrik Van der Noot. Le premier, sympathisant de la Révolution française, voulait alors s'appuyer surtout sur le peuple (il recruta une armée patriotique basée en territoire Liégeois indépendant), alors que Van der Noot comptait plutôt sur l'influence des puissances étrangères ennemies de l'Autriche, à l'époque la Prusse et surtout les « Sept provinces unies » des Pays-Bas (il a commencé la Révolution contre l'Autriche par une invasion à partir de Breda). Les divergences entre ces deux secteurs ne manqueront toutefois pas. Elles ont provoqué la fin de l'indépendance éphémère de 1790. Et après les premières victoires de l'armée française de Dumourier, les Libéraux voulaient l'annexion et les Catholiques, soutenus par Dumourier, l'indépendance.

Dans le nouvel Etat des Pays-Bas, les Catholiques sont un peu réticents de se trouver dans un même bateau avec les calvinistes du règne de Guillaume I, mais ils ne dédaignent pas de ce distancier des « révolutionnaires » français, alors que les Libéraux emboîtent le pas à Guillaume I pour affranchir le continent du monopole qu'exerce l'Angleterre dans beaucoup de domaines et notamment, la construction des machines à vapeur.³⁴

En 1822, Guillaume I crée la *Société Générale des Pays-Bas pour favoriser le développement de l'industrie nationale*, dont il sera lui-même le

principal actionnaire, pour administrer le capital financier nécessaire pour cette symbiose entre les industriels belges et le capital disponible dans le royaume au Nord. « *La Belgique est donc la terre de naissance du "capital financier" au sens marxiste du terme, c'est-à-dire du capital bancaire qui pénètre dans l'industrie, y substitue des participations à des crédits, et y contrôle étroitement la gestion des sociétés. Le capital financier belge acquiert une position prépondérante dans l'économie du pays un demi-siècle avant que le même phénomène ne se répète en Allemagne, en France, aux Etats-Unis, en Italie et ailleurs.* »³⁵

1.2.5. Le peuple belge se libère des Pays-Bas

Guillaume I aura toutefois le tort de considérer ces nouvelles provinces comme terre et main d'œuvre conquises, à exploiter à volonté.³⁶ Quand la crise cyclique du capitalisme coïncide en 1829 avec des mauvaises récoltes, et que Guillaume I fait payer la crise par la population belge, celle-ci se rebelle, toutes provinces confondues. La bourgeoisie belge hésite entre exiger davantage d'autonomie ou l'indépendance.³⁷ Mais face à la colère populaire, et craignant de perdre leurs propriétés - la Révolution française était encore dans la mémoire - **les Catholiques et les Libéraux finissent par retrouver leur Union Sacrée** pour défendre ensemble leurs intérêts capitalistes, la protection de leur propriété privée, sous le parapluie d'une première mondiale : le capital financier. La *Marseillaise* républicaine des émeutiers sera vite remplacée par la *Brabançonne*, un hymne écrit à la hâte pour le besoin de la cause, glorifiant « le roi, la loi, la liberté ». La bourgeoisie récupère la rébellion populaire³⁸ et crée finalement l'Etat belge en 1830.³⁹ En 1835, une nouvelle banque est créée, la Banque de Belgique, pour faire le poids contre la Société Générale.⁴⁰ Et après quelques années de discussion concernant la répartition de la dette externe et le contrôle sur l'embouchure de l'Escaut et les rives de la Meuse en aval de Maastricht, la « communauté internationale » reconnaît le nouvel

Etat en 1839 (traité de Londres).

Ainsi est né un **Etat-Nation belge**, fruit des rivalités entre grandes puissances,⁴¹ et deux fois témoin éloquent de cette limite dramatique du mode de production capitaliste: les frontières nationales. En 1815, ce territoire a été exclu de l'Etat-Nation français, et en 1830, une rupture est intervenue que ni un Benelux ni l'Union européenne n'ont pu réparer.

Ce n'est pas par hasard qu'en 1848, il n'y a pas eu de révolution en Belgique, alors qu'elle s'étendait sur une grande partie de l'Europe. En cette année, Karl Marx observait : « *Faut-il s'étonner que les barons belges de la finance trouvent la monarchie constitutionnelle plus rentable que la république? Le ministère catholique a choyé essentiellement les intérêts les plus sacrés, c'est-à-dire, les intérêts matériels des seigneurs terriens. Le ministère libéral traite avec la même tendre sollicitude les intérêts des seigneurs terriens, des barons de la finance et des laquais de cour. Rien d'étonnant à ce que sous sa main habile, ces soi-disant partis fondent avec la même avidité sur la richesse nationale ou plutôt, en Belgique, sur la pauvreté nationale, et qu'à cette occasion ils en viennent parfois aux mains, ni à ce que maintenant, tous réconciliés dans une embrassade générale, ils ne forment plus qu'un seul grand parti, le "parti national".* »⁴²

1.2.6. Un développement inégal et combiné

Au long du XIXe siècle, la Belgique se trouvait dans le peloton de tête du développement capitaliste, tout juste après l'Angleterre.⁴³ En 1869, Marx la considérait comme *l'Etat modèle du capitalisme continental* grâce à une exploitation sans merci de sa force de travail.⁴⁴ Son industrie, basé sur le charbon et l'acier, rayonnait dans le monde. Elle construisait le Métro de Paris, elle avait le réseau ferroviaire le plus dense du monde. Elle fournissait des rails et des locomotives aux pays voisins. Elle était le champion de la navigation fluviale. Son industrie chimique, basé sur d'éminentes innovations technologiques, concurrençait le monde entier. D'autre part, une agriculture héritée

d'une richesse féodale très prospère en Flandre⁴⁵ pourvoyait les travailleurs du Sud d'aliments bon marché. A la fin du siècle, elle était devenue un pays impérialiste avant la lettre, investissant jusqu'en Russie.⁴⁶

Ce développement était possible grâce à l'*Union Sacrée* entre deux secteurs de la bourgeoisie avec un *développement inégal*, mais *combiné* grâce au capital financier.⁴⁷ Les Catholiques avaient leur origine dans la richesse foncière antérieure à la Révolution française, des nobles qui voyaient leurs privilèges sauvés du déluge de la Révolution française par un accord avec la nouvelle bourgeoisie, alors que les Libéraux étaient issus de l'industrialisation précoce, héritiers de la révolution bourgeoise à Liège au moment même de la chute de la Bastille, qui avaient accueilli avec plaisir l'étendu de leur marché après la Révolution française et sous le sceptre de Guillaume I.⁴⁸

Cette *Union sacrée* aura le vent en poupe dans toute l'époque réformiste du capitalisme, quand les frontières nationales n'entravaient pas encore tellement le développement des forces productives et qu'un pays de moins de quatre millions d'habitants pouvait prospérer, grâce à une exploitation sans merci de sa force de travail.⁴⁹ Cette puissance relative de la bourgeoisie belge pourra encore se maintenir dans l'époque impérialiste pendant un demi-siècle, grâce aux innovations technologiques, au développement de nouveaux secteurs (chimie, électrotechnique, verre) et surtout à l'exploitation de son empire colonial. Dans la chasse aux colonies de la fin du 19ème siècle, la Belgique « acquiert » 30 millions d'habitants, quatre fois sa propre population et à peine moins que l'Angleterre (57 millions) ou la France (36,5 millions), et cela sur un territoire concentré et quatre fois moins étendu que celui des colonies anglaises ou françaises.⁵⁰ De ce fait, par exemple, la Belgique sera à la pointe de l'industrie aéronautique, avec la SABCA⁵¹, fondée en 1920 et produisant jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale 600 avions, de 19 types différents; la Sabena,⁵² fondée en 1923; ou encore Fairy, qui fabriquait des chasseurs et des petits bombardiers; ou Renard,

qui exportait des avions d'instruction vers la France.⁵³

1.2.7. Trois piliers

Au long du XIXe siècle, cette politique de la bourgeoisie était mise en oeuvre par un gouvernement où s'alternaient les Libéraux et les Catholiques, qui vont créer des partis politiques à cet effet. Les Libéraux célèbrent leur premier congrès en juin 1846.⁵⁴ Les Catholiques tarderont jusqu'en 1869 pour constituer la *Fédération des Cercles catholiques et des Associations conservatrices*.⁵⁵

Entre-temps, le mouvement ouvrier commence aussi à s'organiser et en 1885 est créé le Parti Ouvrier Belge, avec le soutien d'un courant « progressiste » (favorable à l'élargissement du droit de vote) dans le parti libéral.⁵⁶ Il sera marqué dès son origine d'une orientation de collaboration de classes.⁵⁷

Ces trois piliers vont dominer la politique belge sans contestation jusque dans les années 1970. Le POB fera partie du gouvernement pour la première fois de 1916 à 1921 et y retournera systématiquement dans les moments de crise, en particulier, pendant et après la deuxième guerre mondiale (1939-1949).

1.2.8. Deux peuples

Dans le paragraphe 1.1.1. nous avons fait la remarque que le mot « nation », dans le contexte de l'Etat-Nation, se réfère à un ensemble de caractéristiques des peuples impliqués dans la construction de cet Etat-Nation. Cela vaut aussi pour la Belgique. Le développement inégal et combiné ne se limite pas à la bourgeoisie. « *L'essor industriel belge était indissociable de la formation progressive d'un prolétariat de type nouveau.* »⁵⁸ Le développement industriel précoce se situe principalement autour des mines de charbon, de fer et d'autres minerais, dans le Sud du pays. D'autre part, les terres agricoles qui génèrent les rentes foncières se trouvent surtout au Nord, où l'Eglise catholique est parvenue à maintenir ses prérogatives⁵⁹ et un contrôle idéologique très ferme sur la population.

A cela s'ajoute le fait que, depuis

des siècles, les langues parlées par la population du Nord du pays ont une origine germanique alors que celles du Sud ont une origine romane, deux ensembles difficiles d'harmoniser entre eux. Après avoir tout au plus toléré l'usage de la langue de La Haye pendant les 15 années de l'époque hollandaise,⁶⁰ la bourgeoisie belge était revenue tout naturellement à l'usage du français en 1830 pour l'ensemble du royaume. Il y a toutefois d'emblée une nuance. Il n'est plus question de *jargons, lambeaux de la féodalité*. Si on pouvait espérer une assimilation progressive du français par la population du Sud,⁶¹ ce n'était pas le cas pour la population du Nord. L'arrêté qui impose le français comme langue administrative en novembre 1830⁶² veut écarter, bien sûr, de recourir aux langues de La Haye ou de Vienne, des anciens envahisseurs / oppresseurs, mais il prend soin d'honorer le principe de « la liberté de langage ».

Les usagers des langues wallonnes sont supposés comprendre le français. Quant aux autres Belges, l'Arrêté constate que « *les langues flamande et allemande, en usage parmi les habitants de certaines localités, varient de province en province [...] de sorte qu'il serait impossible de publier un texte officiel des lois et arrêtés en langue flamande ou allemande.* »⁶³ Mais l'Arrêté prévoit des traductions « *dans les provinces où la langue flamande est en usage* », à charge des gouverneurs de ces provinces. Il ne s'agit pas de traduire dans la langue de La Haye, mais dans la langue respective de chaque province. Entre-temps, déjà en 1836, le gouvernement belge instaure un prix pour l'élaboration d'une orthographe normalisée du flamand. En même temps, un effort d'alphabétisation et d'émancipation culturelle en flamand est développé, un mouvement soutenu aussi par des intellectuels wallons.⁶⁴

Jusqu'à la fin du 19ème siècle, le français reste toutefois en Belgique la langue des lettrés et des classes supérieures, au Nord comme au Sud du pays.⁶⁵ Il faudra attendre que l'influence de l'Allemagne se fasse sentir, après la victoire de Bismarck sur la France en 1871, et qu'une autre

grande unification linguistique ait lieu dans ce pays, autour d'une langue germanique, pour qu'un certain dénominateur commun des langues flamandes commence à être pris au sérieux par la bourgeoisie.⁶⁶ Après l'adoption du suffrage universel (pour les hommes) en 1893 et la promotion d'une grande partie de la population en électeur, la prépondérance démographique de la Flandre commence à être un atout sérieux pour les Catholiques,⁶⁷ et le 18 avril 1898, la Chambre vote à une large majorité la loi Coremans-Devriendt instaurant « le flamand » comme langue officielle à égalité avec le français, quoique avec des limites.⁶⁸

Ce développement donne graduellement lieu à la prise de conscience de l'existence de « deux peuples », formalisée en 1912 par le Wallon Jules Destrée dans sa *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre*: « *Sire, [...] Un paysan campinois et un ouvrier wallon sont deux types distincts d'humanité. L'un et l'autre Vous ont pour Roi, Sire; mais une communauté d'existence politique ne suffit point à les rendre semblables. [...] Vous réglez sur deux peuples. Il y a en Belgique, des Wallons et des Flamands; il n'y a pas de Belges.* »⁶⁹ En 1917, Lénine constate que « *en Belgique, avec un peu moins de 8 millions d'habitants, dont probablement 53 % de Flamands et 47 % de Français [...] il y a une certaine inégalité de droits concernant les Flamands [...] mais elle est petite, comparée à celle qu'ont dû endurer, par exemple, les Polonais en Allemagne ou les Irlandais en Angleterre.* »⁷⁰

La solution « bilingue » pour l'administration de l'Etat belge est un échec de la bourgeoisie de 1830, qui voulait imposer le français. Mais il faut relativiser cet échec. La bourgeoisie a finalement opté pour la solution du bilinguisme, *une solution*, qui n'est plus mise en question si ce n'est pour masquer d'autres problèmes ou revendications.⁷¹

1.2.9. Une frontière linguistique

Ces deux peuples occupent essentiellement des régions géographiques différentes, et ce sera l'occupant allemand lors de la

Première guerre mondiale qui va, pour la première fois, formaliser cette réalité. La *Flamenpolitik* (politique envers les flamands) essaye d'attirer les flamands dans le giron de l'Allemagne, sans toutefois risquer d'abandonner la Wallonie à la France.

Par un décret du 21 mars 1917, l'occupant sépara la Belgique en deux régions administratives : la Flandre et la Wallonie, avec comme capitales respectives Bruxelles et Namur. Il impose, par exemple, la flamandisation de l'université de Gand.⁷² « *En prenant pour base la limite linguistique, ces deux territoires sont bornés par les frontières des provinces et il n'y a que le Brabant qui sera divisé en deux.* » L'occupant a des « *espérances fondées sur la création d'une Flandre délivrée de l'influence des Wallons* » sans toutefois abandonner la Wallonie à son sort, car « *une Wallonie rendue à l'influence française deviendrait automatiquement un instrument de domination anglaise et servirait de prétexte aux visées anglaises sur les côtes de la Flandre.* » Il n'y a pas que des intérêts géopolitiques. « *Economiquement, la Wallonie vaut même plus pour l'Allemagne que la Flandre, à cause de son industrie, en particulier à cause de ses charbonnages* », mais « *la valeur économique des Flandres grandira considérablement lorsque les trésors en charbon de la Campine seront exploités.* » D'ailleurs, « *il y a entre Flamands et Wallons beaucoup de relations économiques qui doivent continuer après la séparation.* »⁷³

Après la Première Guerre mondiale, la question linguistique dépasse les cercles d'une minorité d'érudits⁷⁴ et devient l'objet d'une lutte d'émancipation d'un peuple qui se considère dominée par une bourgeoisie francophone. On met en avant « les soldats flamands commandés par des officiers francophones ». Les catholiques se mettent dans la bataille.⁷⁵ En juillet 1921, un premier principe de territorialité est admis en faveur du flamand. Toutefois, il devient de plus en plus clair qu'il y a tout un espace géographique où les deux langues ont cours. Une loi prévoit donc la constitution de trois Régions

linguistiques : deux unilingues (néerlandophone et francophone) et une bilingue. Une majorité parlementaire flamande impose l'interdiction de l'usage du français dans les administrations en Flandre, mais prévoit, d'autre part, que l'autre langue peut être utilisée dans chaque Région linguistique, ce qui exaspère surtout les Wallons, par crainte « d'ilots flamands » chez eux.⁷⁶

La flamandisation s'étend progressivement à tous les domaines en Flandre (à l'université de Gand en 1931), et en 1932, le principe de l'unilinguisme régional (respectivement en Flandre et en Wallonie) et du bilinguisme à Bruxelles est accepté de commun accord entre Flamands et Wallons.⁷⁷ Une frontière linguistique est née : la démarcation entre deux régions où le principe de territorialité est revendiqué pour une langue différente, avec exclusion d'autres langues.⁷⁸

1.2.10. Les Régions

La création d'unités administratives à l'intérieur d'un pays répond non seulement à des impératifs économiques mais aussi, maintes fois, à des manœuvres politiques au cours de l'histoire. On y voit à la fois des tendances d'unification et des tendances de division.

Les *Länder* en Allemagne ont été créés par les occupants après la Seconde Guerre mondiale,⁷⁹ dans l'intention de diviser le pays et de freiner ainsi une hégémonie allemande en Europe.

En France, les divisions territoriales régionales, héritées du Moyen-Age et supprimées en 1790 avec la création des Départements, ont été réintroduites dans les années 70, quand le cadre des Départements devenait trop étroit pour le développement économique. C'est une dynamique d'unification (des départements, en unités plus grandes). Une tendance semblable se manifesta aussi en Italie.⁸⁰

En Belgique, le rassemblement des provinces en deux régions par la *Flamenpolitik* était une dynamique de division (la même que celle des vainqueurs en Allemagne après la

seconde guerre mondiale). Dans les années 70, un besoin d'unification des provinces dans des unités plus larges s'impose, comme en France, pour des raisons économiques et de rationalisation administrative.⁸¹ Mais à cette occasion, c'est plutôt la dynamique de division qui prévaut, avec des Régions en opposition à l'Etat national unitaire plutôt qu'aux départements/provinces. C'est une dynamique qui répond à des intérêts politiques, surgis dans le changement de modèle de développement capitaliste sur lequel nous reviendrons. Il y a lieu de ne pas laisser se contaminer les travailleurs en Flandre par une tradition de lutte plus avancée héritée du passé dans le Sud du pays. Et une autre raison, non des moindres, est de rendre plus facile le bradage de la richesse du pays par les privatisations, moyennant la division des entreprises publiques en entités régionales.

D'autre part, la délimitation des Régions belges ne répond pas à des unités remontant au Moyen-Age comme en France, mais à une frontière créée sur une base linguistique par les lois de 1932, qui consacrent le principe de territorialité pour la Flandre et la Wallonie, avec le bilinguisme à Bruxelles. En 1962-63, des lois avancent sur les acquis de 1932 en essayent de surmonter l'instabilité intrinsèque d'une telle frontière - l'usage des langues n'étant pas invariable - par une fixation formelle, intouchable par l'évolution réelle de l'usage des langues en usage. Ces blocages juridiques (au point d'interdire les recensements linguistiques) seront toutefois régulièrement mis en cause, souvent comme monnaie d'échange dans les discussions communautaires.

A cela, il faut ajouter une particularité régionale qui dépasse les « deux peuples » : la région bilingue de Bruxelles, siège de pas mal d'institutions internationales. Elle « *est aujourd'hui et de loin la principale locomotive économique, tant pour la Flandre que pour la Wallonie. Son territoire étant trop exigü, la richesse qu'elle génère (+/- 20 % du PIB) et les revenus qu'elle distribue ne lui profitent guère, dans la mesure où une bonne part de l'impôt sur ces revenus*

est perçue par les Régions wallonne et flamande voisines». ⁸² Et selon son ministre-président bruxellois Picqué (PS): «Bruxelles est la Région qui coûte le moins au pays en termes de financement des Régions, où les impôts régionaux pèsent le plus lourd dans le budget régional – 45 %, contre 34 % en Wallonie et 20 % en Flandre. Ajoutez que nous recevons 8,8 % de l'ensemble des dotations aux Régions et Communautés alors que nous produisons 20 % de la richesse nationale. Les chiffres sont clairs.» ⁸³ Les Bruxellois ne représentent que 48 % des travailleurs de la capitale, contre 19 % de Wallons et 33 % de Flamands. ⁸⁴

1.2.11. Le mouvement wallon

Hitler aussi a appliqué une *Flamenpolitik*, cette fois de connotation raciste (les Flamands étant considérés Aryens), pour essayer de gagner cette partie de la population à sa cause pangermanique. ⁸⁵ En 1945, un an après la libération, ⁸⁶ *De Standaard*, le quotidien assez représentatif de la bourgeoisie en Flandre, plaide pour l'unité du pays « de l'industriel flamand au mineur wallon », sous le drapeau tricolore. ⁸⁷ Pas mal de ces « industriels flamands » avaient pu développer leur entreprise sous l'occupation.

D'autre part, en ce moment, un mouvement wallon refait surface, ⁸⁸ avec une sympathie claire pour la France. Lors du *Congrès national wallon* d'octobre 1945, une majorité se prononçât d'abord pour un rattachement de la Wallonie à la France. Mais finalement, Fernand Dehousse, un professeur qui représentera la Belgique à l'Assemblée générale de l'ONU de 1946 à 1948 et participera à plusieurs gouvernements, dont celui de Eyskens de 1968 à 1971, parvint à orienter le flot vers une exigence de régionalisation: il obtient dans ce Congrès l'unanimité pour « une collectivité locale wallonne, un Pouvoir exécutif wallon, des institutions wallonnes », une solution susceptible « de régler, en Belgique, le dualisme wallon-flamand », qui plus est, « le dernier essai de vie en commun dans le cadre de la Belgique ». ⁸⁹ Et la

revendication, même ainsi reformulée, va finalement s'échouer sur la plage parlementaire. Une proposition de révision de la Constitution belge en ce sens, déposée en 1947 au Parlement, ne reçut qu'un quart de votes favorables, la plupart des Flamands et des Bruxellois, ainsi que les députés wallons du parti Catholique, votant contre.

Le mouvement wallon va reprendre force dans la question royale. ⁹⁰ En 1950, au lendemain de la fusillade de Grâce-Berleur, on en arrive même à créer un Gouvernement wallon provisoire, chargé de proclamer l'indépendance de la Wallonie, sous l'impulsion, entre autres, d'André Renard, président de la Fédération liégeoise de la FGTB, et avec une certaine sympathie de la France et de l'Angleterre. ⁹¹ Mais la bourgeoisie finit par sacrifier un roi pour sauver la royauté et tout rentre dans l'ordre.

La question de l'autonomie wallonne reviendra toutefois sur le tapis avec la grève de l'hiver 1960-61, entachée d'une grande trahison de plus du Parti Socialiste et des directions syndicales.

1.2.12. Des « nationalités opprimées avec droit à l'autodétermination » en Belgique ?

Le critère de « nation opprimée » est parfois avancé pour comprendre les problèmes institutionnels belges, avec y compris un supposé « droit à l'autodétermination ». ⁹² Mais quelle serait la nationalité qui opprime le « peuple flamand » et/ou le « peuple wallon » en Belgique ? ⁹³ De surcroît, en plus de ces deux nationalités, certains arrivent à y ajouter une troisième, une portion de la population de l'Allemagne incorporée contre sa volonté à la Belgique après la Première guerre mondiale, 0,7 % de la population belge. ⁹⁴ Mais ne faudrait-il pas y ajouter alors aussi comme « nation », les 50.000 travailleurs, 0,5 % de la population belge, importés de l'Italie par un accord signé en juin 1946 ? Sans parler des accords pour importer de la main d'œuvre, signés avec le Maroc (1964), la Turquie (1964), la Tunisie (1969),

l'Algérie (1970), la Yougoslavie (1970). ⁹⁵ Et sans parler des 100.000 personnes dépourvus d'existence légale sur le territoire.

Lénine et Trotsky se sont intéressés à plusieurs occasions à la Belgique, ⁹⁶ mais aucun des deux n'a détecté une « nation opprimée » à l'intérieur de ce pays, alors que Trotsky défend le nationalisme catalan comme un « facteur révolutionnaire progressiste » contre le nationalisme oppresseur espagnol. ⁹⁷

Il n'y a pas de doute que, dans l'histoire de la Belgique, il y a eu une discrimination sociale sur base linguistique en Flandre, et nous revendiquons la lutte d'émancipation contre cette oppression. Ces luttes ont mené graduellement à des acquis, surtout à partir du moment où l'Allemagne unifiée devenait un interlocuteur important pour la bourgeoisie belge, menant finalement à la solution avec plusieurs langues pour l'administration de l'Etat bourgeois. Mais par la suite, la lutte historique de l'émancipation linguistique flamande est souvent alléguée comme alibi pour des revendications régionalistes qui n'ont rien à voir avec des « nations différentes ».

Actuellement, il y a un manifestement une diversité culturelle très grande en Belgique. A Bruxelles, un bébé sur deux naît d'une maman étrangère. ⁹⁸ « Le français y reste prédominant, mais [la ville] a l'anglais pour deuxième langue, l'arabe comme troisième et puis seulement le néerlandais, comme quatrième langue. » ⁹⁹ Et quand il s'agit de sensibiliser les habitants de la ville, le service de collecte et traitement des déchets *Bruxelles Propreté* se communique avec la population en huit langues. ¹⁰⁰

Il faut respecter et promouvoir les droits incontestables de toutes ces « minorités », trop souvent bafoués, plutôt que d'y voir des « minorités allogènes, causes probables de troubles futurs », ¹⁰¹ mais cela n'a rien à voir avec des supposées « nationalités opprimées ». Il ne s'agit pas, pour les travailleurs flamands, de chanter le *Vlaamse Leeuw* et de mettre « le peuple flamand » au-dessus des autres habitants (« *eigen volk eerst* ») sous prétexte d'humiliations subies

au cours de l'histoire, une histoire d'ailleurs révisée un peu pour les besoins de la cause.¹⁰² Il ne s'agit pas non plus, sous prétexte du retard économique de la Wallonie, de préconiser un Etat wallon dont, « les

intentions étant grandes et les moyens petits, il lui faudra créer un autre style », et de dire aux travailleurs : « *Mais la route difficile, dure rationnelle, intransigeante, honnête, peut être une route exaltante. Qui ne*

serait fier d'être Yougoslave ou Israélien ? Qui ose être fier d'être belge ? Nous pourrions peut-être un jour être fier d'être Wallons. »¹⁰³

2. Quelques repères historiques

2.1. Un nouveau modèle de développement capitaliste

2.1.1. La fin du « capitalisme de papa »

Après la Deuxième Guerre mondiale, la Belgique revint assez rapidement à un bon fonctionnement de son économie. Les installations portuaires d'Anvers avaient été préservées. Les mines fournissaient du charbon avec une main d'œuvre abondante (d'abord des prisonniers allemands, puis des Italiens importés). Le redressement économique fut plus rapide que chez les voisins. Un gouvernement n'avait qu'à revenir de Londres pour siéger. Les trois « piliers » de la politique (catholiques, libéraux, socialistes) reprenaient leur place. Les socialistes dirigeaient même le gouvernement pendant cinq ans (1945-1949), pour tenir la classe ouvrière sous contrôle et remettre l'économie capitaliste sur les rails.

Le contexte économique mondial n'était toutefois plus le même qu'avant la guerre. Maintenant que la politique des Etats-Unis était celle de favoriser la reconstruction de l'économie allemande (contrairement à celle du Traité de Versailles après la Première Guerre mondiale), la bourgeoisie belge s'inscrivait dans cette optique et visait une étroite coopération avec ce pays outre-atlantique.¹⁰⁴ Des *nouvelles* branches de l'économie, à travers des implantations de multinationales étrangères, se développent, en particulier en Flandre. Le pays devient ainsi très dépendant de ses voisins et de l'évolution de l'économie mondiale.

D'autre part, vers la fin des années cinquante, la crise chronique du capitalisme commence à pointer à l'horizon, et avec elle, le déclin de la Wallonie. « *Tout bascule en 1958. Les industries wallonnes ont vieilli, le charbon s'épuise et le coût d'extraction augmente de plus en plus. Une page est définitivement tournée.* »¹⁰⁵

Avec l'indépendance du Congo (juin 1960), l'ancienne colonie s'ouvre

à la concurrence internationale. L'échelle de l'économie mondiale commence à dépasser les possibilités d'un pays de dix millions d'habitants.

C'est la fin d'une époque à laquelle on se réfère parfois, avec une touche de nostalgie, comme le « capitalisme de papa », où les décisions concernant une entreprise étaient locales, sur le lieu de production, avec un « bon patron » issu d'une famille « qui avait réussi », que l'on jalousait parfois mais qui « donnait du boulot », qui connaissait ses ouvriers, était attaché à son pays, à ses traditions.¹⁰⁶ Cela reflète un peu qu'à partir des années 70, les travailleurs ont commencé à sentir la perte de maintes conquêtes obtenues par leurs luttes après la guerre, mais cela cache surtout le fait que, loin de perdre, la grande bourgeoisie ait su se tirer d'affaire avec un nouveau modèle de développement capitaliste, **grâce à son contrôle du capital financier.**

2.1.2. La Belgique, un « pays en développement »

A partir des années 70, la crise structurelle du capitalisme se fait sentir à l'échelle mondiale, avec la fin du boom d'après-guerre. Cela mène à une concentration accrue du capital dans des multinationales. Et à partir de la chute du Mur de Berlin (1989) et la rapine du butin de la restauration capitaliste, la globalisation de l'économie mondiale prend un nouvel élan.¹⁰⁷ Dans ce cadre, le verdict pour le développement d'un capitalisme autonome en Belgique n'est autre que « *lasciate ogni speranza* »¹⁰⁸.

« *Les investissements étrangers en capital social de et vers la Belgique sont montés en flèche à partir de 1998.* »¹⁰⁹ Un ancien gouverneur de la Banque Nationale Belge affirme que, d'une certaine façon, « *la Belgique se comporte comme un pays en développement.* »¹¹⁰ Alors que les grands pays capitalistes investissent en Amérique Latine ou en Asie, et y produisent à moindre coût pour exporter par la suite la marchandise

dans le monde entier, la Belgique - qui au début du 20^{ème} siècle investissait aussi ailleurs - se trouve maintenant parmi ces pays où les autres pays capitalistes investissent. Cette dépendance est pire que celle de la Chine ou de tout autre pays de l'UE, y compris la Grèce et le Portugal.¹¹¹

La Belgique est « *le plus grand exportateur au monde* », considérant le volume d'exportations par an par habitant.¹¹² Près de la moitié de la production de biens et services est écoulee à l'étranger, alors que ce n'est que le quart pour nos voisins. Cette exportation est d'autre part sous contrôle technologique des multinationales étrangères. Les produits de haute technologie représentent 7 % de nos exportations, contre 15 à 16 % pour nos voisins. Et le nombre de demandes de brevets par an et par million d'habitants n'est que de 50 en Belgique, alors qu'il est de 500 chez nos voisins.¹¹³ Récemment, un Rapport de la Commission européenne signale que la hausse des salaires en Belgique « *est particulièrement problématique car la Belgique est spécialisée dans les produits à faible contenu technologique, soumis à une forte concurrence des pays à bas salaires* ». ¹¹⁴

Jusqu'à récemment, le gouvernement belge se félicitait de ce modèle de développement : « *La grande majorité des entreprises de grande taille appartiennent à des groupes étrangers. Récemment encore, d'importantes entreprises belges sont passées sous le contrôle d'actionnaires étrangers. Actuellement, les centres de décision de deux entreprises sur trois du top 100 belge se trouvent à l'étranger.* »¹¹⁵ Dans le même texte, on pouvait lire aussi l'explication de ce succès pour exploiter les travailleurs belges : « *La productivité de la main d'œuvre en Belgique est l'une des plus élevées au monde. [...] Dans l'industrie belge, chaque ouvrier produit actuellement en moyenne deux fois plus qu'en 1980. En PIB par salarié, le*

pays arrive directement derrière les Etats-Unis (sans compter le Luxembourg, atypique). » Et depuis des années, les gouvernements successifs ne font que soutenir cet « effort », c'est-à-dire, brader les richesses produites par les travailleurs belges. Il s'agit « d'attirer des capitaux », moyennant des cadeaux.

2.1.3. La Flandre « rattrape » la Wallonie

La réorientation de l'économie belge prendra toutefois une allure très différente selon la région. En gros, le déclin de la « vieille » économie - celle « du charbon et de l'acier » - est surtout le sort de la Wallonie et s'est surtout la Flandre qui bénéficie de l'essor de la « nouvelle » économie - celle « des voitures et des téléviseurs », contrôlée par les multinationales qui viennent s'installer en Belgique. La Flandre rattrape ainsi son retard industriel sur la Wallonie. Le PIB de la Flandre, qui s'élevait encore à seulement 44 % du PIB belge en 1955, est passé, après les Golden Sixties, à près de 55 %.¹¹⁶ Le gouvernement belge avait aussi une explication pour ce choix des multinationales : *« Les entreprises américaines qui recherchèrent, après la guerre, des possibilités de production bon marché [...] trouvèrent en Flandre de la main d'œuvre de qualité qui était beaucoup moins chère que la main d'œuvre wallonne. »*¹¹⁷

Les usines de montage de voitures Ford ou Opel en Flandre datent d'avant la Deuxième Guerre mondiale, mais l'industrie automobile s'y développe pleinement quand le capitalisme se remet sur les rails après la confrontation meurtrière. La force de travail y assemble des voitures pour GM, Volvo, VW et autres Ford. Près de 95 % des 900.000 voitures produites annuellement en Belgique - c'est-à-dire par des travailleurs de Flandre¹¹⁸ - sont destinées à l'étranger. Elles représentent presque 15 % des exportations belges.¹¹⁹

Dans les années 60, des petites industries de tradition familiale « fusionnent » avec des multinationales américaines.

Il n'y a pas de mines de diamant en Belgique mais 70 % de la production

mondiale de diamant se négocie à Anvers et l'exportation de diamants représente 8 % du total des exportations belges.

En 2007, 7 % de l'ensemble des sociétés de production et de services de la Flandre étaient « étrangères », mais elles représentaient 41 % de l'emploi et réalisaient plus de la moitié des plus-values de la Région (57,4 milliards EUR).¹²⁰

D'autre part, dans les années 70, le secteur sidérurgique en Europe a été « assaini », c'est-à-dire que la surcapacité de production a mené à la fermeture d'une partie des installations. Entre-temps, les nouvelles conditions de transport et d'échange dictant que la sidérurgie devait se trouver près des ports maritimes, Sidérurgie Maritime (Sidmar) est créé à Zelzate, avec l'aide de l'Etat. Et Albert Frère, un des « pionniers » de l'acier wallon après la guerre, qui vendit de l'acier dans les pays communistes après la guerre de Corée, vend ses entreprises sidérurgiques à l'Etat belge.¹²¹ En 2006, ce qui reste de tout cela est finalement absorbé par Mittal, le magnat de l'acier qui s'est enrichi en s'appropriant les acquis de l'Etat ouvrier au Kazakhstan.¹²²

2.1.4. Le bradage de l'industrie belge aux multinationales

Nous avons vu comment la sidérurgie wallonne d'antan a "contribué" à la création du premier groupe sidérurgique mondial. Voici quelques autres exemples de ce bradage.

En 1988, la Société Générale de Belgique¹²³ est absorbée par le groupe français Suez, qui finit par racheter les parts des actionnaires minoritaires en 1998. C'est sous ce pavillon que la Société Générale « de Belgique » va absorber un autre fleuron de l'industrie belge, Tractebel,¹²⁴ en 2003, pour former Suez-Tractebel. Une fusion avec Gaz de France en septembre 2007 donne lieu finalement à un nouveau géant énergétique européen, GDF-SUEZ.¹²⁵

Interbrew, l'entreprise louvaniste issue de la concentration d'une pléiade de brasseries belges, commence son expansion dans le monde à partir de 1989.¹²⁶ Mais en

2004, Interbrew fusionne avec le brésilien AmBev pour former InBev, qui à son tour fusionne finalement avec le leader nord-américain Anheuser-Bush en 2008, constituant le premier producteur mondial de bière... qui vient de transférer son siège social de Louvain à New York.

Le port d'Anvers est le deuxième port pétrolier au monde, après Houston. Des investisseurs anversois y ont créé la compagnie financière Petrofina en 1920, mais celle-ci a été absorbée par TotalFina en 1999, qui a fusionné avec Elf-Acquitaine en 2000 pour former le groupe français Total.

Dans l'indice qui reflète la valeur des 20 entreprises « belges » cotées en bourse les plus importantes, le Bel20, figurent toujours GDF-SUEZ (chiffre d'affaires de 84 milliards d'euros en 2008) et InBev (16 milliards), avec Delhaize (19 milliards) les seuls de cet indice à être évalués à plus de 10 milliards.¹²⁷

2.1.5. Le capital financier belge récupère ses billes

Ce bradage rapporte gros à une toute petite minorité de belges, la grande bourgeoisie qui gère le capital financier. Nous avons vu comment le Belge le plus riche, Albert Frère, a pu se débarrasser à temps d'une industrie sidérurgique tombée en disgrâce. C'est encore Albert Frère qui est maintenant le plus grand actionnaire individuel du groupe français Total, avec une participation de 4 %.

La Belgique est montrée du doigt pour sa dette externe, qui tourne autour de 100 % de son PIB. Elle a son origine précisément dans cette reconversion de l'industrie qui est alimentée avec toute sorte de cadeaux à ces entreprises (Centres de Coordination, maintenant intérêts notionnels, voire plus loin, § 3.2). L'Etat belge est endetté, les entreprises belges le sont aussi, mais une poignée de belges très riches ont mis en poche les recettes de cette reconversion et ont maintenant des créances à l'étranger qui compensent très largement ces dettes. *« Le portefeuille financier des Belges atteint 900 milliards et leur épargne brute, plusieurs dizaines de milliards chaque année. Ils pourraient facilement*

financer les 350 milliards de dette publique. »¹²⁸

En 2010, les Belges disposant de plus d'un million de dollars d'avoirs financiers (non compris leur résidence principale, collections d'art et autres objets de luxe) étaient 75.600 (9,8 % de plus qu'en 2009, et 26,8 % de plus qu'en 2008) ; et 750 à 1000 disposaient de plus de 30 millions.¹²⁹

C'est ainsi que « la Belgique » - en réalité la grande bourgeoisie belge - est le plus important créancier des Etats-Unis, par rapport à sa population, si on laisse de côté des paradis fiscaux d'existence plus juridique que réelle. La dette publique des Etats-Unis détenue par des pays étrangers est de 10.701 milliards de dollars, dont 1.611 détenus par la

Chine et 408 par « la Belgique » (un chiffre à lui seul déjà bien plus que 100 % du PIB).¹³⁰

Ce n'est pas étonnant que, même avec une « dette externe » autour de 100 % du PIB, plus que celle du Portugal, par exemple, les agences de notation ne perdent pas confiance en la Belgique.

2.2. Le séparatisme wallon et la grève générale de l'hiver 1960-1961

2.2.1. Les antécédents

Les trahisons du parti censé représenter les travailleurs sont aussi vieilles que sa propre fondation.¹³¹ Les grandes grèves de l'entre-guerres seront systématiquement trahies par les directions.¹³² Sous l'occupation allemande, les luttes continuent¹³³ et dans ce contexte, la Résistance s'organise, dans le Nord (de Witte Brigade) comme dans le Sud (Wallonie Libre) du pays. La perspective de constituer un seul syndicat unique pour toute la Belgique à l'issue de la guerre est à l'ordre du jour. Mais ce rêve échoue.¹³⁴

Après la guerre, les travailleurs obtiennent d'importantes conquêtes,¹³⁵ mais par la suite, les socialistes s'uniront aux libéraux pour faire prévaloir le clivage catholique-laïques, d'abord avec la question royale et ensuite avec la question scolaire. Et le Parti socialiste, en coalition avec les libéraux, pousse la collaboration de classes jusqu'à diriger le gouvernement de 1954 à 1958, le Premier ministre étant le même Achille van Acker des gouvernements d'après-guerre.¹³⁶

Après que la collaboration de classes avait mené le Parti Socialiste Belge à la défaite électorale en 1958, les catholiques, sous la houlette de Gaston Eyskens, essayent de reprendre la situation en main. Mais les luttes des travailleurs continuent.¹³⁷ Après avoir essayé pendant quelques mois de reconstituer un gouvernement homogène comme avant les quatre ans de Van Acker, Eyskens s'allie avec les libéraux. En mars 1960, il parvient

à mettre la Concertation sociale entre syndicats et patrons en route (la naissance des AIP). Et le 4 novembre 1960, il propose la « Loi unique » : Avec l'argument que la dette publique atteint 400 milliard de francs, il veut augmenter les impôts, ce qui provoque le mécontentement dans la classe moyenne, et réduire les dépenses, c'est-à-dire appliquer des coupes dans la sécurité sociale, dans les indemnités de chômage et dans l'enseignement, et augmenter la cotisation pour la retraite.

2.2.2. La grève du siècle

Le mouvement ouvrier réagit avec force contre la « Loi unique ». Le 15 décembre 1960, une grève est déclenchée qui deviendra générale (360 000 grévistes) et insurrectionnelle.¹³⁸ C'est la « grève du siècle » de 1960/61, un combat héroïque de la classe ouvrière belge, entachée d'une trahison d'envergure de la part des directions syndicales, où le séparatisme wallon est érigé en principe de lutte.

André Renard (FGTB Liège) rejoint rapidement le mouvement (d'origine spontanée) et le 29 décembre, le président national du PSB, Leo Collard, se voit obligé à reconnaître le mouvement, afin de pouvoir le contrôler. Mais quand la grève devient insurrectionnelle, avec le mot d'ordre de *Marche sur Bruxelles*, un mot d'ordre encore dans la mémoire de toute la classe ouvrière belge depuis la question royale, Renard parvient finalement à détourner le mouvement sur une voie parlementaire, en mettant en avant un Mouvement Populaire Wallon « sans distinction

d'opinion philosophique ou politique »¹³⁹, au détriment de l'unité de classe dans le pays. L'argument est qu'on ne peut avancer vers des réformes de structures en Wallonie que si on ne doit pas s'encombrer avec le « retard » des travailleurs flamands.

La « Réforme des structures » était un programme qui préconisait que « les pouvoirs publics » (de l'Etat bourgeois) devaient fixer les objectifs à l'économie nationale et, entre autres, maintenir sous contrôle les holdings financiers et nationaliser le secteur de l'énergie.¹⁴⁰

2.2.3. La trahison du siècle

Le 5 janvier, Renard démobilise la lutte en acceptant « l'idée qu'une solution à la situation [...] peut être recherchée dans le cadre des pourparlers qui pourraient être menés notamment à l'initiative du chef d'Etat. »¹⁴¹ Il ne défend même plus la lutte de ses « travailleurs wallons », il passe ouvertement à la collaboration de classes, et il met à nu toute la surenchère traître de sa campagne de régionalisation et de « réforme des structures ». C'est *la trahison du siècle*.

La grève prend fin mi-janvier 1961 mais le gouvernement Eyskens ne survit pas à cette confrontation. En avril 1961 toutefois, le parti socialiste vient au secours des catholiques pour remplacer les libéraux dans le gouvernement et remettre le capitalisme sur les rails.¹⁴² Le PSB restera au gouvernement avec les catholiques jusqu'en 1974, sauf une interruption de deux ans.¹⁴³

3. Les classes sociales

3.1. La grande bourgeoisie du capital financier

Dans le cadre du changement de modèle de développement capitaliste, la grande bourgeoisie belge a eu largement le temps de se réorienter. Face aux changements objectifs - épuisement des mines, valorisation d'autres types de ressources comme un port maritime (Anvers), globalisation de l'économie qui favorise l'économie de transformation par rapport au secteur primaire d'extraction, perte du monopole sur l'exploitation de la colonie, etc. - elle a su retirer ses billes des secteurs perdants et réinvestir son argent dans d'autres possibilités. C'est le capital financier qui se charge de préserver ses intérêts, avec l'Etat belge comme principal instrument, adapté aux nouvelles conditions de l'infrastructure économique.

Il est vrai que la bourgeoisie belge n'est plus, sur la scène mondiale, ce qu'elle était au temps du capitalisme de papa, quand elle avait encore des multinationales blanc-bleu-belges qui exploitaient la main d'œuvre en Russie et dans d'autres contrées lointaines, quand Paul-Henri Spaak était élu président de la première assemblée générale de l'O.N.U. (1945), et qu'elle gérait une des plus importantes colonies. Mais elle s'est adaptée dans son nouveau rôle, et elle peut même se permettre de jouer

parfois un peu un rôle d'arbitre entre la France et l'Allemagne.

Cet état de choses est géré par un club sélect de bourgeoisie financière belge, qui est parvenu à placer son argent dans ces entreprises multinationales et en reçoit des dividendes. Nous avons vu comment Albert Frère, le belge le plus riche et le plus grand actionnaire individuel de Total, est parvenu à sauver son patrimoine lors de la crise de l'acier.

Précisons quand-même que, parmi ces « Belges », il y a quelques intrus. Récemment, Albert Frère a dû céder sa place d'homme le plus riche de la Belgique au bureaucrate recyclé du Kazakhstan, Patokh Chodiev, qui a obtenu la citoyenneté belge grâce à son ami Kubla et dont la fortune de 3,3 milliards de dollars dépasse tout juste celle de Frère (3,2 mrd \$). Le troisième dans la liste des « Belges » les plus riches selon Forbes est Wang Xingchun, citoyen belge résident à Singapour, diplômé de la Haute Ecole de la Banque populaire de Chine et un des chefs de la Banque de l'agriculture de la Chine. Ce n'est pas par hasard que les « missions commerciales » belges sont bien accueillies en Russie et en Chine.¹⁴⁴

Le capital financier ne s'occupe pas lui-même de la gestion quotidienne des affaires de l'Etat.

Pour cela il a ses « représentants », comme Leterme ou Reynders. Il est toutefois bien organisé. Le réseau « Entreprise et société » rassemble tous les mois une vingtaine de grands patrons belges. A côté d'Albert Frère, on y trouve Etienne Davignon, (Fortis), Jean Luc Dehaene (Dexia), Herman Daems (BNPP Fortis), François Cornelis (Total), Sophie Dutordoir (Electrabel), etc.¹⁴⁵ Pour des événements plus « ouverts », il y a les « conférences » du Cercle de Lorraine, où, par exemple, Bart De Wever, présenté par Reynders, a pu s'adresser aux patrons wallons, qui ont apprécié. Les agents de la bourgeoisie dans les organisations des travailleurs (la bureaucratie syndicale) y sont aussi invités.¹⁴⁶

Quand on se lamente que la dette publique va augmenter, et donc « les intérêts à payer par monsieur tout le monde », on oublie d'ajouter à qui le citoyen lambda paye ces intérêts. En fin de compte, c'est surtout cette grande bourgeoisie belge qui finance la dette publique, à des taux d'intérêt qui rapportent gros. Les dernières années, les Belges riches ont « placé » quelques 120 milliards d'euros en moyenne, qui leur rapportent, sans travailler, en coupant des coupons, plus de 5 milliards par an.

3.2. L'Etat au service de la bourgeoisie

Sous la houlette de cette bourgeoisie, l'Etat se charge de « créer des conditions favorables aux investissements étrangers ».

Les vingt dernières années, il y a une partie de plus en plus importante d'investissements en entreprises de services. Elles représentaient 79 % de ces investissements entre 1995 et 1999.¹⁴⁷ Il ne s'agit pas seulement de, par exemple, France Télécom qui absorbe la compagnie belge Global One (2000 - 4,3 milliards de dollar), mais aussi d'entreprises créées spécialement pour profiter des conditions de « paradis fiscal » de la

Belgique. Dans les années 90 ont été créés des « Centres de Coordination », des entreprises avec un statut fiscal très avantageux qui ne peuvent avoir comme activité que des services administratifs (y compris logistique de stockage et de transport) et qui doivent faire partie d'une multinationale avec présence dans au moins 4 pays. Il n'y a que les grandes multinationales qui peuvent en créer.¹⁴⁸ Le capital social de l'ensemble de ces centres est monté de 250 millions d'euros en 1991 à 62 milliards en 1999, à comparer avec le capital social des 4 plus importantes

entreprises belges (en 1999) sans Centre de Coordination : Fortis (4,6 mrd), SNCB (4,0 mrd), Dexia (3,2 mrd) et Electrabel (2,1 mrd). Le Centre de Coordination Petrofina International avait à lui seul un capital social de 3,4 mrd d'euros, Janssen International (pharmaceutique) 2,7 mrd. En 1999, il y avait quelques 200 Centres de Coordination, avec en moyenne seulement 40 salariés par centre. Elles représentaient 44 % des investissements directs en Belgique en cette année (5 % en 1988).¹⁴⁹

Quand cette politique de Centres de Coordination a été condamnée par

la Commission européenne comme une entrave à la libre concurrence, on a inventé en 2006 les « intérêts notionnels ». Lorsqu'une entreprise emprunte de l'argent pour investir, elle déduit du montant sur lequel elle est imposée, comme dépenses, les intérêts qu'elle paye pour cet emprunt. Avec les intérêts notionnels, elle peut maintenant aussi déduire ce qu'elle « aurait » payé comme intérêt en empruntant, quand elle investit

sans emprunter, avec son propre capital. La Banque Nationale a chiffré ce cadeau aux grandes entreprises à 430 millions d'euros par an.¹⁵⁰

A ces cadeaux aux entreprises, il faut ajouter les « services » que l'Etat belge rend aux grands pays qui hébergent les multinationales dont la bourgeoisie belge a des dividendes. Non seulement il héberge le quartier général de l'Otan et les institutions européennes, dont il assume pas mal

de frais. Surtout, l'armée belge intervient pour servir les nouveaux maîtres du monde sur les différents champs de bataille. La Belgique y est toujours « le bon élève ». Et quand il s'agit de son ancienne colonie, son « savoir-faire » est fort apprécié.

L'essentiel de ces services ne fait jamais l'objet de régionalisation. C'est l'Etat fédéral qui continuera à s'occuper de l'armée, de la politique étrangère¹⁵¹ et des intérêts notionnels.

3.3. La petite bourgeoisie, la classe moyenne et la bureaucratie syndicale

Un des atouts du modèle de développement capitaliste belge, vanté par le gouvernement, est le morcellement de la production moyennant la sous-traitance et une pléiade de PME, la petite bourgeoisie. Kris Peeters, l'actuel Ministre-président de la Région flamande, était administrateur délégué de l'Unizo, l'organisation des classes moyennes flamandes.¹⁵² Ces PME se sont traditionnellement installées en Flandre, mais elles surgissent actuellement aussi de plus en plus en Wallonie, soutenues par des initiatives de la Région wallonne.¹⁵³

Le site officiel de la Belgique disait : « *structurellement, le monde de l'entreprise belge se compose d'une série de grandes entreprises et d'un très grand nombre de PME. [...] Environ 83 pour cent des entreprises belges comptent moins de 10 salariés, 97 pour cent des entreprises emploient moins de 50 personnes. Les PME génèrent plus de 70 pour cent du PIB. Les PME belges sont en outre dans leur très grande majorité des entreprises familiales. [...] Les PME belges sont les plus rentables de l'UE. La Belgique est par ailleurs le seul pays européen dont la rentabilité des PME est de loin supérieure à celle des grandes entreprises.* »¹⁵⁴

Ces PME se créent et disparaissent à tour de bras. A la fin de 2007, il y avait 906.665 entreprises en Belgique, ce qui fait à peine plus de 4 travailleurs par entreprise. De ces

entreprises, 63.700 (7%) ont été créées en 2006, et dans la même année, 7.692 (près de 1%) ont fait faillite, avec une perte d'emploi de 20.864 salariés.¹⁵⁵ Le nombre de faillites est en hausse, déjà avant le « début de la crise » en septembre 2008 : pendant le troisième trimestre de 2008, la hausse est de 22,9% (13,3% en Flandre, 30,2% en Wallonie et 40% à Bruxelles).¹⁵⁶ Au cours des six premiers mois de 2011, 5.403 entreprises ont fait faillite, un record.¹⁵⁷

Quand on sait que la création de délégations syndicales est souvent rejetée par les patrons de moins de 50 salariés, sans qu'elle puisse être imposée par la loi, on s'imagine facilement que cette « rentabilité » mise en avant par le gouvernement belge est en réalité une plus grande exploitation des travailleurs.

D'autre part, pour les travailleurs des grandes entreprises, il y a la bureaucratie syndicale qui parvient souvent à éviter que la lutte de classes « dégénère » et qui convient parfaitement aux intérêts des patrons. Le gouvernement s'en félicite aussi. « *La Belgique est une véritable économie de concertation, dans laquelle beaucoup de choses se règlent entre les organes de représentation des salariés et des employeurs. [...] Lors des négociations relatives aux conventions collectives de travail, les augmentations salariales sont limitées par la "loi sur la sauvegarde de la*

compétitivité". Cette loi a pour objectif d'éviter que la position concurrentielle des entreprises belges par rapport aux entreprises des pays environnants soit menacée. [...] En Belgique, le degré de syndicalisation est de 60 pour cent, soit le pourcentage le plus élevé après les pays scandinaves. »¹⁵⁸

Les grandes multinationales installées en Belgique ont aussi besoin d'un nombre important de « représentant » locaux, des cadres, des ingénieurs, des chefs de personnel. Cette classe moyenne écoutera en premier lieu le patron étranger pour s'assurer son « futur ». Mais il y a, en outre, tout un secteur des appareils du mouvement ouvrier qui se recycle en classe moyenne. Il y a les « dirigeants syndicaux » qui finissent leur carrière chez les patrons. Par exemple, Michel Bovy, pendant 20 ans président du syndicat CSC-Transcom, devient directeur général à la SNCB. Pour lui, « *Employeurs, travailleurs et syndicats ont finalement beaucoup de responsabilités communes* ». ¹⁵⁹ Et il y a ceux qui « apprennent le métier » comme cadres du PS, pour devenir finalement des indépendants comme avocat, réviseur d'entreprise, etc. Rare sont ceux qui acquièrent une fortune comme les oligarques russes, mais ils constituent tout un pan de la classe moyenne, qui se sent bien plus près de la bourgeoisie que du prolétariat.

4. La crise institutionnelle

4.1. La faillite de l'Etat unitaire

La prolifération de PME en Flandre et l'absence de grandes concentrations de travailleurs dans les usines grâce à la sous-traitance vont favoriser les tendances dans la petite bourgeoisie, et dans la population en général, au renforcement des structures gouvernementales « plus proche du citoyen », ou ces petits patrons se sentent à l'aise.¹⁶⁰ Ce sera aussi l'occasion de cultiver un nationalisme proche de la xénophobie en glorifiant une « identité flamande historique ». On est loin des travailleurs flamands qui, dans les années d'après-guerre, s'embarquaient chaque jour dans les bus pour aller travailler dans les mines de charbon wallonnes. Il s'agit maintenant de « Wallons paresseux » qui « profitent » du zèle des flamands au travail.

D'autre part, il y a quinze ans, près de 40 % des salariés wallons étaient employés dans le secteur public alors que ce pourcentage ne s'élevait qu'à 25 % en Flandre et à 33 % à Bruxelles.¹⁶¹ Cette main d'œuvre au Sud garde encore le souvenir des luttes d'antan et elle est encadrée par un parti dont les cadres occupent des postes dans ces entreprises publiques. Actuellement encore, dans la pyramide administrative wallonne, le PS occupe 62 %, contre seulement 24 % pour les catholiques et 10 % pour les libéraux.¹⁶² Un « nouveau

développement » de la Wallonie va exiger de privatiser le réseau d'intercommunales et d'autres structures étatiques, avec la création dans cette région aussi de nombreuses PME. Cela se fait sous la houlette des cadres du PS,¹⁶³ qui vont devenir des petits patrons, eux aussi friands de défendre « leur » Région, et qui devront contenir la réaction de cette classe ouvrière et éviter de que sa mobilisation « contamine le Nord ». La francisation progressive de Bruxelles aidant, les « francophones » vont essayer d'exacerber une « culture francophone », toutes classes confondues, contre « le Flamand prétentieux ».

Le besoin de privatiser les ressources encore en main de l'Etat, une exigence pour renflouer les caisses d'un capitalisme en crise, orchestrée sous le mot d'ordre de la « libéralisation » des marchés, ordonnée par la Communauté européenne, sera à son tour pour la bourgeoisie une raison – et non des moindres – pour avancer vers plus de régionalisation, qui permet de mieux morceler les entreprises de l'Etat.

La Flamenpolitik avait déjà mis sur une séparation du pays en deux régions depuis la première guerre, mais c'était la politique du vaincu. Immédiatement après la deuxième guerre, une tendance séparatiste c'est manifesté en Wallonie, mais ce n'était

pas la politique de la puissance dominante, les Etats-Unis, et du capital financier belge qui s'y était rallié. Quelques années plus tard, la question royale sera l'occasion de raviver la flamme de la contestation, avec un demi-million de grévistes, mais l'unité du pays sera préservée en sacrifiant un roi pour sauver la royauté.

A la longue toutefois, la crise économique se durcit, les conditions favorables du boom économique d'après-guerre s'amenuisent et la bourgeoisie doit renforcer l'exploitation. Avec la grande grève de 1960-61, elle a compris que la division du pays en Régions n'est pas une si mauvaise idée. Cela devient un outil efficace pour diviser les travailleurs. D'ailleurs, l'Allemagne avait finalement quand-même réussi à s'imposer de nouveau en Europe, en dépit de sa structure fédérale.

Gaston Eyskens, omniprésent sur la scène politique belge depuis la fin de la guerre,¹⁶⁴ dira en février 1970, comme Premier ministre : « *L'Etat unitaire, tel que les lois le régissent encore dans ses structures et dans son fonctionnement est dépassé par les faits. Les Communautés et les Régions doivent prendre leur place dans les structures rénovées de l'Etat, mieux adaptées aux situations spécifiques du pays.* »¹⁶⁵

4.2. La mise en oeuvre de l'Etat fédéral

La vision d'Eyskens de 1970 va toutefois prendre encore un peu de temps pour se concrétiser. Un obstacle majeur sera *Bruxelles*, qui bouleverse la relation entre Communautés et Régions. Les Wallons considèrent l'agglomération bruxelloise comme « francophone »¹⁶⁶ et ils mettront l'accent sur les *Communautés* (flamande et francophone, la germanophone étant d'importance économique très limitée) alors que les Flamands la considèrent comme « située en

Flandre »¹⁶⁷ et mettront donc l'accent sur les *Deux Régions* (flamande et wallonne, avec une réticence à reconnaître Bruxelles comme région à part entière).

Lors des élections fédérales de 1977, le rapport de force entre les deux premiers partis (CVP et PS) change. Le PS passe de 35 à 40 sièges aux Chambres alors que le CVP passe de 49 à 43. Cela ouvre le chemin pour une troisième réforme de l'Etat, avec deux points décisifs : Bruxelles devient Région à part entière¹⁶⁸ et les

communautés prennent en charge l'éducation, une compétence avec de lourdes conséquences financières qui posent problème.

En Flandre, la Communauté a fusionné avec la Région et le financement de l'éducation fait partie du budget global. Mais la communauté française n'a pas de ressources propres et doit donc obtenir un financement des Régions wallonne et bruxelloise, ce qui ouvre la voie à des disputes récurrentes, dont la principale victime sera

précisément l'enseignement. En 1990, les enseignants francophones vont entamer une lutte jusqu'alors inconnue pour revendiquer leurs droits.

Il faudra attendre 1993 pour qu'une première ébauche, avec « trois régions et trois communautés », soit consacrée par une nouvelle Constitution. Jusqu'à récemment,¹⁶⁹ un article sur le site du gouvernement

belge (www.belgium.be) disait :

« *La Révision de la Constitution du 5 mai 1993 a consacré le nouvel Etat fédéral, au terme d'une réforme entamée en 1970, approfondie en 1980 et poursuivie en 1988-1989. [...]*

En 1970, une première révision de la Constitution consacre les trois Communautés culturelles. [...] Leurs compétences sont toutefois très limitées. Cette réforme répond à

l'aspiration des Flamands à l'autonomie culturelle.

En 1970, on prévoit également la création de trois Régions dotées chacune d'un territoire et appelées à agir surtout dans le domaine économique. Elles répondent à l'aspiration des francophones, Wallons et Bruxellois, à l'autonomie économique. »

4.3. Les partis régionaux

Les tendances en jeu vont se manifester dans de nouveaux partis politiques qui contestent le règne séculaire des trois formations nationales (catholiques, socialistes et libéraux - voir § 1.2.7.) et défendent des intérêts régionaux.¹⁷⁰

La *Volksunie* (VU) est créée en 1954 comme successeur de la *Christelijke Vlaamse Volksunie*, un cartel électoral de nationalistes flamands (paysans, classe moyenne anversoise) qui avait obtenu un député aux élections de cette année autour de revendications surtout culturelles. En 1968, elle devient le troisième parti en Flandre, avec 20 sièges à la Chambre et 14 au Sénat.¹⁷¹ Elle crée ainsi une compétition pour le principal parti en Flandre, le CVP-PSC, et finit par y provoquer la scission de celui-ci en 1968, quand l'aile francophone s'impose comme parti autonome suite à la volonté flamande d'expulser la section francophone de l'Université catholique de Louvain.¹⁷²

La fixation de la frontière linguistique, en 1963, donne lieu à Bruxelles en 1964 à la création du *Front démocratique des francophones* (FDF), qui y voit les intérêts des francophones de Bruxelles et ses alentours lésés. Le courant fédéraliste d'André Renard donne lieu à la création en 1968 du *Rassemblement Wallon* (RW). En 1972, le FDF, soutenu par le RW, forme un cartel électoral avec l'aile bruxelloise des libéraux (PLP-PVV), ce qui ne plaît pas aux libéraux flamands et provoque la

scission du parti unitaire libéral en deux partis autonomes.

L'insistance de l'aile wallonne du Parti socialiste sur la régionalisation économique du Sud du pays, héritage de la politique séparatiste de Renard, mènera finalement aussi à la scission de ce parti en un PS et un SP en 1978.

Les trois « familles » politiques traditionnelles ne disparaîtront toutefois pas, loin de cela. Chacune a toujours sa propre organisation syndicale/mutuelle nationale. De 1958 jusqu'en 1999, les Catholiques (CVP et le PSC) seront toujours ensemble au gouvernement, soit avec les Socialistes (PS et SP ensemble après la scission), soit avec les Libéraux (PLP/PRL et PVV ensemble après la scission), soit tripartite. La nouveauté est toutefois que les catholiques feront appel aux partis régionalistes pour écarter soit les libéraux soit les socialistes du gouvernement. En 1974, le RW permettra aux catholiques de se passer des socialistes. En 1977, le FDF et la VU entrent au gouvernement, ce qui permet aux mêmes catholiques de se passer des libéraux, mais provoque aussi une scission dans la VU, avec la naissance du *Vlaams Blok*.

Et en 1999, une autre formation politique, unitaire cette fois, les Verts (Agalev et Ecolo), obtient 15 % aux élections fédérales et accepte d'entrer au gouvernement, ce qui permet aux libéraux, en coalition avec les socialistes, de mettre fin à la présence ininterrompue des catholiques au gouvernement depuis un demi-siècle.

Ce sera le gouvernement « Arc-en-ciel » (bleu, vert, rouge). Ce revirement électoral va se répercuter sur tous les partis politiques

En 2001, la *Volksunie* éclate, certains parlementaires rejoignant d'autres partis, de droite (VLD, CVP), ou de gauche (Agalev), d'autres se regroupant au sein de deux nouveaux partis, l'aile droite devenant la *Nieuw-Vlaamse Alliantie* (regroupant la majorité des membres, et héritière des infrastructures du parti) et l'aile gauche devenant *Spirit*.¹⁷³ Au premier congrès national de la N-VA, en mai 2002, présidé par Bart De Wever, il devient clair que les revendications « culturelles » du mouvement flamand d'antan ont cédé la place à l'exigence centrale de la Réforme de l'Etat avec la création de deux « *deelstaten* ».

Aux élections régionales et européennes de 2004, la N-VA (qui n'avait pas atteint le seuil de 5 % aux élections fédérales de 2003) se présente en cartel électoral avec les chrétiens-démocrates du CD&V (26 % des voix), tandis que *Spirit* en forme un avec les socialistes du SP.a.

De nouveaux sigles apparaissent aussi dans les trois familles traditionnelles.¹⁷⁴ Mais après huit ans de gouvernement Verhofstadt, et avec l'irruption de la grande crise contemporaine du capitalisme, l'Union sacrée entre catholiques et libéraux est retrouvée en 2008, toutefois avec le PS et sans le SP (devenu SP.a).

4.4. Les revendications régionalistes

A peine quelques années après la consécration des « trois Régions et

trois Communautés » dans la nouvelle Constitution de 1993, le parlement

même de la Région flamande déclare tout bonnement, en 1999, qu'il y a lieu

de parler de seulement deux Régions, ou plutôt de deux « *deelstaten* », deux Etats fédérés ; que les Wallons devraient faire comme les Flamands : absorber « Communauté » et « Région » dans un Etat fédéré wallon ; et que Bruxelles doit avoir tout au plus un « statut spécial », dont s'occupent les deux Etats fédérés en concertation, pour gérer les fonctions intercommunales, la fonction de Capitale du Royaume et la fonction internationale.

Les Wallons, par contre, vont insister sur le statut de Région à part entière de Bruxelles, en réalité, pour faire un duo avec la Région wallonne, unis par une seule Communauté francophone, et ainsi faire le poids face à la Flandre. En 2008, la Flandre représente 57,6 % du PIB du Royaume et 58 % de la population, alors que Bruxelles et la Wallonie ensemble ne représentent que respectivement 42,4 % et 42 %.¹⁷⁵ Et en mai 2011, le Parlement de la Communauté française adopte une résolution - soutenue par tous les partis de ce parlement - disant que dorénavant, cette Communauté s'appelle Fédération Wallonie-Bruxelles (une décision aussi inconstitutionnelle que celle des Flamands de parler de deux « *deelstaten* »).

A part cela, reste à définir aussi les *compétences* des différentes instances de pouvoir. L'article 35 de la Constitution de 1993 prévoit que le pouvoir fédéral ne s'occupe que de ce qui lui est assigné par les entités fédérées (les *Etats* fédérés, diront les Flamands). C'est une révolution copernicienne par rapport à la règle initiale où l'Etat fédéral déluguait des compétences. Elle est revendiquée par l'ensemble du Parlement flamand, encore récemment (février

2008) dans la *Note Octopus*. Mais l'application de cette norme est conditionnée par une assignation pratique de compétences par les Régions, qui n'a pas eu lieu. Et les successives Réformes de l'Etat seront autant de lieux de dispute pour définir des compétences.

Il s'agit aussi, et surtout, de la distribution des richesses entre les prétendants. Dès la troisième Réforme de l'Etat, en 1988-89, un mécanisme a été concocté pour le financement des Régions et des Communautés par le Fédéral, sous le nom de « Loi de financement ». Il est toutefois constamment remis en cause. Progressivement, on avance d'un système encore très « unitaire » ou l'Etat fédéral récolte les impôts et les distribue aux Régions et aux Communautés selon certaines clefs¹⁷⁶, vers un système avec plus d'autonomie, y compris dans le recouvrement de l'impôt, pour les Régions. Et c'est encore une fois Bruxelles qui sème le trouble. Il y a une grande différence entre ce que produisent ceux qui *habitent* l'agglomération bruxelloise et ce que produisent ceux qui y *travaillent*. Plusieurs centaines de milliers de travailleurs font tous les jours la navette entre leur domicile en Flandre ou en Wallonie et leur lieu de travail dans la capitale. Et la différence est importante dans la mesure où les impôts sont perçus selon le lieu d'habitat et non selon le lieu de travail. D'autre part, l'enseignement étant une compétence transférée aux communautés dans cette troisième réforme, son financement est complètement tributaire de cette Loi de financement pour la Communauté française, alors qu'en Flandre, le budget de la Communauté flamande

est fusionné avec celui de la Région flamande et jouit donc de plus de marge.

A cela s'ajoutent des questions mineures, de revendications linguistiques et de délimitation de frontières entre régions, qui ont toutefois une influence sur les résultats électoraux et qui enveniment le débat. Depuis la *Flamenpolitik* de la première guerre, la frontière entre les régions flamande et wallonne suit - à quelques communes près - le contour des provinces, sauf pour le Brabant. Lors de la quatrième Réforme de l'Etat (1993), cette dernière province a été scindée en deux, mais des intérêts électoraux du moment ont généré une anomalie, le statut de l'arrondissement judiciaire Bruxelles-Halle-Vilvorde,¹⁷⁷ qui continue à constituer une monnaie d'échange dans les discussions communautaires. En 2007, Leterme disait que « La scission de BHV ne réclame pas plus que 5 minutes de courage politique ».

D'autre part, la fixation de la frontière linguistique choque souvent avec la réalité de la langue dominante de la population, une donnée qui est loin d'être immuable. De ce fait, le principe de territorialité ne cesse d'entrer en contradiction avec le principe de personnalité, et les tentatives d'y remédier par des « facilités » pour ceux qu'on déclare alors comme minorités sont une autre pierre d'achoppement.

Tout cela ne doit toutefois pas cacher les enjeux plus profonds des querelles.¹⁷⁸ Et ceux-ci vont se manifester plus clairement avec la récente crise mondiale du capitalisme.

4.5. La crise économique de 2008

Lors des élections fédérales de juin 2007, le succès des catholiques flamands (CD&V - les 800.000 voix pour Leterme), en cartel avec la N-VA, remet les pendules à l'heure après huit ans d'intermezzo libéral (les deux gouvernements Verhofstadt). Toutefois, en Wallonie, les libéraux dépassent le PS.¹⁷⁹ La crise communautaire, maintenue

artificiellement « en commission » par Verhofstadt, éclate au grand jour. Il faut six mois pour arriver à un accord de gouvernement : une coalition de catholiques et libéraux avec le PS et sans le SPa,¹⁸⁰ dirigée par Yves Leterme (CD&V).¹⁸¹ Sept mois plus tard, Leterme présente sa démission au Roi, qui la refuse d'abord, et l'accepte cinq mois plus tard. La

même coalition¹⁸² continue toutefois jusqu'en avril 2010. C'est qu'entre-temps, fin 2008, la crise mondiale du capitalisme est intervenue.¹⁸³

L'intervention du duo Leterme-Reynders pour sauver les banques - 20 milliards d'euros,¹⁸⁴ soit plus de 5 % du PIB, sans compter, p.ex., les garanties de l'Etat jusqu'à 15 milliards pour dépanner la Grèce¹⁸⁵ - montre

clairement que l'appareil d'Etat fonctionne bien, au-delà des querelles communautaires, quand les intérêts du capital financier l'exigent. Hors tout « contrôle budgétaire », le pays

s'est tout simplement endetté à cet effet, une dette qui ne cause d'ailleurs pas de problèmes aux « marchés », contrairement au cas de la Grèce ou du Portugal, étant donné qu'elle est

largement couverte par le solde positif des créances des « particuliers », c'est-à-dire des « riches »¹⁸⁶, de la grande bourgeoisie.

4.6. Les élections de 2010, un score inattendu qui change la donne

En avril 2010, une maladresse du VLD provoque la chute du gouvernement et lors des élections de juin 2010, les cartes sont redistribuées avec comme protagonistes Bart De Wever (N-VA) et Elio Di Rupo (PS).¹⁸⁷ Entre-temps, ce que la LIT appelle la *deuxième phase* de « résoudre la crise » s'impose : la faire payer aux travailleurs. C'est en ce moment que le dessous des cartes des querelles communautaires apparaîtra plus clairement.

La N-VA, montée au créneau grâce au cartel avec le CD&V en 2004, représente une politique de « droite extrême » sans être cataloguée « d'extrême droite ». Elle se dit « ancrée dans le nationalisme flamand démocratique »¹⁸⁸ et elle essaye de faire oublier que De Wever « a serré la main de Jean-Marie Le Pen » et « a assisté aux funérailles de Karel Dillen, fondateur du Vlaams Belang » ou que « des mandataires N-VA sont passés par les milices fascistes de la Vlaamse Militante Orde ou du Taal Aktie Komitee »,¹⁸⁹ mais sa politique est basée sur la promotion de la fausse idéologie du nationalisme, de la xénophobie et de la compétition entre travailleurs. D'autre part, la frontière linguistique est aisément franchie quand il s'agit d'accorder les violons avec le MR pour des initiatives contre les travailleurs.

Le PS représente la politique de contrôle du mouvement ouvrier à travers la bureaucratie de ces organisations, avec la fausse idéologie réformiste qu'il faut bien faire des concessions pour pouvoir être « présent » dans le gouvernement de la bourgeoisie afin d'y « défendre les travailleurs », et que, comme en 1914, il faut « défendre la patrie ».

La bourgeoisie belge n'a jamais envisagé sérieusement la variante fasciste pour maintenir sa domination de classe. L'extrême droite est apparue au Parlement de façon éphémère pendant les 4 ans (avec 5 gouvernements) précédant la Seconde guerre mondiale.¹⁹⁰ Sa percée en 1936 (37 des 202 sièges), avec une défaite électorale cuisante des catholiques, a lieu dans un contexte de grandes luttes ouvrières et elle passe vite à un soutien au nazisme, mais la bourgeoisie, soutenue par l'Eglise dans toutes les paroisses du royaume, parvient à maintenir l'hégémonie indiscutée des catholiques et des libéraux, grâce au soutien fort des socialistes qui occupent, entre autres, les ministères des finances (Henri De Man) et des affaires étrangères (Paul-Henri Spaak) dans le gouvernement de Paul Van Zeeland, poulain du cardinal Van Roey.

Il faudra attendre 1987 pour que

l'extrême droite apparaisse de nouveau au Parlement, comme Vlaams Blok. Face à la montée de ce parti dans les années 1990, la bourgeoisie a opté pour un « cordon sanitaire » autour de « la peste brune », avec un certain succès... au profit finalement d'une nouvelle formation de droite, maintenant « démocratique », la N-VA.¹⁹¹

Par contre, dans différentes occasions, la bourgeoisie a fait appel aux Socialistes dans des moments de crise et de grandes luttes. Le POB a participé dans tous les gouvernements, avec les Catholiques et les Libéraux, juste avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale.¹⁹² Et après la guerre, avec une classe ouvrière très mobilisée, il a même dirigé tous les gouvernements (Van Acker, Spaak, Huysmans) jusqu'en août 1949, soit avec les catholiques, soit avec les libéraux, soit avec les deux, soit seul.¹⁹³ Puis, après cinq ans d'absence, les socialistes ont été une dernière fois encore à la tête du gouvernement (Van Acker - 1954-58). Après la grande grève de 1961, ils sont revenus sous la houlette des catholiques pour faire passer la Loi Unique d'Eyskens chez les travailleurs, et par la suite, ils ont rarement été absents du gouvernement, jusqu'à maintenant.¹⁹⁴

4.7. Droite extrême et Socialistes au gouvernement ?

La situation créée après les élections de 2010 est originale sous différents aspects.

Pour appliquer les plans d'austérité, la bourgeoisie veut faire appel aux organisations syndicales plutôt que les combattre. Cette politique suppose le fonctionnement des trois piliers traditionnels du régime - catholiques, socialistes et libéraux - auxquels sont associés des syndicats respectifs. La bourgeoisie

n'est donc pas du tout intéressée - actuellement en Belgique - en une variante fasciste. Mais le morcellement des unités de production grâce à la sous-traitance généralisée a donné lieu à une dispersion du prolétariat et à tout un tissu de petite bourgeoisie qui ne s'ajuste pas bien à ce schéma traditionnel, et la bourgeoisie doit en tenir compte.

La petite bourgeoisie de la Flandre

a montré clairement qu'elle est capable de faire supporter le fardeau de la crise aux travailleurs, moyennant une politique nationaliste, cultivant la xénophobie (« eigen volk eerst »), semant la discorde avec des relents racistes, avec un contrôle plus féroce sur les chômeurs et sur les modalités d'embauche et de licenciement, « préservant » ses travailleurs de la contamination contestataire qui peut venir de la

Wallonie, etc. D'autre part, une régionalisation poussée, cheval de bataille de la N-VA, est un atout pour faciliter les privatisations.

Les catholiques ont essayé, dans la surenchère communautaire, de coopter la N-VA dans ses rangs quand cette dernière formation était encore modeste, lors du cartel électoral CD&V - N-VA dans les élections européennes et régionales de 2004 et les fédérales de 2007, mais cela lui a été néfaste, et le parti catholique flamand ne dispose plus d'un cardinal van Roey pour faire rentrer les nationalistes dans le rang comme en 1936. La montée fulgurante de la N-VA, qui veut aussi monnayer son succès avec des miettes pour elle-même - un contrôle

accru des impôts, une part plus importante de la richesse produite à Bruxelles - n'était pas dans les plans de la bourgeoisie. La boutade de De Wever « *Voka est mon patron* » a un double sens : 1. Je réponds aux intérêts des patrons ; 2. Ceci dit, les patrons flamands. Et Voka relativise, en rappelant qu'elle est avant tout patron.¹⁹⁵

D'autre part, l'intensité de la lutte des travailleurs n'a rien de comparable avec celle des années après la guerre, ni des années 60 avec la grande grève. Un rôle subordonné des socialistes dans le gouvernement convient donc bien à la bourgeoisie. Le PS a démontré, dans les élections d'avril 2010, qu'il est toujours en

mesure d'exercer un contrôle sur les travailleurs. Mais pour maintenir ce cap, il devrait quand-même défendre un minimum de petites concessions, plus que la bourgeoisie pense devoir accorder ou peut accorder en ces temps de crise. Et le PS doit compter avec les directions syndicales qui, pour maintenir leurs privilèges comme bons bureaucrates, doivent quand-même montrer qu'ils défendent quelques acquis, comme l'unité de la sécurité sociale, quitte à se taire, évidemment, sur des enjeux essentiels du capital financier comme les intérêts notionnels ou les exonérations de cotisations sociales pour les patrons.

4.8. Gouverner en affaires courantes

La N-VA, le premier parti en nombre de sièges à la chambre, ne prétend nullement assumer la responsabilité de Chef de l'Etat belge.¹⁹⁶ Par contre, Di Rupo devient incontournable à ce niveau. Mais la grande bourgeoisie aurait préféré pour quelque temps encore la continuation du gouvernement centré sur les trois piliers traditionnels, le trio Leterme - Reynders - Onkelincks (Catholiques, Libéraux et Socialistes).

C'est dans ce cadre que la bourgeoisie opte donc pour gagner du temps : un « gouvernement en affaires courantes » pendant de longs mois lui convient assez bien, d'autant plus que personne n'ose parler de nouvelles élections, même pas la N-VA dont les sondages montrent une avancée continue.

Après quelques mois, les médias crient au scandale qu'on est « toujours sans gouvernement », mais la Belgique n'a jamais cessé d'être gouvernée, au profit de la bourgeoisie. Et la cacophonie communautaire sert fort bien à masquer les vrais problèmes de la lutte de classes. Le gouvernement fonctionne pratiquement sans contrôle parlementaire, cette institution étant bien plus en veilleuse que le pouvoir exécutif.

Après neuf mois dans ce régime, le Premier ministre affirme : « *Les affaires courantes ? Oh, vous savez, on en a l'habitude en Belgique, c'est*

presque une tradition. [...] C'est un concept sur lequel on n'a pas légiféré. On peut donc, durant cette période, faire tout ce qui est nécessaire. »¹⁹⁷ Et ça marche bien pour la bourgeoisie. C'est le Ministre de l'économie qui le dit : « *On a passé les deux tiers de 2010 en affaires courantes. Et on obtient un meilleur résultat budgétaire qu'annoncé. En tout cas au fédéral. Pas dans les Régions, qui pourtant ne sont pas en affaires courantes.* »¹⁹⁸

Tout au plus, les grands patrons, dans leur tête-à-tête mensuel,¹⁹⁹ se sont impatientés un peu... pour exiger du gouvernement de mettre sur papier les modalités des assainissements budgétaires : « *Nous vous demandons instamment, vu l'urgence, d'obtenir que le Parlement approuve pour l'exercice 2011 un budget crédible, c'est-à-dire conforme au plan de convergence. Cette mesure est, à nos yeux, la seule qui soit de nature à restaurer l'indispensable confiance des investisseurs et éviter une spirale négative.* » Qu'à cela ne tienne ! Théoriquement, un gouvernement « en affaires courantes » ne peut pas présenter un budget, mais « vu l'urgence »... il pourra quand-même le faire. Le ministre des finances nous rassure : « *J'ai fait voter 15 milliards d'euros de garantie pour aider la Grèce. Mais j'ai entendu qu'on ne pouvait pas faire un budget en affaires courantes... [...] Il faut arrêter de dire ça, vraiment !* »²⁰⁰ Et

en marge de toutes les manœuvres De Wever - Di Rupo, en marge des informateurs, pré-formateurs, médiateurs, clarificateurs et autres conciliateurs, le Roi en personne donne mandat au libéral Reynders de s'associer au catholique Leterme pour s'acquitter de la tâche spécifique de concocter un budget selon les normes de « l'Europe ». Voilà de retour l'Union sacrée du capital financier.

Une campagne nationale est orchestrée par les médias pour « exiger un gouvernement », dont on suppose que tous les Belges, toutes classes confondues, auraient besoin d'urgence. Mais à ce même moment précis, les « partenaires sociaux » se sont mis d'accord pour ne rien céder aux travailleurs pendant les deux prochaines années : « *Vu les difficultés budgétaires du pays, et le handicap salarial de la Belgique vis-à-vis des pays voisins, les partenaires sociaux ont convenu de hausses de salaire très limitées.* »²⁰¹

La Présidence tournante de l'Union européenne a été « un succès ». Personne ne discute des instruments que l'Etat met au service du capital financier comme les intérêts notionnels. L'armée belge fait scrupuleusement son « devoir » dans le cadre de l'Otan. En trois ans, le contingent belge en Afghanistan est passé de 360 à 626, grâce aux bons offices du Ministre à la Défense De Crem, « l'ami de Washington »,²⁰² et

des Belges y participent maintenant aux vols de surveillances avec des avions-radar Awacs²⁰³. Ce « gouvernement » décide aussi de faire la guerre en Libye. Voilà que la Belgique continue à être le bon élève quand il s'agit de contribuer aux agressions armées des grands pays,

siège des multinationales où la grande bourgeoisie a placé ses économies.

D'ailleurs, les agences de notation (le service d'étude de l'impérialisme) continuent à évaluer la situation de la Belgique comme très bonne. L'image de la Belgique sur la scène

internationale se soigne, toutes entités fédérées confondues, lors de l'exposition internationale en Chine. Le site web de la Belgique, renouvelé pour l'occasion, montre une image idyllique.

4.9. Se débarrasser de la N-VA

Toutefois, il faut quand-même arriver à former un gouvernement en bonne et due forme. Depuis octobre 2010, Johan Vande Lanotte (SPa) a essayé pendant plus de deux mois à « recréer la confiance ». En janvier 2011, sa *Note* est finalement rejetée par la N-VA, à laquelle le CD&V emboîte le pas, et il désiste.²⁰⁴

La bourgeoisie commence à s'inquiéter un peu. Il s'agit surtout « *vu la longueur de la période d'affaires courantes, [...] de prendre les dispositions nécessaires pour répondre dans un proche avenir aux exigences européennes en matière de politique budgétaire et de réformes structurelles pour les prochaines années* ». ²⁰⁵ Le 10 janvier 2011, Vande Lanotte est prié de rester au pied du canon et de « *prendre toute initiative utile en vue de sortir le plus vite possible de l'impasse politique actuelle* », mais le 26 janvier 2011, il jette l'éponge définitivement.²⁰⁶

Le gouvernement en affaire courante va de toute façon faire le nécessaire pour la question du budget, et entre-temps, on commence petit à petit à voir comment les piliers traditionnels de la politique belge vont reprendre les choses en main, n'en déplaise à De Wever.

Après avoir laissé les libéraux (Reynders) et les catholiques (CD&V) quelque temps à la barre, le lundi 16 mai, onze mois après les élections, le Roi charge le socialiste Elio Di Rupo « de former un gouvernement » et lui demande « de prendre toute initiative utile à cet effet ». Celui-ci dit d'emblée

qu'il va prendre son temps. Il consulte pendant 7 semaines, et le 4 juillet, il présente une « Note » de 110 pages, aux partis en même temps qu'à la presse.

Les commentaires vont bon train, sept partis²⁰⁷ disent finalement « *oui, mais* » à la Note, la N-VA dit solennellement *non*,²⁰⁸ et le CD&V commence cette fois timidement à ne pas suivre aveuglement la N-VA. Au lieu de dire « non », il dit « rien sans la N-VA ». La voie est maintenant tracée pour la bourgeoisie : il faut « *déscotcher* » le CD&V de la N-VA.

Di Rupo « va au Roi » le 9 juillet, et ce dernier « tient sa décision en suspens ». Un ténor du CD&V, Mark Eyskens, un de ses nombreux anciens Premiers, plaide depuis des jours pour que son parti arrête de danser quand siffle celui de Bart De Wever, qu'il associe ouvertement au Vlaams Belang.²⁰⁹ Kris Peeters, l'homme fort du CD&V, se distancie un peu de la N-VA. Il estime que Di Rupo devrait « *réécrire* » sa Note.²¹⁰ De Wever constate amèrement que son plan d'une alliance du côté flamand avec le CD&V et le VLD, à l'exclusion du SP.A et de Groen, ne sera pas la piste suivie par Di Rupo. Il commence à s'énerver.²¹¹

Les grands journaux flamands commencent aussi à prendre leur distance de De Wever, à commencer par le plus grand de Belgique, *Het Laatste Nieuws* : « *La solution avec la N-VA semble définitivement appartenir au passé. [...] Le plus important est de sécuriser la situation financière du*

pays. Il est impensable que le CD&V joue lui aussi la stratégie du pourrissement. »²¹²

Petit à petit commence à apparaître « une ouverture » du CD&V, qui doit trouver la forme de sauver la face. Caroline Gennez, présidente du SP.a, sert d'agent de liaison entre les sept partis et le CD&V (et tout particulièrement Kris Peeters).

Le 15 juillet a lieu une première réunion « des sept avec le CD&V » et le 20 juillet, c'est la « réunion des huit » pour « *négoier la négociation* ». Finalement, après que le Roi, dans son discours pour la Fête Nationale, approuvé par Leterme, s'est « mis en colère », le CD&V lâche la N-VA. Le 22, Di Rupo annonce la bonne nouvelle au Roi, qui le confirme comme formateur.

Ce sont les trois partis traditionnels, soutenus par les Ecolos, qui vont s'occuper du sort de la Belgique. Et si la N-VA crée des problèmes en Flandre, on pourrait éventuellement la rejeter dans l'opposition et la remplacer par le VLD, comme au fédéral.²¹³ Tout le monde peut aller en vacances. On se remettra à table, à huit, le 16 août, et entre-temps, les « affaires courantes » font le nécessaire. De toute façon, le parlement est aussi en congé, jusqu'au 11 octobre 2011.

Les agences de notation et les « marchés » ne se sont même pas rendu compte de ce qui se passait en Belgique. Le gouvernement en affaires courantes tient bon.

4.10. La « Note Di Rupo »

Quant à la Note elle-même, base des dernières négociations pour former un gouvernement, et même pour réviser la constitution, elle ne

présage rien de bon pour les travailleurs.

Pas question, dit-on, de limiter les allocations de chômage dans le

temps. Mais après trois ans, elles seront réduites au minimum de subsistance du CPAS, c'est-à-dire comme s'il n'y avait plus d'allocation.

On ne relève pas l'âge officiel de la pension, mais on relève celui de la retraite anticipée. Théoriquement, on ne touche pas au « premier pilier » du système de pensions, par répartition - l'Etat paye les pensions avec l'argent de ceux qui travaillent encore - mais on veut généraliser le « deuxième pilier », par capitalisation - le travailleur épargne pour quand il sera vieux, et tant pis si le Fond de pension, privé, fait faillite entre-temps.

« On » va créer 250.000 emplois à l'horizon 2015. Mais pas question d'obliger les patrons d'embaucher, ou même leurs interdire de licencier. Il s'agit de « diminuer le coût du travail », c'est à dire, de rendre la force de travail moins chère, de baisser le salaire indirect du travailleur.

Le budget de santé devait être progressivement augmenté de 4,5 %

par an, mais, crise oblige, ce ne sera plus le cas maintenant : seulement 2 % jusqu'en 2015.

Quant à l'immigration, le regroupement familial deviendra plus difficile et les demandeurs d'asile seront informés plus vite sur leur renvoi dans leur pays d'origine, via un retour volontaire ou, à défaut, forcé.

La Note parle aussi de la suppression du Sénat, et d'une circonscription nationale pour la chambre. Une bonne nouvelle ? Résolu le problème BHV ? Pas du tout. Du Sénat, on supprime seulement l'élection partielle par les citoyens. L'institution sera dorénavant constituée par des membres issus des parlements des Communautés et Régions. Et la Chambre aura bien 10 % de députés élus par circonscription nationale, mais aussi 10 % pas élus du tout, mais « cooptés » comme cela se

fait actuellement dans le Sénat. Et le seuil non démocratique de 5 % des voix reste bel et bien en vigueur.

Finalement, pour donner un coup de pouce aux privatisations, une filiale de plus sera créée pour les chemins de fer, pour que les Régions gèrent ensemble l'exploitation du Réseau Express Régional (RER), et la régionalisation de la SNCB sera accrue.²¹⁴

Pour les directions syndicales, la Note est « déséquilibrée », mais bon, pour le secrétaire général de la CSC, Claude Rolin, on ne peut pas en vouloir au président du Parti socialiste : « *Le formateur est dans son rôle. Ce n'est sans doute pas le programme que lui-même souhaitait. Il forge la base d'un compromis.* »²¹⁵ Pas question donc d'organiser la lutte des travailleurs contre ce « déséquilibre ».

4.11. En guise de conclusion

Nous avons situé la crise institutionnelle dans le cadre du développement inégal et combiné des forces productives dans l'Etat-Nation belge. C'est ce développement, avec ses contradictions - plutôt qu'une supposé multiplicité de nationalités dans le pays et un « droit à l'autodétermination » qui en découlerait - qui nous permet de comprendre la constitution de Régions et de Communautés.

Ce développement inégal, ensemble avec la présence dans la population de langues très différentes (d'origine germanique et romane), a donné lieu au développement de deux peuples avec une conscience d'identité propre. D'autre part, après un premier ralliement au principe de territorialité de la Révolution française pour l'emploi des langues dans l'administration, sur la base du monopole du français dans tout le pays, le problème de l'unification linguistique a finalement trouvé une solution originale dans l'Etat belge. Après que le principe de territorialité a donné lieu à une autre grande unification linguistique, cette fois autour d'une langue germanique, un siècle après la Révolution française, la bourgeoisie a finalement opté pour la consécration du bilinguisme,

essentiellement en 1932. Par la suite, les questions linguistiques ont souvent été avancées comme alibi pour soutenir d'autres revendications.

L'Etat unitaire belge a commencé à être sérieusement mis en cause après l'épuisement d'un modèle de développement capitaliste propre de l'époque réformiste du capitalisme, quand les limites d'un pays de moins de dix millions d'habitants, qui avait perdu sa colonie, ont été confrontées avec la mondialisation grandissante de l'impérialisme. D'une part, la prolifération de la sous-traitance et des PME, d'abord en Flandre et plus tard aussi dans le Sud du pays, ainsi que l'intérêt de la grande bourgeoisie de développer des clivages parmi les travailleurs et de scinder des entreprises de l'Etat pour mieux les privatiser, à mené à une régionalisation de plus en plus avancée des structures de l'Etat, essentiellement à partir de la crise chronique du capitalisme, à la fin des années soixante. D'autre part, dans le cadre de ce développement inégal et combiné qui traverse toute l'histoire de la Belgique jusqu'à nos jours, la grande bourgeoisie et le capital financier, de plus en plus soumis aux impératifs des grandes multinationales étrangères, a plus

que jamais besoin d'un Etat belge avec toutes les compétences régaliennes que cela suppose. C'est ce capital financier qui continue à dicter la loi, même s'il doit souvent laisser des miettes à une petite bourgeoisie régionaliste, voir séparatiste, pour les services rendus dans l'exploitation du prolétariat, ainsi que des concessions aux bureaucraties syndicales qui doivent garantir la « paix sociale ».

C'est dans cette optique que Bruxelles, siège de pas mal d'institutions internationales, est souvent un motif de discorde, surtout pour disputer la richesse, produite dans cette région en grande partie par des travailleurs habitants dans les autres régions. Les problèmes linguistiques seront alors souvent avancés pour soutenir ces revendications, si ce n'est pour garantir des avantages électoralistes à court terme.

Dans cette étude, nous traitons rarement des organisations syndicales, non parce qu'elles n'auraient qu'une importance mineure, mais au contraire, parce que leur importance dans ce développement pour la lutte des classes mérite un traitement détaillé dans une étude spécifique. Les hautes directions des trois syndicats

continuent à maintenir une structure unique pour tout le pays, au service des trois piliers traditionnels de la vie politique belge, mais il ne nous échappe pas que, là aussi, des clivages régionalistes, soutenues parfois par des arguments d'ordre linguistique, se manifestent.

Comme disait Lénine : « *La conclusion ? C'est que tout nationalisme bourgeois libéral*

corrompt profondément le milieu ouvrier et porte un immense préjudice à la cause de la liberté et à celle de la lutte de classe prolétarienne. Cela est d'autant plus dangereux que la tendance bourgeoise (et la tendance bourgeoise féodale) se camoufle sous le mot d'ordre de la "culture nationale". Au nom de la culture nationale - grand-russe, polonaise, juive, ukrainienne, etc., - les Cent-Noirs

et les cléricaux, et aussi les bourgeois de toutes les nations, accomplissent une sordide besogne réactionnaire.

Ainsi se présente la vie nationale actuelle, si on l'envisage en marxiste, c'est-à-dire du point de vue de la lutte des classes, en confrontant les mots d'ordre avec les intérêts et la politique des classes, et non avec les "principes généraux", les déclamations et les grandes phrases vides de sens. »²¹⁶

5. Eléments de notre programme, concernant les institutions belges

Le futur de la Belgique est indissociablement lié à celui de l'Europe. C'est dans ce cadre que nous défendons une perspective à long terme, socialiste, pour notre classe. Et c'est aussi dans ce cadre que nous devons préciser nos mots d'ordre concernant l'organisation de l'Etat bourgeois, tel qu'il se construit actuellement.

5.1. Vers une perspective socialiste

Nous sommes d'accord avec la consigne de Trotsky des « *Etats-Unis socialistes d'Europe* », c'est-à-dire une *fédération* d'Etats-Nations socialistes différents. « *C'est la synthèse programmatique entre une réalité, les nations actuelles, avec une nécessité impérieuse, manifesté actuellement comme tendance, celle de leur unité.* »²¹⁷

Dans tous ces cas (Etats-Unis socialistes..., Fédération...), il s'agit d'une consigne pour unir. Et dans ce cadre, nous défendons la consigne d'une Belgique faisant partie des

Etats-Unis socialistes d'Europe, dans la perspective d'une unité mondiale sous un nouveau mode de production, le socialisme. Nous défendons une « *République socialiste de Belgique, s'inscrivant elle-même dans un espace plus vaste, celui des Etats-Unis socialistes d'Europe* ».

Certains défenseurs du fédéralisme en Belgique, comme dans d'autres pays de l'Europe, prônent une *Europe des Régions*. Ce serait une régression par rapport à l'Europe des nations. C'est la Flamenpolitik de l'Allemagne, dans les deux guerres

mondiales, et celle des vainqueurs de la Seconde guerre mondiale pour l'Allemagne (les Länder), c'est-à-dire, la division. De même, une consigne comme la Fédération socialiste de Régions²¹⁸ (en Europe) serait une consigne de division. En dépit de la tendance actuelle manifeste vers une structure fédérale de la Belgique, nous ne défendons pas cette perspective pour un futur socialiste. Notre perspective n'est pas de morceler la Belgique, au contraire.²¹⁹

5.2. L'Etat belge actuel

Entre-temps, nous devons définir une position dans l'intérêt des travailleurs, concernant la manière dont la bourgeoisie organise son Etat maintenant, où nous constatons une progression vers une structure fédérale. Cette progression n'est toutefois nullement le résultat de l'existence de différentes nationalités, moins encore de luttes de « nationalités opprimées ». Ce n'est pas non plus le résultat d'une concurrence entre une « bourgeoisie flamande » et une « bourgeoisie wallonne », et ne représente donc nullement une lutte entre ces deux. C'est la politique de la bourgeoisie belge, dominée par le capital financier, qui a intérêt à créer des divisions dans la classe ouvrière et qui adapte les structures du pays, sachant que la petite bourgeoisie et les directions bureaucratiques lui sont toujours subordonnées en dernière instance. C'est dans ce cadre que nous définissons une position.

L'avancée de la constitution de Régions *par rapport aux provinces*, est progressiste, tout comme, par exemple, la fusion des communes en 1975, et éventuellement la suppression des gouvernements

provinciaux. Cela répond à une globalisation croissante de l'économie et une certaine simplification administrative. Ceci dit, la régionalisation constitue avant tout une politique pour diviser les travailleurs, favoriser les privatisations et opposer des régions plus riches aux plus pauvres.

Nous condamnons évidemment toute la surenchère communautaire pour faire passer en catimini les ajustements contre les travailleurs.

C'est dans ce cadre que nous formulons des mots d'ordre pour les institutions *dans l'organisation actuelle du pays et ses Régions et Communautés*.

- Nous rejetons l'utilisation de la réforme de l'Etat avec la valorisation des Régions contre les intérêts des travailleurs :

- ◊ Non à la scission de la sécurité sociale, de la législation du travail, des allocations de chômage, de l'ONEM, des allocations familiales, des pensions, et en général de tout ce qui concerne directement les acquis de notre classe dans un long siècle de luttes de tous les travailleurs, d'origines diverses, habitant la Belgique.

- ◊ Non à la mise en concurrence fiscale entre Régions, toujours finalement au détriment des travailleurs. Non à la régionalisation de la perception de l'impôt (personnes et sociétés).

- ◊ Le parlement national décide sur les matières à régionaliser, et non l'inverse (les régions qui décident sur les compétences « accordées » au gouvernement national).

- Nous rejetons les « solutions » qui impliquent une tutelle d'une Région sur une autre : Bruxelles doit être une Région à part entière.

- Nous acceptons le principe de territorialité pour l'usage des langues (avec la Région de Bruxelles bilingue), à la condition stricte que les droits linguistiques de toutes les minorités soient respectés (principe de personnalité). Cela implique :

- ◊ que l'apprentissage de l'autre langue majoritaire du pays soit promu et financé de façon adéquate dans tout le pays ;

- ◊ que toute administration dispose des documents officiels dans les autres langues pour lesquelles une minorité de citoyens le justifie, et que ces minorités peuvent recevoir

- les communications dans la langue de leur préférence, exprimée une fois pour toutes ;
- ◇ que toute personne doit être jugée dans une langue qu'elle domine parfaitement, le cas échéant moyennant des traductions financées par l'Etat si la langue n'appartient pas à une minorité qui justifie une structure judiciaire propre ;
 - ◇ qu'il n'y ait aucune discrimination sur la base de la langue. En particulier, nous dénonçons catégoriquement toute tendance xénophobe, ces dernières se manifestant souvent sous le couvert de problèmes linguistiques.
- Certaines activités peuvent être mieux gérées par les Régions que par l'Etat fédéral, et nous ne sommes pas fétichistes sur ce point.²²⁰ Nous dénonçons toutefois que la régionalisation de services se fait souvent comme prélude à la privatisation des entreprises publiques. Nous refusons ces démembrements et ces privatisations et nous disons, au contraire : nationalisation de celles déjà privatisées (et non « régionalisation »).
 - Les *Communautés*, loin de représenter la diversité culturelle dans le pays qui va bien au-delà de la dichotomie flamand/francophone, sont surtout des instruments de division entre les travailleurs. Nous disons : suppression de Communautés et transfert de leurs compétences au gouvernement fédéral.
 - Concernant l'éducation, nous exigeons la séparation de l'Eglise et de l'Etat et nous rejetons la mainmise de l'Eglise catholique ou d'autres instances religieuses sur l'éducation par le biais d'un « pouvoir organisateur » propre. Nous exigeons :
 - ◇ un pouvoir organisateur unique pour tout le pays, contrôlé par les enseignants et les parents d'élèves, qui dispose sur les programmes et l'ordre interne dans les établissements ;
 - ◇ financement par l'Etat fédéral, pour tous les niveaux d'enseignement, en proportion au nombre d'enfants à scolariser (et non en proportion à la richesse de la Région) ;
- ◇ un enseignement dans la langue des habitants, aussi pour les minorités qualifiées.
- Concernant l'Etat fédéral, nous défendons, entre autres :
 - ◇ abolition de la monarchie - « vive la République ! » ;
 - ◇ suppression du Sénat, un organisme anachronique anti-démocratique ;
 - ◇ circonscription unique pour les élections dans chaque échelon de représentation (nationale pour l'ensemble des députés à la Chambre,²²¹ régionale pour les instances régionales, communales pour les élections communales), avec abolition du minimum de 5 % pour avoir une représentation.
 - ◇ autonomie de chaque échelon de représentation pour la désignation des instances exécutives. En particulier, le pouvoir législatif communal décide souverainement sur la nomination du bourgmestre et des échevins.

¹ L'instabilité gouvernementale en Belgique ne date pas d'hier. Entre 1918 et 1940, le pays a connu 24 gouvernements. Pour l'histoire récente, quand le gouvernement Tindemans II tombe et donne lieu à des élections anticipées le 17/4/1977, pour la première fois des partis régionaux sont associés au gouvernement, d'abord le Parti des réformes et de la liberté de Wallonie (PRLW), et quelques mois plus tard la Volksunie et le FDF, les libéraux en étant écartés. Cette coalition parvient à conclure le Pacte d'Egmont (24/5/1977), où le principe des "trois Régions" est établi, mais il ne sera pas appliqué, à cause de dissidences concernant la question BHV, et le 11/10/1978, Tindemans décide "d'aller au roi". (Les Flamands lui en seront reconnaissants : aux premières élections parlementaires européennes directes, le 10/6/1979, ils lui donneront près d'un million de voix.) Suit alors un *gouvernement en affaires courantes*, où Vanden Boeynants remplace Tindemans comme Premier ministre (le dernier Premier francophone avant Di Rupo), jusqu'à ce que Martens prenne la relève le 3/4/1979, plus de trois mois après les élections législatives du 17/12/1978 qui ont fait reculer le score des partis régionaux. (Martens reste Premier ministre pendant plus de treize ans, sauf pendant une période de huit mois en 1981.)

Du 24/11/1991 au 7/3/1992, le gouvernement Martens IX étaient aussi en affaires courantes, ce qui toutefois n'a pas empêché la Belgique de signer le Traité de Maastricht le 7/2/1992.

En 2007, en raison de la durée des négociations pour un accord institutionnel entre les partis vainqueurs des élections du 10 juin, le gouvernement Verhofstadt II reste en affaires courantes pendant 194 jours, au terme desquels il prête serment comme gouvernement de plein exercice le 21/12/2007, mais encore à titre provisoire, jusqu'à ce que Leterme le remplace, le 20/3/2008, neuf mois après les élections. Le 13/12/2007, c'est un gouvernement en affaires courantes qui signe le traité de Lisbonne, ensuite ratifié par le parlement.

² Pour Engels, « *Philippe et Alexandre ont unifié la péninsule hellénique, mais cela n'a pas mené à la formation d'une nation grecque. Les nations ne sont devenues possibles qu'avec la chute du monde dominé par Rome.* » (F. Engels, Sur l'histoire du christianisme originaire, 1894. - publié dans *Marxismo Vivo* n°2, octobre 2011)

S'il faut fixer quelque part dans l'histoire une date de naissance du concept de *Nation*, ce serait celle des Traités de Westphalie qui ont mis fin à la *guerre de Trente Ans* (entre les Habsbourgs d'Espagne soutenus par les catholiques du Saint-Empire d'une part, et les protestants de cet Empire soutenus par les Provinces-Unies et les pays scandinaves, ainsi que la France catholique, d'autre part) et la *guerre de Quatre-Vingt Ans* (la révolte des Pays-Bas contre la monarchie espagnole) en octobre 1648. Ces traités sont à la base du « système westphalien », expression utilisée pour désigner le système international spécifique mis en place, de façon durable, par ces traités, qui ont modélé de façon durable la carte de l'Europe et sont à l'origine du concept même de « droit international » et de souveraineté d'un « pays » plutôt que d'un monarque.

Le jeune Lénine s'est déjà intéressé à la question en 1894 dans une polémique avec les populistes (*narodniki*) qui attribuent les « liens nationaux » au développement des relations sexuelles vers la constitution de familles, puis de tribus et finalement de l'Etat. Lénine y oppose l'agglutination progressive, à partir du 17^e siècle, des régions et royautes avec un certain gouvernement autonome, des troupes propres, des barrières de douane, qui se développent en « liens nationaux » dont l'origine se trouve dans l'échange de plus en plus ample des marchandises et la concentration des marchés locaux en un marché de l'ensemble de la Russie, bref, les relations capitalistes. Lénine rejette l'idée qu'un « sentiment national » serait à la base de la formation des nations. - *What the "Friends of the People" Are and How They Fight the Social-Democrats* - LCW-1 - 129-332 - LW 1 - 146.

Les œuvres de Lénine ne sont pas toutes disponibles en français sur internet - Nous faisons éventuellement référence à l'édition en anglais "Lenin Collected Works" (LCW volume - pages) et / ou en allemand "Lenin Werke" (LW volume - pages)

Dans une polémique avec l'économiste suisse Sismondi en 1897, Lénine rejette une notion de *nation* qui fait « abstraction des contradictions de classe ». LCW - 2 - 129-266. LW 2 - 224.

Staline commence son étude *Le marxisme et la question nationale et coloniale* de 1913 par une définition : « *La nation est une communauté stable, historiquement constituée, de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique, qui se traduit dans la communauté de culture. [...] Seule, la réunion de tous les indices pris ensemble nous donne la nation.* »

³ Lénine, *Notes critiques sur la question nationale* - 1913

⁴ Trotsky situe la défaite du féodalisme en Angleterre au milieu du 17^e siècle. Au cours de ce siècle, il y a eu trois guerres civiles entre des troupes fidèles au Parlement et des troupes qui soutenaient la Monarchie. La deuxième s'est soldée par la victoire de Cromwell et la décapitation du roi Charles I (de la dynastie des Stuart) en 1649. En 1660, la monarchie a été restaurée mais « *quand les Stuart revinrent au pouvoir, il est incontestable que l'Angleterre s'est développée sur la base posée par Cromwell.* » (L. Trotsky, *Deux tories sur un révolutionnaire*, 23/03/1929).

La « lutte des Pays-Bas pour l'indépendance » renvoie à la Guerre de 80 ans (1568-1648) entre le royaume d'Espagne et les 17 provinces des Pays Bas (unifiées depuis 1549 sous Charles V, empereur du Saint empire romain, occupant grosso modo le territoire actuel du Benelux). Dans cette guerre, une Confédération de sept provinces au Nord a déclaré son indépendance en 1581, une indépendance finalement reconnue par le roi Philippe IV d'Espagne en 1648 (la Paix de Munster), ce qui a donné lieu à la constitution d'un nouvel empire colonial, la région la plus prospère du monde, une "république" (1588) et le premier pays à disposer d'une « bourse » d'échange de matières premières (1602). C'est un des

premiers pays où la bourgeoisie a pris le pouvoir. L'empire se limitera toutefois, contrairement à son principal concurrent, l'Angleterre, à une économie de rapine coloniale, sans développement industriel important, ce qui lui fera perdre sa suprématie après un siècle d'« âge d'or ». Les provinces méridionales (grosso modo la Belgique actuelle sans la région de Liège) sont restées sous domination féodale de la dynastie des Habsbourg, espagnole jusqu'en 1700 puis autrichienne jusqu'en 1792.

Au Danemark, « *L'Etat-nation a été construit au 16ème siècle* ». (Lénine, *Dix ministres « socialistes »*, 6/11/1916 - LCW 23 - 132)

⁵ L. Trotsky, *Histoire de la révolution russe*, 1930 - chap. 40 - La question nationale.

⁶ « *Un peuple qui en opprime un autre, forge lui-même ses propres chaînes. [...] Une condition préliminaire pour l'émancipation de la classe ouvrière anglaise est la transformation de l'Union forcée (et donc de l'asservissement de l'Irlande) en une confédération d'hommes libres et égaux, si cela est possible, ou autrement, la séparation complète, s'il le faut.* » (Motion du Conseil Général de l'Association Internationale des Travailleurs (la Première Internationale) de janvier 1870, adressée au Conseil fédéral pour la Suisse romande.) Dans une lettre à Siegfried Mayer et August Vogt, du 9/4/1870, Marx explique : « *Chaque centre industriel et commercial d'Angleterre possède maintenant une classe ouvrière divisée en deux camps hostiles : les prolétaires anglais et les prolétaires irlandais. L'ouvrier anglais moyen déteste l'ouvrier irlandais en qui il voit un concurrent qui dégrade son niveau de vie. [...] L'Irlandais lui rend avec intérêt la monnaie de sa pièce. Il voit dans l'ouvrier anglais à la fois un complice et un instrument stupide de la domination anglaise en Irlande. Cet antagonisme est artificiellement entretenu et développé par la presse, le clergé et les revues satiriques, bref par tous les moyens dont disposent les classes dominantes. Cet antagonisme est le secret de l'impuissance de la classe ouvrière anglaise, malgré son organisation. C'est le secret du maintien au pouvoir de la classe capitaliste, et celle-ci en est parfaitement consciente.* » (voir, p.ex., www.sinistra.net/lib/upt/prcomi/rooo/roooqqebef.html)

⁷ LW 19 - 233

⁸ LW 19 - 535

⁹ LW 20 - 1 Lénine commence l'article en recopiant un article antérieur "Libéraux et démocrates sur la question des langues" du 5/9/1913 (LW 19 - 344 - LCW 19 - 354)

¹⁰ De février à mai 1914 dans la revue *Prosveshcheniye* (Eclaircissement). Dans une lettre à Gorki de février 1913, Lénine est content de pouvoir annoncer qu'un "géorgien sympathique" (Staline) avait pris la peine d'écrire un article sur la question nationale pour la revue. Il s'agit de l'article que nous avons cité dans une note, plus haut. Lénine fait allusion à cet article dans *Le programme national du POSDR*.

¹¹ LCW 19 - 503-507.

A cette époque, Trotsky a eu souvent des points de vue divergents de celles de Lénine. Le moins qu'on puisse dire, c'est que Lénine n'a pas mâché ses mots pour critiquer les positions de Trotsky. Ces divergences ont finalement leur racine dans des points de vue différents concernant la Pologne, et en dernière instance, concernant la Révolution permanente. Après la Révolution russe, Trotsky est finalement arrivé à la conclusion que Lénine était « celui qui a le mieux compris la Question Nationale ».

¹² LW 22 - 326-368 - écrit en juillet 1916

¹³ La Révolution socialiste et le droit à l'autodétermination des nations - thèse VI - jan-fév 1916 (LW22 - 144-159)

¹⁴ A Caricature of Marxism and Imperialist Economism - chap.2 - août-oct 1916 (LCW 23 - 36; LW 23 - 30).

¹⁵ La distinction est reprise par Trotsky quand il fait la distinction entre Etats de nationalité homogène, où « *la révolution bourgeoise développait de puissantes tendances centripètes, passant sous le signe d'une lutte contre le particularisme comme en France, ou bien d'un morcellement national comme en Italie et en Allemagne* », et des Etats hétérogènes comme la Russie ou l'Autriche-Hongrie, où « *la révolution attardée de la bourgeoisie déchainait, au contraire, les forces centrifuges* ». (L. Trotsky, *Histoire de la révolution russe*, 1930 - chap. 40 - La question nationale.) La nationalité dominante en Russie ne représentait que 43 % de la population.

¹⁶ Lenin, *Statistics and Sociology* - LCW 23 - 271-277; LW 23 - 287.

¹⁷ « *En France, il y a 1,3% d'Italiens, dans les territoires annexés par Napoleon III contre la volonté de la population ; en Angleterre, il y a les Irlandais, 10% de la population totale ; et en Allemagne, il y a aussi des nationalités opprimées, "tout comme les Irlandais en Angleterre" : 5,47% de Polonais, 0,25% de danois et 1,87 millions de l'Alsace-Lorraine, quoique pour ces derniers, certainement une partie appartient à l'Allemagne de bon gré.* »

¹⁸ Par cette expression, Lénine entend "des Etats de composition nationale hétérogène", comme ceux des pays du second type dans sa classification. Voir *Le droit des nations de disposer d'elles-mêmes* - fév-mai 1914 - LW 20 - 400.

¹⁹ *Sur le droit des nations de disposer d'elles-mêmes* - LW 20 - 403

²⁰ Les batailles de l'armée de volontaires des provinces autrichiennes des Pays-Bas contre l'armée autrichienne s'étalèrent du 27 octobre au 26 décembre 1789 et donnent lieu à des déclarations d'indépendance successives de différents « Etats ». Les Etats de Brabant, de Gueldres, de Flandres, de West-Flandres, de Hainaut, de Namur, de Tournai, du Tournésis (ou Tournais) et de Malines se réunirent finalement dans la Fédération. Rappelons que des colons en Amérique du Nord venaient de se rebeller contre l'Angleterre et de créer, en 1776, une « *Fédération des Etats-Unis d'Amérique* ». Les frontières politiques entre les « Etats belgiques » - à l'époque, le mot *belgique* était un adjectif - avaient leur origine dans des accidents géographiques comme les communications fluviales. (Voir X. Mabilille, *Histoire politique de*

la Belgique - éd. CRISP 1992 - p.20) Elles ne correspondent nullement à celles des Départements / Provinces créés plus tard, et n'avaient rien à voir avec l'usage des langues. A cette époque l'unique différenciation linguistique était sociale : le français pour la couche supérieure de la population et les « dialectes » (flamands et wallons) pour le peuple.

²¹ Lénine, *The Junius Pamphlet* - juillet 1916 (LCW 22, 305-319) Dans ce texte de 1916, Lénine disait que Rosa Luxembourg (Junius) affirmait à juste titre que "*la monarchie des Habsbourg n'est pas une organisation politique d'un Etat bourgeois mais seulement un ramassis de quelques cliques de parasites sociaux*" et que "*historiquement, la liquidation de l'empire austro-hongrois n'est que la continuation de la désintégration de la Turquie, un réquisit du processus historique de développement*".

²² Une *Légion belge* de volontaires reçoit de la France un crédit de 500.000 livres.

²³ L'armée française est battue à Neerwinden en mars 1793. Dumouriez était en désaccord avec la politique des Jacobins et en particulier avec l'incorporation de la Belgique à la France. Il a essayé, en avril 1793, de retourner son armée contre la France, au profit de l'Autriche.

²⁴ « *Plusieurs années après 1792-93, après la victoire de la réaction en France, la dictature contre-révolutionnaire de Napoléon a transformé les guerres de ce pays de défensives en guerres de conquête.* » Lénine, *The Impending Catastrophe and How to Combat It* - septembre 1917 (LCW 25 - 323-369).

²⁵ A l'image des départements créés en France par le décret du 22 décembre 1789 de l'Assemblée constituante.

²⁶ En réalité, une des différentes langues d'oïl en usage à l'époque, celle développée originellement dans la région parisienne, et qui s'est imposée au reste.

²⁷ Ce principe d'unification linguistique sur tout le territoire avait été adopté bien avant par les Pays-Bas septentrionaux et le Royaume Uni et sera adopté plus tard en Allemagne lors de l'unification sous Bismarck. C'est le *principe de territorialité* pour l'usage des langues, une conséquence de la constitution d'un Etat-Nation. Le besoin d'unification linguistique pour la population apparaît avec le capitalisme. Il n'existait pas pour les serfs, liés à la terre du seigneur. Aux Pays-Bas s'est imposé le dialecte d'Amsterdam ; au Royaume Uni, la langue de l'Angleterre a été imposée aux autres composants du RU ; en Allemagne, c'est le Hochdeutsch (l'allemand des hauteurs, de la région montagneuse) qui s'est imposé sur tout le territoire. La langue n'est pas à l'origine de la constitution des nations, comme le prétend Staline dans son article *Le marxisme et la question nationale* (janvier 1913). Elle en est la conséquence.

²⁸ Lénine, *An Unfortunate Peace* - 24/02/1918 (LCW 27 - 51-52) Voir aussi *The Chief Task of Our Day* 11/03/1918 (LCW 27 p.159-63) Lénine compare la paix de Brest-Litovsk, que la Russie révolutionnaire a dû signer, avec la paix de Tilsit, imposé par Napoléon à la Prusse en 1807. "*L'envahisseur a détruit toute l'armée allemande, a occupé sa capitale et toutes ses grandes villes, a instauré sa propre police, a forcé le vaincu de lui fournir des troupes fraîches pour d'autres guerres de rapine, et a divisé l'Allemagne en concluant des alliances avec certains Etats allemands contre d'autres. La paix de Tilsit a été une humiliation suprême pour l'Allemagne, mais elle a, en même temps, marqué un tournant vers une révolte nationale suprême.*"

²⁹ L'Angleterre attendait depuis des années l'opportunité de séparer ces contrées de la France. Le 8/12/1789/, quand la Révolution brabançonne commençait tout juste à être décidée en faveur des Belges, le sous-secrétaire d'Etat anglais Burges leur écrivait : « *Nous regardons le choix d'un chef, muni du pouvoir exécutif comme essentiel à votre union, que sans lui nous considérons comme une chimère et qui se disloquera au premier mécontentement des provinces wallonnes, qui pourraient alors se donner à la France. [...] nous n'avons aucun intérêt dans le choix de ce chef, il nous est indifférent pourvu qu'il ne soit pas Français ou uni d'intérêts avec la France.* » X. Mabilley, Histoire politique de la Belgique, CRISP 1992, p.43

³⁰ « Dès 1648 la Hollande, qui fut la première à développer le système colonial, était à l'apogée de sa grandeur commerciale. [...] De nos jours [1864], c'est la suprématie industrielle qui entraîne la suprématie commerciale. ». K. Marx, *Le Capital*, livre I, chap. XXIV,6 (éd. PUF p. 846).

³¹ Lénine, Extraordinary Fourth All-Russia Congress Of Soviets - 2. Report On Ratification Of The Peace Treaty, 14/03/1918 (LCW 27 - 169-201).

Des secteurs réactionnaires (soutenant les monarchies féodales) avaient d'ailleurs profité de cela pour essayer un retour en arrière. Une guerre paysanne anti-française au Nord du pays (*Boerenkrijg*), fin 1798, soutenue par l'Angleterre et l'Autriche, a duré deux mois. On peut la comparer avec « *le rôle réactionnaire des paysans de Vendée qui se précipitèrent à la défense du régime féodal, c'est à dire de leurs propres chaînes* ». (L. Trotsky, *Manifeste d'alarme* - 1940) Un demi-siècle plus tard, Hendrik Conscience, ayant pris l'épisode comme thème d'un roman, conclut que « *Vandaag durft niemand van de nog levende patriotten beweren dat hij aan deze heroïsche strijd heeft meegedaan* » (Aujourd'hui, personne parmi les patriotes encore en vie n'ose affirmer qu'il a participé à cette bataille héroïque).

³² La ville de Verviers ne connaissait pas de corporations, et elle sera un des berceaux de la révolution industrielle. Déjà en 1735, une "machine à feu" était en usage à Lodelinsart, à peine 23 ans après sa première application en Angleterre. A Gand, au passé prestigieux de grand centre drapier, une première raffinerie de sucre est créée en 1750 et on y compte déjà trois indiennes (production d'étoffes de coton imprimées) en 1770. En 1800, Lieven Bauwens y installa la première machine à tisser mécanique sur le continent, à partir de plans copiés en Angleterre.

³³ Xavier Mabilley - Histoire politique de la Belgique - 1992 CRISP, p.24

³⁴ En 1817, les frères Cockerill acquièrent les propriétés des princes-évêques de Liège qui avaient été confisquées dans la Révolution française et y installent des ateliers de construction pour les machines à vapeur et la mécanisation de

l'industrie textile. En 1823, ils construisent le premier haut-fourneau à coke hors de l'Angleterre, à Seraing. Un arsenal de construction de bateaux, Cockerill Yards, est ouvert en 1824 à Anvers. En 1829, cette entreprise fournit le premier bateau à vapeur pour la navigation rhénane.

³⁵ Ernest Mandel, *La Belgique entre néo-capitalisme et socialisme*, publié dans *La Gauche* n°21, 22 et 23, mai-juin 1964 (voir le site www.ernestmandel.org).

³⁶ Les provinces belges comptaient alors près de 4 millions d'habitants, contre seulement 2,5 millions pour celles du Nord.

³⁷ L'industriel de Liège, John Cockerill, par exemple, est un fervent partisan de la continuité du règne de Guillaume I. Il est le leader du parti orangiste.

³⁸ Le premier gouvernement n'était pas de la "haute bourgeoisie". Sur les 10 membres, seulement trois était suffisamment riche pour être éligible au Sénat censitaire par après. (Xavier Mabille - Histoire politique de la Belgique - 1992 CRISP, p.97)

³⁹ En 1815 l'Ancien Régime est restauré en France (les Bourbons), mais en juillet 1830, la bourgeoisie financière (les orléanistes) y reprend le dessus, même si Lafayette parvient à sauver la royauté (avec la dynastie des Orléans). Cette révolution de 1830 en France fait partie d'un mouvement à échelle européenne. La Grèce, par exemple, a profité de cette révolution pour s'émanciper de la Turquie. Il y avait en Belgique un petit secteur qui, en 1830, voulait retourner à la situation d'avant Waterloo, mais les souvenirs de l'époque française n'étaient pas euphoriques dans la population, et la grande majorité de la bourgeoisie préférerait maintenir de bonnes relations avec la principale grande puissance de l'époque, l'Angleterre.

⁴⁰ Dans les premières années d'existence de la Belgique, de 1831 à 1836, la Société Générale vendit la plupart de ses domaines fonciers afin de dégager des moyens financiers à investir dans l'industrialisation de l'Etat. Des 47 hauts fourneaux existant en 1838, 20 sont contrôlés par la Société Générale et 12 par la Banque de Belgique.

⁴¹ Ce n'est que dix mois après l'indépendance qu'un roi a été trouvé, Léopold de Saxe Cobourg Gotha, 41 ans, d'origine allemande, ancien officier de l'armée russe, veuf d'une princesse française qu'il avait rencontrée en Angleterre lors de ses études.

⁴² K. Marx, *Der "konstitutionelle Musterstaat"* (L'Etat constitutionnel modèle), dans *Neue Rheinische Zeitung*, n° 123, 22/10/1848 - Nous soulignons.

⁴³ En 1870, la puissance installée de machines à vapeur, par habitant, en Belgique était 72% de celle en Angleterre, un pourcentage qui était alors de 19 pour la France et de 46 pour l'Allemagne. - (Un siècle d'histoire industrielle (1873-1973), Belgique, Luxembourg, Pays-Bas - R. Leboutte, Jean Puissant, Denis Scuto - éd. SEDES 1998 - p.17.)

⁴⁴ « *Il n'y a qu'un seul pays dans le monde civilisé où n'importe quelle grève est prise avec acharnement et délectation comme prétexte pour en découdre officiellement avec la classe ouvrière. Ce pays unique et bienheureux est la Belgique, l'Etat modèle du capitalisme continental, le petit paradis agréable, et bien garni de clôtures des propriétaires terriens, des capitalistes et des curés.* » Tract « Aux travailleurs de l'Europe et des Etats-Unis » de L'Association Internationale des Travailleurs (I Internationale), du 4 mai 1869, demandant la solidarité avec les grévistes de Cockerill, durement réprimés dans un bain de sang.

⁴⁵ La valeur des terres à l'hectare a presque doublé de 1830 à 1866. (Louis BERTRAND - Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830 - www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

⁴⁶ « *La Belgique et la Russie ont en commun une histoire toute particulière de coopération. Il y a cent ans, la Belgique était un pays qui investissait assez activement dans l'industrie et la sphère bancaire russes. Au seuil du XXe siècle, le capital belge a beaucoup contribué au développement de l'économie russe. C'est notamment grâce à lui que s'est préparée l'étape industrielle du développement de la Russie.* » Intervention du Président de Russie V. V. Poutine devant les représentants des milieux d'affaires de Belgique le 2 octobre 2001 à Bruxelles (publié par le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie - Département de l'information et de la presse) <http://www.in.mid.ru/bl.nsf/0/dc1a336ac736274443256adc00402b72?OpenDocument>

⁴⁷ A propos de la loi du *développement inégal et combiné*, voir L. Trotsky, Histoire de la Révolution russe, chap. 1. Trotsky termine ce chapitre en disant que "*Le parti révolutionnaire russe [...] n'est pas allé chercher l'expression des problèmes de la révolution dans la Bible, ni dans cette démocratie "pure" qui n'est autre que le christianisme sécularisé, mais dans les conditions matérielles des classes qui intègrent la société.*"

⁴⁸ On retrouve ici l'origine même de la prétendue « accumulation initiale » décrite par Marx pour l'Angleterre : « *La nouvelle aristocratie foncière était l'aliée naturelle de la nouvelle bancocratie, de la haute finance fraîche éclosée et des grands manufacturiers qui s'appuyaient alors sur les droits de douane protecteurs.* » - Le Capital, Livre I, chap. XXIV,2 (éd. PUF, p.815)

⁴⁹ Une enquête de 1842, par exemple, signale que 40 % de la population n'avait pas la santé suffisante pour être enrôlée dans l'armée. Alors que l'Angleterre légiférait dès 1802, pour protéger les enfants employés dans l'industrie et la France en 1841, rien de semblable fut non seulement voté, mais même proposé en Belgique ! (Louis BERTRAND - Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830)

⁵⁰ Voir Lénine, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, chapitre 6. Il s'agit des nouvelles acquisitions coloniales entre 1884 et 1900. Lénine donne aussi quelques chiffres dans *Du mot d'ordre des États-Unis d'Europe* - 23 août 1915 :

Quatre grandes puissances d'Europe : Angleterre, France, Russie et Allemagne, avec une population de 250-300 millions d'habitants et une superficie de près de 7 millions de kilomètres carrés, possèdent des colonies dont la population est d'environ un demi-milliard de personnes (494,5 millions), et la superficie est de 64,6 millions de kilomètres carrés, soit près de la moitié du globe (133 millions de kilomètres carrés sans les régions polaires).

C'est la Conférence de Berlin sur le partage de l'Afrique (1884-85) qui « octroie » le Congo à Léopold II.

⁵¹ *Société Anonyme Belge de Construction Aéronautique*

⁵² *Société Anonyme Belge d'Exploitation de Navigation Aérienne*

⁵³ Kroniek van België, Standaard uitgeverij, Antwerpen, 1987, p. 844

⁵⁴ Un exemple significatif est la famille Frère-Orban. Walthère Frère-Orban, petit fils d'un maître armurier liégeois Frère, marié avec une des filles d'Orban, important industriel de Liège, siège au gouvernement ou le dirige à partir de 1847, au total pendant 30 ans de sa vie. Il en est le chef à deux reprises (1868-1870 et 1878-1884). Sa vie parlementaire s'étend de 1846 à 1894. Il est le fondateur de la Banque Nationale (1850), le Crédit communal de Belgique (1860) et la Caisse générale d'épargne et de retraite (1865). Il abolit les droits de barrière et les octrois en 1860. En 1879, son gouvernement a établi l'enseignement primaire laïc.

Actuellement, le Baron Albert Frère, est considéré comme l'homme le plus riche de la Belgique.

⁵⁵ Le but était d'organiser la campagne électorale pour vaincre le gouvernement libéral de Walthère Frère-Orban.

⁵⁶ La tendance Paul Janson, qui se sépare des 'doctrinaires' (tendance Frère-Orban) en 1887.

⁵⁷ Lors de la grande grève de 1886, son chef, Emile Vandervelde, traite les grévistes de « *bande, grisée de pillage et de destruction. [...] A la suite des ouvriers sans travail, surgirent de leurs trous obscurs toutes les bêtes immondes, vagabonds, qu'on retrouve dans toute perturbation sociale* ». (Voir Marcel Liebman, Les socialistes belges 1885-1914, dans la collection Histoire du mouvement ouvrier en Belgique - Vie Ouvrière - Bxl - 1979). Aux élections de 1894, le POB obtient 26 sièges au parlement. Le député Louis Bertrand se justifie en 1895 en disant : « *Nous passons, nous autres socialistes, pour des fauteurs de grève (...) Je pourrais citer de nombreux cas où je suis intervenu avec mes camarades pour éviter une grève ou pour concilier les ouvriers et les patrons là où une grève s'était produite.* »

⁵⁸ Xavier Mabille - Histoire de la Belgique - 1992 - CRISP p. 83.

⁵⁹ La Première *Guerre scolaire* (1879 - 1884) termine par une victoire de l'enseignement catholique.

⁶⁰ Ce n'est qu'en septembre 1819 qu'une première réglementation est envisagée pour introduire des changements dans le régime linguistique napoléonien, uniquement pour les provinces flamandes, avec l'intention de remplacer le flamand par le néerlandais, et encore avec un "régime de transition jusqu'en 1823". Le retour à l'usage généralisé du français dans l'administration précède l'indépendance en 1830, comme une première concession du roi Guillaume.

⁶¹ Les quatre grandes variétés du wallon appartiennent toutes aux *langues d'oil*, dont le français standard est originaire.

⁶² Arrêté du Gouvernement provisoire du 16 novembre 1830. Voir X. Mabille, *Histoire politique de la Belgique*, 1992, p. 125

⁶³ La référence à l'allemand ne concerne pas les actuels Cantons de l'Est, annexés à la Belgique en 1920, mais certaines régions de l'actuel Grand Duché de Luxembourg, revendiquées à l'époque comme territoire belge.

⁶⁴ Hendrik Conscience (1812-1883), né à Anvers quand cette ville faisait partie de la France, commença à écrire en français et décida en 1837 d'écrire " *dans la langue du peuple*" avec *In 't Wonderjaar 1566* (En l'année remarquable 1566. C'est l'année de la Révolte des Gueux contre le pouvoir espagnol), ce qui lui valut d'être expulsé du domicile paternel. Pour Jacob Kats (1804-1886), fils d'un officier hollandais émigré, tisserand et ensuite enseignant, proto-socialiste, il s'agissait de "*faire le lien entre langue et mouvement social*". Il organisait du théâtre en flamand, grâce au soutien de Louis Jottrand, un avocat wallon. Ce dernier présidait une *Commission des griefs* (flamands) en 1857, mais le résultat se limite à un subside pour la littérature flamande. Ce sont d'ailleurs les Libéraux (pas encore différenciés de ce qui plus tard sera les Socialistes) qui organisent, dans un premier temps, ce combat pour l'émancipation linguistique de la population, avec le Willemsfonds, fondé en 1851, et c'est en opposition aux libéraux que les Catholiques créent leur propre organisation, le Davidsfonds, en 1875. En 1945, les Socialistes créent aussi leur propre association, le Vermeylenfonds.

Dans les décennies qui suivent l'indépendance, il y a des partisans d'unifier l'orthographe du flamand avec celle du néerlandais (dont, par ex., Conscience) et d'autres qui veulent une unification linguistique propre des langues flamandes, différente du néerlandais (dont, p.ex., Domien Sleeckx, cofondateur en 1844 du premier quotidien en flamand, *Vlaamsch België*). C'est la tendance Conscience qui prendra le dessus. En 1864, la Belgique opte officiellement, en accord avec les Pays-Bas, pour une orthographe commune, la *Spelling De Vries en Te Winkel*. Ce n'est qu'en 1947 qu'un Traité culturel concernant une "langue standardisée commune" est conclu entre les Pays-Bas et la Belgique.

Pour apprécier la différence entre la langue parlée encore aujourd'hui en Flandre occidentale et le néerlandais, on peut consulter les pages du West-Vlamschn Wikipedia : <http://vls.wikipedia.org/wiki/Voorblad>.

⁶⁵ Dans la sidérurgie et à la mine, la langue wallonne du lieu était souvent utilisée pour la formation des ouvriers et dans de nombreuses communes, les conseils communaux se faisaient souvent dans les deux langues.

⁶⁶ La première loi linguistique (concernant l'usage des langues dans les tribunaux) date de 1873, et ce n'est qu'en 1887 que, pour la première fois, un roi des Belges s'adresse en flamand à ses ouailles.

⁶⁷ Le peuple flamand, « *une fois investi du droit électoral, voulut être honoré dans sa langue et contraignit ses maîtres à une humiliante soumission. Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication de l'intrusion du flamand dans les débats*

parlementaires : discours et prestations de serment. » (Jules Destrée, Lettre au roi, 1912). Après la défaite électorale des libéraux en 1884, suite à la première guerre scolaire (1879 - 1884), les catholiques gouverneront le pays jusqu'à la Première Guerre mondiale.

⁶⁸ Par exemple, les textes de loi sont "traduit en flamand", le texte français faisant foi. En 1907, un projet de loi concernant les ingénieurs des mines impose la connaissance du flamand à tous les ingénieurs (en Flandre comme en Wallonie). La majorité des députés wallons rejettent la loi. Dans un esprit d'apaisement, le député anversois Louis Franck limite l'exigence de la connaissance du flamand aux ingénieurs exerçant leur métier en Flandre. La loi est alors adoptée.

⁶⁹ Voir <http://217.19.236.211/docs/previews/ELB-AML-MLA-18960.pdf> Destrée fait aussi référence à « *Une seconde espèce de Belges [qui] s'est formée dans le pays, et principalement à Bruxelles. Mais elle est vraiment peu intéressante. Elle semble avoir additionné les défauts des deux races, en perdant leurs qualités. [...] Cette population de la capitale, dont quelques échantillons épars existent en province, n'est point un peuple : c'est un agglomérat de métis.* » Le 16 mars 1929, Jules Destrée et Camille Huysmans signent le « Compromis des Belges », dénonçant « *comme funeste toute propagande tendant à la constitution de deux États séparés* ».

⁷⁰ Lenin, *Statistics and Sociology* - LCW 23 - 271-277; LW 23 - 287.

⁷¹ Par exemple, en juillet 2011, dans un groupe de travail sur l'équilibre linguistique à l'armée, les francophones souhaitent obtenir un rééquilibrage, notamment via des examens en langue moins radicaux. CD&V et N-VA estiment au contraire que les exigences doivent être accrues. (Le Soir 14/07/2011)

⁷² Cette université fut fondée en 1817 sous les auspices de Guillaume I. Les cours se donnaient alors en latin. La flamandisation sera annulée après la fin de la guerre, et il faudra attendre 1931 pour qu'elle soit réintroduite.

⁷³ Lettre du gouverneur général Von Bissing envoyée au Kaiser le 6 avril 1917:

⁷⁴ Un « *Algemeen Beschaafd Nederlandsch* » (ABN) est promu comme langue unifiée, utilisée dans les différentes provinces flamandes, mais jusqu'aux années 1920, ce n'est encore que l'instrument d'une élite. Par la suite, il devient instrument d'ascension sociale. Voir www.onzetaal.nl/nieuws/geschiedenisabn.php.

⁷⁵ Le monument en honneur des morts sur les plaines de Diksmuide arbore "*Alles voor Vlaanderen, Vlaanderen voor Kristus*" (Tout pour la Flandre, la Flandre pour le Christ).

⁷⁶ En 1921 aussi, une proposition wallonne de sonnette d'alarme (une loi doit avoir une majorité de parlementaires des deux Régions, Flandre et Wallonie) est avancée, mais elle est rejetée par les Flamands.

⁷⁷ Le 16 mars 1929, le wallingant Destrée et le flamingant Camille Huysmans signent, avec 26 autres députés socialistes au sein du P.O.B, le « Compromis des Belges » pour l'homogénéité linguistique et culturelle de la Flandre et de la Wallonie, débouchant sur la loi linguistique du 14 juillet 1932 qui prescrit le néerlandais comme langue officielle de la Flandre et le français comme langue officielle de la Wallonie, sacrifiant consciemment les droits linguistiques des francophones de Flandre. Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_du_mouvement_wallon

⁷⁸ La boutade que la frontière linguistique en Belgique date de l'époque de Jules César n'est que cela : une boutade. Elle est pourtant reprise sur le site de la Belgique, à partir de la Présidence tournante de l'Europe pour ce pays en 2010 : « *La réforme de l'Etat belge est un processus dynamique, qui facilite et équilibre chaque fois un peu plus le fonctionnement des institutions. En tout cas, c'est une manière pacifique d'assumer le vieil héritage des Romains et des Germains.* » (www.belgium.be/fr/publications - coup d'œil sur la Belgique)

⁷⁹ En 1789, il y avait 300 Länder, réduits à 39 lors du congrès de Vienne en 1815. L'unification allemande sous Bismarck en 1870 a réduit l'importance de ces divisions et Hitler y a mis fin formellement (la *Gleichschaltung*). Le nom *Land* date de la république de Weimar (1919 - 1933), mais les divisions actuelles ne correspondent pratiquement en rien à cet antécédent historique.

Avec la division de l'Allemagne en deux pays en 1949, onze Länder ont été créés dans la zone d'occupation anglo-étasunienne, réduit à neuf en 1952. Après l'unification avec la zone d'occupation française en 1952, cette zone y a été ajouté comme dixième Land (la Sarre). En Allemagne de l'Est, la division en Länder a été abolie en 1952, mais récréée après la réunification : les six « *neue Länder* » (nouveau Länder).

Les Länder envoient des représentants au *Bundesrat*, alors que les citoyens élisent leurs représentants fédéraux pour le *Bundestag*. Les Länder ont une autonomie beaucoup plus importante que les régions en France ou en Belgique.

⁸⁰ En France, on parlait déjà depuis 1955 de « programmes d'action régionale » en vue de « promouvoir l'expansion économique et sociale des différentes régions ». Mais c'est en juillet 1972 que les Régions obtiennent un statut légal, avec des conseils régionaux. Une loi de 1982 institue l'élection de leurs mandataires par le suffrage universel direct, la première de ces élections ayant lieu le 16 mars 1986.

En Italie les régions à statut ordinaire sont mises en place au début des années 1970, en même temps que les régions françaises. A partir de la fin des années 1990, de nouvelles fonctions administratives leur ont été attribuées, avec l'instauration d'un impôt régional sur le revenu des personnes physiques et sur le secteur privé. Une réforme constitutionnelle de 2001 inverse le système de partage des compétences : jusqu'alors, la loi fixait les compétences des régions, le « reste » étant compétence fédérale. Le nouvel article 117 de la Constitution fixe une liste des compétences exclusives du législateur national, une liste des compétences partagées entre l'Etat et les régions, et octroie aux régions toute matière qui ne figure pas sur les deux listes précédentes. En novembre 2005, le Gouvernement Berlusconi approuve une nouvelle réforme qui tend à transférer de nouvelles compétences législatives aux régions dans trois nouveaux

domaines, où elles interviendraient à titre principal : l'enseignement, la santé publique et la sécurité publique. D'autre part, il s'agit aussi de renforcer les pouvoirs de l'exécutif national sur des questions-clefs.

En Allemagne, les Länder ont toujours fait partie du panorama politique depuis leur création après la guerre. Mais après les élections de septembre 2005, le SPD et la CDU/CSU ont formé un gouvernement de "grande coalition" avec, entre autres, sur le programme une réforme de la constitution (restée inchangée depuis 1949). Par cette réforme, les Länder accepteront d'intervenir moins dans le processus d'élaboration des lois fédérales, en échange d'un transfert de compétences accru dans un certain nombre de domaines comme l'éducation et la recherche, l'environnement, le régime pénitentiaire, la rémunération des agents de la fonction publique, l'aide sociale et... les heures de fermeture légale des magasins. Le gouvernement fédéral se réserve, par contre, l'exclusivité de la « lutte contre le terrorisme ». Les Länder ont le droit de promulguer un processus administratif divergent de celui prévu dans une loi fédérale. Chacun des Länder peut également lever des impôts.

⁸¹ Tout comme, par exemple, la fusion de beaucoup de communes : en 1975, le nombre de communes est réduit de 2739 (selon la constitution de 1831) à 589. Un autre exemple est la tutelle sur les communes en Wallonie, exercée par la Région à partir du 01/01/2012, et non plus par la Province.

⁸² Paul Frix, Vice-président de la section belge de l'Union européenne des fédéralistes (UEF Belgique), directeur général honoraire du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, dans une carte Blanche dans Le Soir du 27/07/2010

⁸³ Le Soir, 02/09/2010

⁸⁴ Le Soir, 28/09/2010

⁸⁵ Ainsi, après la capitulation de la Belgique, les prisonniers de guerre qui parvenaient à s'exprimer correctement en néerlandais obtenaient leur *Entlassungsschein*, permettant de regagner leur foyer. Le 12 juillet 1944, moins de deux mois avant la libération, Hitler annexât la Belgique au *Großdeutsches Reich*, sous forme d'une *Reichsgau Flandern* (capitale Anvers) et une *Reichsgau Wallonien* (capitale Liège). Voir Tijdschrift van de Vlaamse Beweging - <http://users.telenet.be/frankie.schram/tijd/1788.html>.

⁸⁶ La Belgique est libérée en septembre 1944. L'Allemagne capitule le 8 mai 1945, le Japon le 2 septembre 1945.

⁸⁷ « *La disparition de toute contradiction entre nos aspirations flamandes et l'idée belge aura comme conséquence un changement dans notre comportement par rapport à tous les problèmes concernant l'Etat, son autorité et la communauté nationale belge. Nous nous opposerons avec force à toute tentative de diviser le pays ou de toucher à son unité politique. Les discussions interminables sur des sujets comme le fédéralisme ou la "nationalité conditionnée" appartiennent définitivement au passé. La tricolore arbore nos bâtiments. Avec une surprise, qui est devenue rapidement une joie, nous avons constaté que notre Flandre constitue une partie nécessaire de la Belgique. Ensemble avec les Wallons, nous allons mettre tout en oeuvre pour renforcer la communauté nationale, dans laquelle chacun, de l'industriel flamand au mineur wallon, trouve sa place. Dans la Belgique dont nous rêvons, Bruxelles n'est plus la pierre d'achoppement auquel l'unité tant désirée se blesse constamment, mais le carrefour de nos deux cultures nationales, le pont qui unit le Nord et le Sud.* » - De Standaard - 5.10.1945 (cité dans Kroniek van België, Standaard uitgeverij, Antwerpen, 1987, p. 862)

⁸⁸ Déjà avant la Première guerre mondiale, il y avait un mouvement wallon en défense de la francophonie pour tout le pays, animé surtout par des libéraux qui redoutaient une hégémonie des catholiques du Nord du pays. Il allait jusqu'à défendre l'idée d'une séparation administrative avec l'unilinguisme en Wallonie et le bilinguisme en Flandre. Le mouvement disparaît toutefois sous la vague patriotique lors de la Deuxième Guerre mondiale. Une *motion autonomiste* de 1912 disait : « *Considérant qu'il y a lieu d'affirmer la volonté des populations wallonnes d'être gouvernées désormais conformément aux tendances généralement admises dans cette région du pays au point de vue philosophique et social comme au point de vue des intérêts matériels ; que ces tendances sont actuellement enrayées par la suprématie inégale due à la puissance électorale des populations rurales d'Anvers, du Brabant (Nord) et du Limbourg ; qu'un régime de large autonomie reconnue aux provinces belges wallonnes peut seul rétablir l'équilibre indispensable à la Nation ; [...] Proposent de porter à l'ordre du jour la question de l'élargissement des prérogatives des Conseils provinciaux dans tous les domaines de leur activité morale et matérielle.* »

⁸⁹ Discours de Dehousse à cette occasion.

⁹⁰ La question du retour de Léopold III comme Roi après la guerre a été soumise à une consultation populaire, avec comme résultat une faible majorité pour le retour (57,68 %), mais une prépondérance très forte du Non dans trois provinces wallonnes. Les élections de juin 1950 donnent la majorité aux catholiques, qui ramènent alors le Roi au trône. Mais un soulèvement insurrectionnel, principalement dans le sillon Sambre-et-Meuse de la Wallonie, et finalement une grève générale (500.000 grévistes) ont mené à l'abdication de Léopold III en faveur de son fils Baudouin de 20 ans, le 31 juillet, le lendemain d'une fusillade à Grâce-Berleur qui avait causé la mort de quatre manifestants.

⁹¹ www.larevuetoudi.org/fr/story/le-gouvernement-provisoire-wallon-de-1950

⁹² Voir, p.ex. E. Mandel, *Marxisme et fédéralisme*, revue Lutte de Classes, 1962. Le texte, tout comme d'autres articles de *La Gauche* des décennies 60-80 que nous citons par la suite, est reproduit dans *Cahiers de formation marxiste* n°4 -2007 - de la LCR.

⁹³ Pour *La Gauche* (n°9 - mars 1977), "*les Wallons n'ont jamais connu d'oppression nationale en Belgique*". Mais dans un article publié sur le site de la LCR le 21 juillet 2000, François Vercammen élargit la notion "d'opprimé" : "*Ou, plus*

simplement, quand l'une ou l'autre de ces nationalités a la conviction que son caractère propre exige des solutions propres dans un cadre politique propre."

⁹⁴ "On a trop souvent tendance à oublier qu'il existe non deux mais trois nations en Belgique. Les Allemands des cantons de l'Est forment la minorité nationale la plus opprimée de Belgique." *La Gauche*, 07.12.1977

Pour les besoins de la cause, le caractère d'un "Etat multinational" est même appliqué aux trois Régions (Flandre, Wallonie, Bruxelles) : « Comme le soulignait Ernest Mandel, "Du point de vue marxiste, le fédéralisme est la forme d'organisation étatique idéale lorsqu'il s'agit d'un Etat multinational", ce qui est bien le cas de la Belgique. » Thèses pour le Congrès (décembre 2010) - point 43.

⁹⁵ Voir la brochure de la LCT, *Les travailleurs sans papiers, un maillon essentiel de l'exploitation capitaliste* - 2008

⁹⁶ Voir plus haut.

⁹⁷ L. Trotsky, *Lettre au Secrétariat International et aux camarades de la section espagnole*, 17/05/1931 - Voir aussi *La question nationale en Catalogne*, 13/07/1931.

⁹⁸ *Le Soir* 02/02/2008

⁹⁹ Van der Kelen, éditorialiste du quotidien de plus gros tirage de Belgique, *Het Laatste Nieuws*, cité par *Le Soir*, 02/09/2010

¹⁰⁰ Français, néerlandais, anglais, turc, arabe, bulgare, polonais et roumain. (*Le Soir* 15/07/2011)

¹⁰¹ « *Tout Etat unilingue est en droit de préserver son homogénéité, dans l'intérêt du corps social, et en vue d'empêcher sur son territoire la constitution de minorités allogènes, cause probable de troubles futurs.* » E. Mandel, *Bruxelles, la Flandre et le fédéralisme*, *La Gauche* n°47, 6/12/1963

¹⁰² La fête nationale flamande du 11 juillet se rapporte à la bataille des Epérons d'or de 1302, une bataille des guildes contre la noblesse française où participaient aussi les namurois. Le *Vlaamse leeuw*, le blason des Flamands, est utilisé encore aujourd'hui par la gendarmerie française comme insigne de la région Nord-Pas de Calais. Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Flandre_fran%C3%A7aise

¹⁰³ E. Mandel, *Le rapport économique du MPW*, *La Gauche* n°48, novembre 1961 - *Le Chant des Wallons* commence par « *Nous sommes fiers de notre Wallonie* ».

¹⁰⁴ En aide de Plan Marshall par habitant, la Belgique est un des pays le plus secouru, bien plus que la France, la RFA ou le Royaume Uni. Il y avait déjà des liens avec les Etats-Unis dans l'entre-guerres. L'installation de General Motors Belgium à Anvers date de 1924. Le 11 mars 1935, le gouvernement belge signa un accord commercial avec les Etats-Unis avec une baisse substantielle des droits de douane dans les deux pays.

¹⁰⁵ Site du gouvernement wallon, 10/01/2007 - www.wallonie.be/fr/decouvrir-la-wallonie/economie/histoire-de-l-economie-wallonne/index.html.

Le Traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), entré en vigueur en 1952, avait prévu une compensation pendant 5 ans pour la fermeture des mines belges et la reconversion, à charge de la France et l'Allemagne, mais les mineurs n'en ont pas bénéficié, en dépit du fait que leur "dirigeant" se trouvait à la tête de cet organisme. En septembre 1959, c'est un ancien secrétaire général de la FGTB, Paul Finet, qui devient président de la CECA. Trois mois plus tard, cette institution signe un accord avec le gouvernement belge pour l'assainissement de l'industrie minière. Entre 1952 et ce moment, la moitié des mines belges avaient déjà été fermées. La dernière mine de Wallonie ferma ses portes en 1983, suivie en 1992 par la dernière mine du Limbourg.

¹⁰⁶ C'est en ce sens que la Une du journal *Le Soir* titrait le 3/12/2008, à l'occasion de l'éviction de Maurice Lippens de la direction du holding Fortis, que c'était la fin du « capitalisme de papa ».

¹⁰⁷ Dans les 14 pays de l'OCDE, il y avait 7000 entreprises multinationales en 1969, 40.000 aux environs de 1995 et 63.000 en 1999. Voir Patrick Vandenhove *Directe investeringen in het buitenland - De investeringsstroom vanuit en naar België* - décembre 2001 - *Le Working Paper* 6.01 du Bureau Fédéral du Plan (<http://www.plan.be>), cité par la suite comme DIB.

¹⁰⁸ Abandonnez tout espoir - c'est ce qu'écrivait le poète italien Dante Alighieri sur les portes de l'enfer, il y a sept siècles.

¹⁰⁹ DIB.

¹¹⁰ Fons Verplaetse, *Hoe rijk is België*, dans *Knack*, 06.08.2008

¹¹¹ La Belgique a un « solde négatif » des investissements étrangers non-financières. Les autres investissent chez nous bien plus que les Belges ailleurs. Le solde est de -38 % du PIB. Ce solde n'est négatif pour aucun autre pays de l'UE, à part la Grèce (-7 %) et le Portugal (-16 %), et est à comparer avec le solde positif de l'Allemagne (+6 %), la France (+30 %) ou les Etats-Unis (+6 %), et le négatif de la Chine qui n'est que de -17 % de son PIB. Voir *Knack*, 06.08.2008, chiffres de 2006, transformées en % PIB.

¹¹² *Economie générale*, un exposé sur l'Economie belge qui, en 2009, se trouvait encore sur le site <http://www.diplomatie.be> du gouvernement belge. - Le pays est aussi grand importateur, la balance commerciale étant habituellement pratiquement en équilibre.

¹¹³ Fons Verplaetse, *Compétitivité et parts de marché* - dans le bulletin n° 138 de juin 2008 du Conseil Central de l'Economie

¹¹⁴ *Le Soir* 08/06/2011

¹¹⁵ *Economie générale*, op. cit.

¹¹⁶ *Economie générale*, op. cit.

¹¹⁷ *Economie générale*, op. cit.

¹¹⁸ A part VW, toutes les usines d'automobiles se trouvent en Flandre, et VW, à Forest n'embauche pas à Bruxelles mais "importe" ses travailleurs de Flandre.

¹¹⁹ *Economie générale - op.cit.* - Jusqu'en 1997, il y avait aussi l'usine Renault à Vilvorde (3000 salariés), mais étant de trop pour le constructeur français, elle a été fermée d'un jour à l'autre.

Ces chiffres du gouvernement datent de quelques années. Signalons que la construction automobile est en régression. En 2010, seuls 525.000 véhicules sont sortis des usines belges. (Le Soir 25/03/2011)

¹²⁰ www.investinlanders.com - 12.09.2008

¹²¹ En 1981, Frère vend la Société Cockerill, le fleuron de la sidérurgie belge depuis 1823, à l'Etat belge, qui la passe ensuite à la Région Wallonne. En 2002, Cockerill est intégré au groupe Arcelor, contrôlé essentiellement par des fonds de pension américains. La Région wallonne reste le premier actionnaire jusqu'en 2005, quand elle vend une partie de ses actions pour financer son plan de relance économique. En 2006, Arcelor est absorbée dans ArcelorMittal qui devient ainsi le premier groupe sidérurgique mondial.

¹²² Voir Presse Internationale n°36, mars 2006

¹²³ Sans la partie "banque", la Generale Bank / Générale de Banque, qui en avait été détachée en 1934, suite à la crise de 1929.

¹²⁴ La presse continue à glorifier Tractebel comme « belge ». Sous le titre « Le canal de Panama, une histoire belge », *Le Soir* accompagne le prince Philippe quand celui-ci célèbre le fait que « le bureau d'études Tractebel Engineering a obtenu le contrat d'études de l'élargissement et de l'approfondissement du canal ». (Le Soir, 28.03.2009)

¹²⁵ *Le Soir* 06.03.2009 - Alors que le prix de l'électricité est fixé par l'Etat en France, en dépit des règlements européens, le marché d'électricité en Belgique est « libre », ce qui fait que les ménages belges payent ce service à Electrabel, incorporé à GDF-SUEZ, plus cher qu'en France. La fixation du prix en France a coûté 700 millions d'euros en 2008 à Suez, qui profite maintenant du prolongement de la vie utile des réacteurs nucléaires belges, et a engrangé un bénéfice record de 6,5 milliards d'euros en 2008.

¹²⁶ Canada 1995, Corée du Sud 1998, Royaume Uni 2000, Chine 2004

¹²⁷ *Le Soir* 14.03.2009

¹²⁸ Eric De Keuleneer, professeur à la Solvay Brussels School of Economics and Management. - *Le Soir* 22.01.2011.

En chiffres pour 2006 : la dette de l'Etat est de -90% du PIB et celle des entreprises de -85% du PIB, mais les particuliers ont un actif financier net de +210% du PIB, ce qui fait un solde total positif de +35% du PIB (210 - 85 - 90 = 35). Ce solde total n'est que de 25% du PIB pour l'Allemagne et de 5% pour la France, alors qu'il est négatif pour les Etats-Unis (-19 %) et l'Espagne (-61%). (Voir Knack, 06.08.2008.)

Trends du 10/05/2012 cite une « liste des fleurons belges » passés, il n'y a pas si longtemps, sous pavillon français : Cockerill-Sambre (via Usinor), GB (Carrefour), Royal Belge (Axa), Petrofina (Total), Tractebel (Suez), SPE (EDF), Electrabel (GDF Suez), Fortis Banque (BNP Paribas), ... « En 2011, 3800 sociétés noir-jaune-rouge sont présentes outre-Quévrain, occupant plus de 150 000 salariés. »

¹²⁹ Trends 22/06/2011

¹³⁰ Voir Trends 10/03/2011. Le *total* de la dette publique des Etats-Unis est d'environ 14.000 mrd. A part la Chine, les seuls créanciers plus importants que la Belgique en chiffre absolu sont le Japon (1393 mrd), le Royaume Uni (806), les Îles Caïman (732), le Luxembourg (623) et le Canada (424).

¹³¹ Lors de la création du Parti Ouvrier Belge en 1885, en vue de "*réunir en un seul parti toutes les organisations ouvrières du pays*", cinq provinces sont représentées (dans l'ordre d'importance des délégations) : le Brabant, la Flandre orientale, Liège, le Hainaut et Anvers. (Voir X. Mabilie, *Histoire politique de la Belgique*, 1992, p. 177.) D'emblée toutefois, ce parti, et l'organisation syndicale en son sein, serviront à contrôler les luttes, à "éviter les débordements", plutôt qu'à organiser la résistance. Voir plus haut, note 57.

¹³² Les trois semaines de grève "sauvage" de 30 000 mineurs du Borinage en 1923 se font contre l'avis du POB et des syndicats. Avec la grande crise des années 1930, la masse de chômeurs en Belgique était passée de 15.000 personnes à 85.000 en quelques mois (de août 1930 à avril 1931). Lors de la grève de plus de deux mois de 1932 dans le Hainaut, les mineurs ont dû occuper la Maison du Peuple de Charleroi pour forcer le syndicat à soutenir leur mouvement. L'année 1936 est celle de grandes luttes en France. En mai, une grève générale paralyse le pays. Un gouvernement de Front populaire (dirigé par le socialiste Blum) y met fin en juin, mais les travailleurs y ont obtenu gain de cause pour certaines revendications dans les Accords de Matignon. Le 2 juin de cette année, les dockers anversois partent en grève et les directions syndicales essaient en vain d'y mettre fin. Le lendemain, les travailleurs du diamant se solidarisent. Une semaine plus tard, le mouvement s'étend sur le bassin industriel liégeois. La répression violente a comme effet que 10 000 grévistes occupent les ateliers de la FN à Herstal et à partir du 12 juin, les mineurs du Borinage se mettent aussi en grève. C'est à partir de la Wallonie que le mouvement s'étend alors au Limbourg, à Gand et à Bruxelles. Le syndicat catholique (CSC) et le POB essaient en vain de contrôler ce mouvement de 500 000 grévistes. La grève se termine le 21 juin avec une conquête : la Conférence Nationale du Travail.

¹³³ Le 10 mai 1941, un an jour pour jour après l'invasion, 100 000 travailleurs se mettent en grève pour salaire et pour un rationnement alimentaire plus équitable, sous la direction du communiste Julien Lahaut, dans le bassin liégeois et dans le Hainaut et le Limbourg. Ils obtiennent gain de cause.

¹³⁴ Jusqu'à la libération, les catholiques et les socialistes n'avaient pas un parti de membres, mais plutôt des structures de coordination : la "standenorganisatie" (les catholiques des différents segments de la société : travailleurs, jeunesse, paysans, classe moyenne,...) pour les catholiques, et les organisations de travailleurs (syndicats, coopératives,...) pour les socialistes. Après la libération, les catholiques constituent le Parti Social Chrétien (PSC) avec affiliation individuelle, et le PSB adopte aussi cette forme, ce qui laisse le chemin libre pour une réorganisation du mouvement ouvrier. La Confédération des syndicats Chrétiens (CSC), issue de l'unification en 1912 du syndicat chrétien flamand (Vlaams Verbond der Christene Beroepsverenigingen - fondé en décembre 1908) et le wallon (Confédération des syndicats chrétiens et libres des provinces wallonnes - fondé en juin 1909), participe en 1944 à une réunion "d'unification" avec d'autres organisations, mais refuse par la suite toute initiative en ce sens. En avril 1945, la Confédération générale du travail de Belgique (CGTB - 250 mil membres), issue du PSB, s'unifie alors avec la Confédération belge des syndicats uniques (CBSU), une formation issue du regroupement des Comités de lutte syndicale (CLS, du Parti communiste - 167 mil membres), le Mouvement syndical unifié (MSU - créé et animé par André Renard - 60 mil membres) et le Syndicat général unifié des services publics (SGUSP- 52 mil membres), pour constituer la FGTB. L'influence du PC, qui avait 12,7% des députés lors des élections de 1946, plus que les libéraux, ne durera toutefois pas. S'alignant sur la politique de Staline, comme en France, il canalise toute la force révolutionnaire de la Résistance vers une collaboration de classes, avec le mot d'ordre de "produire d'abord" pour remettre l'économie capitaliste sur les rails. Le PCB participe au gouvernement entre 1944 et 1947, et c'est son ministre de la Santé publique, Albert Marteau, qui signe en novembre 1944 le désarmement de la Résistance et son incorporation dans l'armée de la bourgeoisie. En 1948, il n'a plus de représentant dans la direction de la FGTB, et sa présence au parlement se réduit progressivement (4,6% en 1950). (Voir X. Mabille, Histoire politique de la Belgique, CRISP 1992, p. 307)

¹³⁵ Déjà en décembre 1946, les dockers d'Anvers se mettent en grève et obtiennent une réponse favorable à leurs demandes après 4 semaine d'arrêt de travail. En septembre 1947, les métallos de Liège suivent leur exemple et obtiennent une victoire partielle.

¹³⁶ Après l'issue salomonique de la question royale, les catholiques obtiennent la majorité absolue dans le parlement et en profitent pour augmenter le financement étatique de leurs écoles, ce qui déclenche la "deuxième guerre scolaire". En 1954, ils perdent les élections et un gouvernement "laïque" (socialiste-libéral, dirigé par Achiel Van Acker, PSB) reprend le dessus et annule ces avantages. Les catholiques se mobilisent, avec trois grandes marches sur Bruxelles. Aux élections suivantes, en 1958, les catholiques reprennent leur avantage au parlement. Ils forment finalement un gouvernement de coalition avec le PSB, et quelques mois plus tard aussi avec les libéraux, et un Pacte scolaire est signé par les trois piliers traditionnels de la vie politique belge.

¹³⁷ En février 1959, 76 000 mineurs du Borinage se mettent en grève contre la fermeture des mines. Par la suite, 140 000 grévistes de la province de Liège s'y ajoutent. En mars 1959, ce sont les travailleurs flamands transfrontaliers des mines et du textile qui font grève à cause de la dévaluation du franc français. Ils obtiennent un subside du gouvernement, mais les patrons français licencient beaucoup de ces Belges. Le 11 novembre 1959, 35 000 paysans marchent sur Bruxelles.

¹³⁸ Voir Gustave Dache, *La grève générale insurrectionnelle et révolutionnaire de l'hiver 1960/61*, éditions marxisme.be - 2010. L'auteur était à l'époque un ouvrier qui a participé en première ligne de ce combat historique.

« Il est clair que cette grève présente de plus en plus un caractère révolutionnaire, voire insurrectionnel, qui pourrait compromettre le régime et l'unité du pays. Dès lors le gouvernement est unanimement d'avis qu'il faut se montrer très ferme et prendre toutes les mesures que commande la situation. » Procès-Verbal de la réunion du Gouvernement Eyskens IV du 24 décembre 1960 - cité dans <http://www.larevuetoudi.org/fr/story/une-th%C3%A8se-in%C3%A9dite-sur-60-61>

¹³⁹ Voir le chapitre XV sur le MPW dans Gustave Dache, *La grève générale insurrectionnelle et révolutionnaire de l'hiver 1960/61* - ed. marxisme.be 2010

¹⁴⁰ L'origine du concept de réformes de structures remonte à la crise du capitalisme libéral dans les années 30, et le "Plan" alors défendu par Henri de Man. Il est repris et adopté par la FGTB, mais pas par le PSB, lors d'un congrès extraordinaire fin octobre 1954. André Renard en était le fervent défenseur. Voir à ce propos une Communication de Pierre Tilly (UCL), présentée au colloque international *Cent ans après la "Charte d'Amiens" : la notion d'indépendance syndicale face à la transformation des pouvoirs*, octobre 2006 - http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/Colloques/ColloqueSyndicalisme/Comenligne/TILLY_COM2session9.pdf

¹⁴¹ Voir Gustave Dache, *La grève générale insurrectionnelle et révolutionnaire de l'hiver 1960/61* - ed. marxisme.be 2010, p. 287.

¹⁴² Le 15 mars, Renard fonde le Mouvement Populaire Wallon, après avoir démissionné de son poste à la FGTB. Quatre ans plus tard (après la mort de Renard - 20/7/1962), le courant sera expulsé du PSB et à la veille des élections de 1968 il créera son propre parti, le Rassemblement wallon (RW) qui obtient 20 % des voix en Wallonie en 1971. Le RW sera finalement absorbé dans le giron libéral.

¹⁴³ Le gouvernement Vanden Boeynants (PSC) en coalition avec les libéraux, mars 1966 - juin 1968. En 1968, Eyskens reprend service.

¹⁴⁴ Trends 11/03/2011 Il s'agit du classement de 2010. Entretiens, Frère a récupéré son "poste".

¹⁴⁵ Le Soir 18/01/2011

Des organismes similaires existent à l'échelle européenne (European Round Table of Industrialists - ERT) et internationale (Institute of International Finance - IIF), les deux créés au début des années 1980. L'IIF a été consulté explicitement par Merkozy lors du Sommet européen du 27/10/2011 en relation avec la crise de la dette souveraine grecque. Voir Le Soir 28/10/2011.

¹⁴⁶ La secrétaire générale de la FGTB, Anne Demelenne, a accepté l'invitation de s'adresser aux grands patrons dans ce club, le 21 juin 2011. Présentée par Jean-Claude Daoust, le président de Beci, la fédération patronale bruxelloise, elle y a fait savoir que « *les syndicats sont conscients de l'importance d'une économie compétitive* ». Et après avoir dénoncé la CSC d'avoir déclenché la grève des TEC, elle a rappelé que 98 % de l'activité syndicale ne consistait pas à se croiser les bras, mais à négocier avec les patrons. (Le Soir 22/06/2011)

¹⁴⁷ DIB

¹⁴⁸ Des entreprises avec un capital propre d'au moins 25 millions d'euros, et un chiffre d'affaires d'au moins 250 millions d'euros

¹⁴⁹ DIB

¹⁵⁰ Le Soir 20.02.2009

¹⁵¹ Les Régions peuvent exercer une certaine activité sur le plan international, « dans la mesure de leurs compétences ». Il s'agit surtout de missions et représentations commerciales à l'étranger, avec parfois un show politique comme le fait que le ministre-président flamand Kris Peeters rencontre le Premier ministre hollandais Mark Rutte chez lui début juillet 2011 et veut pouvoir recevoir seul des chefs de gouvernement. Mais la politique étrangère dans son ensemble, qui décide par exemple de nommer les ambassadeurs et de bombardier la Libye, reste bel et bien de compétence fédérale.

¹⁵² Le Soir, 18/01/2011

¹⁵³ En 2010, la croissance de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises wallonnes était supérieure à celle de la Flandre : + 4,3 % en Wallonie, contre + 1 % au Nord. Et entre 2003 et 2008, le nombre de PME wallonnes a augmenté de 10 %, le double de la croissance flamande. (Le Soir 08/03/2011)

¹⁵⁴ *Economie générale*, op.cit.

¹⁵⁵ Le Soir 02.01.2007, 21.03.2007, De Standaard 17.12.2007

¹⁵⁶ Le Soir 24.09.2008

¹⁵⁷ Le Soir 02/07/2011 - En 2012, la tendance s'accroît encore. Il y eut 40 faillites par jour en septembre - Le Soir 2/9/2012.

¹⁵⁸ *Economie générale*, op.cit.

¹⁵⁹ Le Soir, 2.2.2008. Dans un article sous le titre "Du syndicat aux rangs patronaux", on y trouve d'autres exemples éloquentes. Thierry Nollet, secrétaire général du Setca (FGTB) de 2002 à 2004, devient directeur du département socio-juridique du Groupe S (secrétariat social). Fabrice Pollet, qui était juriste dans la CSC, devient directeur des ressources humaines chez Euro Center/Eggo (400 salariés). Il se félicite de son expérience : « *J'ai retiré de cette pratique la conviction qu'il valait toujours mieux privilégier la prévention, et que cet objectif passait d'abord par le fait de considérer l'interlocuteur comme un partenaire* ».

¹⁶⁰ Cet aspect est souligné par Pia Gigli dans un article du 14/1/2006 sur le site de la section italienne de la LIT concernant la Réforme de la Constitution en Italie en 2005-2006, où se manifeste la même tendance de décentraliser certaines compétences, tout en renforçant les compétences régaliennes de l'Etat central.

¹⁶¹ Service des Etudes et de la Statistique de la Région wallonne - Tendances économiques n°11, octobre 1996 - <http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/fichiers/TE11ES1167.pdf>

¹⁶² Le Soir 25/05/2011 - Ecolo occupe 1%.

¹⁶³ Voir, p.ex. Jean Peltier sur la saga de Tecteo, La Gauche n° 51 - janvier-février 2011

¹⁶⁴ Eyskens est ministre des finances dans les premiers gouvernements dirigés par le Parti socialiste (Van Acker, Spaak), et à partir de 1949 (quand la bourgeoisie peut se passer des socialistes pour gouverner) il est Premier ministre ou ministre à différentes occasions. Il dirige le gouvernement qui résout la question royale, en coalition avec les libéraux, puis il participe au gouvernement catholique homogène Duvieusart comme Ministre des affaires économiques et des classes moyennes jusqu'en 1950. Il revient comme chef de gouvernement en juin 1958 (successeur de van Acker), jusqu'en avril 1961, quand suite à la grande grève, le gouvernement de coalition avec les libéraux est remplacé par un gouvernement PSC en coalition avec les socialistes. Il revient comme chef de gouvernement en juin 1968. Les catholiques ont toujours dirigé le gouvernement depuis 1949 jusqu'en juillet 1999 (Verhofstadt), sauf le gouvernement Van Acker (1954-58 libéral-socialiste) et pendant quelques mois le gouvernement tripartite (dirigé par Leburton, PSB, janvier 1973-mars 1974).

¹⁶⁵ X. Mabilie - Histoire politique de la Belgique - CRISP, 1992, p.350

¹⁶⁶ Actuellement, il n'y a que 10% de néerlandophones dans les 19 communes de Bruxelles, dont la moitié peut s'exprimer aisément en français. D'autre part, deux tiers des élèves de l'enseignement maternel et primaire des écoles néerlandophones de Bruxelles ne parlent pas le néerlandais à la maison avec leurs parents (Le Soir 28/05/2011).

¹⁶⁷ La distance entre le Sud de Bruxelles et la Wallonie est de moins de 3 km (en Forêt de Soigne).

¹⁶⁸ Les Flamands cèdent sur ce point, en échange d'un règlement pour les Fourons. Dans cette commune, cataloguée en 1963 comme "commune à facilités" du Limbourg (et donc « néerlandophone »), enclavée dans la province de Liège, une liste francophone dirigée par José Happart avait gagné les élections en 1987 et Happart y était proposé comme bourgmestre, mais il ne parle pas le néerlandais. Cette question a fait tomber le 6ème gouvernement Martens en octobre 1987. Finalement, un membre de la même liste, mais parlant le néerlandais, a été nommé bourgmestre.

¹⁶⁹ A l'occasion de la présidence belge de l'UE en juillet 2010, le site a été remodelé et, actuellement, toute trace de "conflit" communautaire y a été gommée.

¹⁷⁰ Dans les années 1950, les partis socialistes et sociaux-chrétiens recueillaient 80 % des suffrages. Leur poids politique a aujourd'hui diminué de moitié. (Le Soir 31/10/2011)

¹⁷¹ La VU avait obtenu 5 députés en 1961. En 1965, elle "ouvre" ses listes à d'autres candidats et obtient 12 députés, au détriment de la CVP qui passe de 96 à 77 sièges. Entre-temps, le nombre de sièges pour chaque circonscription avait été adapté à l'évolution démographique, où les arrondissements wallons perdent 4 sièges à la Chambre, au profit des arrondissements flamands (3) et de Bruxelles (1). En 1971, la VU augmente encore son score, avec 21 sièges à la Chambre et 19 au Sénat. Pour une chronologie du mouvement flamand, voir <http://users.telenet.be/frankie.schram/tijd/1944.html>

¹⁷² La question de l'application du principe de territorialité à l'Université Catholique de Louvain / Katholieke Universiteit Leuven - avec des manifestations sous le mot d'ordre « Walen buiten » - provoque finalement la chute du gouvernement en février 1968. Le nouveau gouvernement Eyskens (catholique - socialiste) décide la création de Louvain-la-neuve, ce qui finalise la séparation. Le même mouvement donne lieu finalement aussi à la séparation de l'Université Libre de Bruxelles en deux universités, en 1969.

¹⁷³ La scission de la VU est décidée par référendum des membres. Le groupe *Vlaams-Nationaal* de Geert Bourgeois obtient 47 % et devient la N-VA, Le groupe de ceux qui s'opposent à la scission obtient 30 %, et le *Toekomstgroep* de Bert Anciaux obtient 23 % et devient Spirit. - Voir <http://www.n-va.be/over-n-va/geschiedenis>

¹⁷⁴ En 2002, après un long processus de discussion sous la houlette de Joëlle Milquet, le PSC décide d'abandonner la référence chrétienne et adopte un nouveau nom : Centre Démocrate Humaniste (cdH). Le CVP, pour sa part, abandonne en 2001 la référence "Volkspartij" (parti du peuple) mais maintient la référence chrétienne, devenant Christen-Democratisch en Vlaams (CD&V). Le SP entame un processus de renouveau interne sous la présidence de Steve Stevaert, avec une nouvelle dénomination pour le parti, le Socialistische Partij Anders (SP.a).

Les partis vainqueurs des élections de 1999 souffriront aussi de modifications.

Les libéraux francophones, qui avaient déjà créé une fédération PRL-FDF en 1993, élargie au MCC en 1998, réunissent finalement les différentes composantes en 2002 sous un nouveau nom, le Mouvement Réformateur (MR). Le VLD, pour sa part, fera cartel pour les élections régionales de juin 2004 avec un parti néerlandophone créé en 1997, Vivant, qu'il absorbera pour les élections législatives de 2007, formant le Open VLD.

Entre-temps, lors du 1er mai 2002, Di Rupo lança un appel en faveur de la création d'un « pôle des gauches », un appel qui se concrétisera le 28 septembre 2002 par l'établissement des « convergence à gauche » avec Ecolo.

¹⁷⁵ Chiffres du site du gouvernement wallon - <http://statistiques.wallonie.be>

¹⁷⁶ En gros, la clef pour les Régions est le total de l'impôt des personnes physiques (IPP) payé par les habitants de la région et la clef pour les communautés est le nombre d'enfants scolarisés. Cela crée des distorsions - des habitants d'une Région travaillent dans une autre, et les Régions riches payent pour l'éducation dans les Régions pauvres - et des "compensations" essayent d'y remédier.

¹⁷⁷ Depuis l'époque napoléonienne, les Départements (devenues Provinces avec l'Indépendance) étaient divisés en arrondissements administratifs. La province du Brabant en comptait quatre : Nivelles (27 communes actuellement), Leuven (30), Hal-Vilvorde (35) et Bruxelles (19). Avec la scission, l'arrondissement administratif francophone de Nivelles devient maintenant la province du Brabant wallon, le Brabant flamand s'étend sur deux arrondissements administratifs néerlandophones (Leuven et Hal-Vilvorde) et l'arrondissement administratif bilingue Bruxelles devient une troisième Région, hors provinces. De cette façon, la frontière entre la Région flamande et la Région wallonne épouse celle des provinces (5 au Nord et 5 au Sud). Cette division de la province du Brabant contient toutefois une anomalie. Depuis la naissance de la Belgique aussi, les arrondissements *judiciaires* peuvent s'étendre sur plusieurs arrondissements *administratifs*. C'est le cas pour l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, qui englobait l'arrondissement administratif de Hal-Vilvorde et celui de Bruxelles, et qui est connu maintenant comme l'arrondissement (judiciaire) Bruxelles-Hal-Vilvorde ou BHV. C'est le seul à empiéter sur deux Régions.

D'autre part, pour les élections nationales, depuis la création de la Belgique les circonscriptions étaient calquées sur les arrondissements administratifs. Une loi de décembre 2002 a modifié cela, élargissant ces circonscriptions aux provinces, avec toutefois une exception : elle a maintenu l'arrondissement *judiciaire* BHV comme circonscription électorale (bilingue), ce qui fait que, par ex., un électeur de la commune de Vilvorde, sensé être néerlandophone, peut voter pour une liste francophone. Une semaine après les élections du 18 mai 2003, un arrêt de la Cour d'Arbitrage (rebaptisée, depuis, Cour constitutionnelle) a qualifié cette "exception" d'inconstitutionnelle.

Le 7 novembre 2007, en commission des Affaires intérieures de la Chambre, une proposition de loi visant la scission de BHV a été votée, majorité flamande contre minorité francophone. La Communauté française a alors actionné la "sonnette d'alarme", un mécanisme prévu dans la Constitution pour éviter qu'une fraction linguistique fasse passer une loi

nationale en force, et de ce fait, la proposition a été suspendue pendant 6 mois. Avant cette échéance, la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-capitale (Cocof) a invoqué à son tour le conflit d'intérêts, et par la suite, d'échéance en échéance, le Parlement wallon et le Parlement de la Communauté germanophone (ce dernier le 26 octobre 2009), ce qui mène l'échéance à fin avril 2010. Entre-temps, le gouvernement est tombé...

¹⁷⁸ A propos de la "Note de Di Rupo" du 4/07/2011, l'éditorialiste du *Laatste Nieuws*, le journal avec de plus grand tirage de la Belgique, disait : « *On parle de tout autre chose que d'un régime linguistique ou de la nomination de trois bourgmestres, un détail dans notre histoire politique. Mais le cœur de la note tourne autour du socio-économique : l'austérité et les réformes indispensables du marché de l'emploi et des pensions.* »

¹⁷⁹ Depuis 1978, les premières élections après la scission PS - SP, le PS dépassait toujours de loin les partis francophones libéral et catholique, jusqu'en 1995, quand le PRL-FDF commence à rattraper le PS. Et en 2007, le parti francophone libéral (MR) dépasse pour la première fois le PS (23 sièges contre 20). Mais en 2010, le PS reprend sa position hégémonique.

¹⁸⁰ Pour la première fois dans l'histoire, une des trois familles politiques se divise au moment de former un gouvernement.

¹⁸¹ Les trois premiers mois, Verhofstadt sera encore premier ministre, mais il était convenu d'emblée qu'il cèderait sa place « au plus tard le 23 mars 2008 ».

¹⁸² Avec Herman Van Rompuy comme Premier ministre en 2009

¹⁸³ Lehman Brothers fit officiellement faillite le 15 septembre 2008

¹⁸⁴ *La Libre* 28/04/2009

¹⁸⁵ *Le Libre* 1/2/2010

¹⁸⁶ Voir plus haut, § 2.1.5. et § 3.2.

¹⁸⁷ Voici le résultat de ces élections en nombre de sièges à la Chambre : N-VA:27 - PS:26 - CD&V:17 - MR:18 - SP.a:13 - Open Vld:13 - Vlaams Belang:12 - CDH:9 - Ecolo:8 - GROEN! :5 - Lijst Dedecker:1 - Parti Populaire:1 Le Parti populaire a récolté moins de voix que le PTB, mais le système électoral a été favorable au PP.

¹⁸⁸ « *De Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA) is een jonge partij met een lange voorgeschiedenis die wortelt in het democratisch Vlaams-nationalisme.* » (Site de la N-VA)

¹⁸⁹ Faits rappelés par Olivier Maingain (FDF) - *Le Soir* 23.06.2011

¹⁹⁰ Aux élections du 24/05/1936, le VNV (issu du Mouvement flamand en 1933) était parvenu à rallier différents mouvements flamingants autour de lui dans un Vlaams Nationaal Blok, qui obtient 16 sièges à la chambre, et Rex (issue d'un mouvement d'opposition, surtout francophone, dans le Parti catholique dont il est expulsé en 1935) obtient 21 sièges. Le VNV garde son score lors des élections de 1937 et de 1939, alors que Rex, mis en compétition avec le catholique et homme de l'Eglise, Van Zeeland, est mis en déroute en 1937 et n'obtient plus que 4 sièges en 1939.

¹⁹¹ En 1987, le Vlaams Blok obtient deux sièges à la Chambre et un siège au Sénat. En 1989, il obtient un siège au parlement européen. Et aux élections fédérales de novembre 1991, le "dimanche noir", le VB obtient 12 sièges au parlement. Aux élections régionales de 2004, le VB obtient 24% des voix et devient le plus grand parti de Flandre. (Le cartel CD&V--N-VA obtient 26,26%). En 2003, le VB avait obtenu 18 sièges au parlement national, dont il perd un en 2007, devenu Vlaams Belang. Mais aux élections régionales de 2009, il n'a plus que 15,25 %, presque rattrapé par le N-VA (13,15%), et en 2010, il n'obtient que 12 sièges au parlement national, contre 27 pour la N-VA.

¹⁹² Depuis 1935, sauf une interruption de quelques mois en 1939 : les catholiques ont gouverné du 22/2/1939 au 18/4/1939 avec le POB sans les libéraux, et du 18/4/1939 au 3/9/1939 seuls.

¹⁹³ Le Parti Communiste Belge a participé aussi au gouvernement, de février 1945 à mars 1947.

¹⁹⁴ Ils n'ont pas été au gouvernement de mars 1966 à juin 1968, d'avril 1974 à juin 1977 et de décembre 1981 à mai 1988.

¹⁹⁵ « *Il est vrai que la Flandre a le 13 juin, dans sa grande majorité, voté pour une politique de droite tandis que la Wallonie a voté à gauche. C'est un clivage entre les deux communautés qui ne facilite pas les négociations. Mais rien ne prouve que l'on ne peut pas discuter avec les socialistes d'un tel programme socio-économique. [...] Et jusqu'ici, le PS a démontré qu'il est très conscient des défis budgétaires.* » Luc De Bruyckere, Président de Voka depuis mai 2009. (*Le Soir* 09/10/2010)

Voka est une fusion (en janvier 2004) du Vlaams Economisch Verbond - créé en 1926 par des industriels flamands pour se faire valoir face à un *Comité Central Industriel* de l'époque, jugé trop francophone - et des 8 chambres de commerces de la Flandre. Il regroupe 16.000 entreprises de Flandre et de Bruxelles et est actuellement **intégré dans la FEB**. Cette dernière (née en 1973 d'une fusion de deux entités, fédérales aussi) regroupe 30 000 entreprises (dont 25 000 PME) de toute la Belgique.

¹⁹⁶ De Wever prétend, tout au plus, devenir bourgmestre d'Anvers.

¹⁹⁷ Yves Leterme, *Le Soir* 13.01.2011

¹⁹⁸ Didier Reynders, *Le Soir* 22.01.2011

¹⁹⁹ Le réseau « *Entreprise et société* » - voir § 3.1.

²⁰⁰ Didier Reynders dans *Le Soir* 22/01/2011

²⁰¹ Le projet d'AIP - *Le Soir* 19/01/2011

²⁰² *De Standaard* 29.01.2011 - Wikileaks a dévoilé les relations privilégiées de De Crem avec l'administration d'Obama, "one of the United States' strongest friends in the Belgian government".

²⁰³ Le Soir 20/01/2011

²⁰⁴ Depuis les élections du 14 juin 2010, se suivent : 17/06/2010 De Wever (N-VA) *informateur* - 08/07/2010 Di Rupo (PS) *formateur* - 04/09/2010 Flahaut (PS), président de la Chambre, et Pieters (N-VA), président du Sénat *conciliateurs* - 08/10/2010 De Wever (N-VA) *clarificateur* - 21/10/2010 Vande Lanotte (SP.A) *conciliateur* (entre N-VA et PS) - 2/2/2011 Reynders (MR) *informateur* - 2/3/2011 Wouter Beke (CD&V) *négociateur* - 16/6/2011 Di Rupo *formateur*.

²⁰⁵ Note du Roi au gouvernement en affaire courante, du 10/01/2011

²⁰⁶ « On peut amener son cheval au bord de la rivière mais on ne peut pas l'obliger à boire. »

²⁰⁷ Les libéraux, les socialistes et les écolo des deux côtés de la frontière linguistique, et le CdH.

²⁰⁸ « Grâce aux compétences nouvelles qui lui seraient transférées, Bruxelles deviendrait une région à part entière. Il nous paraissait plus honnête de dire "non" à une note qui augmente les impôts et ne réalise pas une réforme de l'Etat en profondeur. » - Le Soir 8/7/2011

²⁰⁹ « N-VA – Vlaams Belang, même combat ! Ces deux partis sont les seuls à avoir rejeté la note d'Elio Di Rupo. Leur convergence communautaire est manifeste. » - Le Soir 9/7/2011

²¹⁰ Pour Peeters, « La Flandre est un Etat fédéré de l'Etat fédéral Belgique et fait partie de l'Union européenne » alors que pour De Wever, « La Flandre est une nation », c'est-à-dire un Etat-nation. (Selon leurs interventions respectives à l'occasion de la commémoration de la Bataille des Epérons d'or, le 10/7/2011, veille de la fête flamande - voir Le Soir 22/07/2010). Rappelons que Jan Jambon, chef de groupe de la N-VA à la Chambre, a été le coauteur du *Manifeste de la Warande* de 2005, plaidant en faveur de la scission du pays.

²¹¹ Après avoir avoué son admiration pour Sarkozy, Schroeder, Cameron, il lamente : « En Belgique, je gagne les élections et... je ne peux rien faire. Je dois négocier (...) jusqu'à la mort. » - Le Soir 11 juillet 2011

²¹² Voir Le Soir 13/07/2011

²¹³ Voir Le Soir 22/07/2011

²¹⁴ Les Régions seront désormais représentées au sein du conseil d'administration de la société. Et elles pourront « apporter un financement additionnel pour l'aménagement, l'adaptation ou la modernisation des lignes de chemin de fer »

²¹⁵ Le Soir, 06/07/2011

²¹⁶ V. Lénine, *Notes critiques sur la question nationale* - 1913, point 2 (soulignés V.L.).

²¹⁷ N. Moreno, *L'Amérique centrale : six pays, une nationalité, une révolution* - 1981.

La consigne s'oppose à *La consigne des Etats-Unis d'Europe*, dénoncée par Lénine comme réactionnaire dans un article du 23/08/1915 avec ce titre. Voir l'article *Réformer l'Union européenne ou la renverser ?* dans *Courrier International* n°2, août 2010. L'Europe ne peut pas s'unir sous le capitalisme. Napoléon l'a essayé, sous la férule de la France, mais l'Angleterre et la Prusse sont parvenues à lui barrer la route à Waterloo. Hitler l'a essayé, sous la férule de l'Allemagne, encore un échec. Les frontières nationales sont bel et bien une contradiction du capitalisme.

La consigne va dans le même sens que, par exemple, la *Fédération de Républiques Socialistes de l'Amérique latine et des Caraïbes* ou la *Fédération de Républiques Socialistes du Moyen-Orient*, mais elle est formulée un peu différemment (sans le mot « fédération ») à cause de la polémique avec la consigne des Etats-Unis d'Europe.

Dans le texte que nous venons de citer, Moreno prône la *fédération* des Républiques socialistes pour les pays de l'Amérique latine - différentes nations, suite à l'échec d'unification de Bolivar et San Martin - mais il considère que les six pays de l'Amérique centrale ne constituent qu'un seul Etat-Nation, et il formule cela dans une consigne différente : les *Etats-Unis Socialistes d'Amérique centrale*. Ce vocabulaire ne doit pas nous confondre quand nous parlons des *Etats-Unis Socialistes de l'Europe* - une fédération de différents Etats-Nations.

²¹⁸ L'orientation préconisée par Ernest Mandel va dans ce sens : "[Les travailleurs wallons] affirment qu'ils sont placés devant le choix d'attendre jusqu'à ce que les travailleurs flamands aient atteint leur niveau de conscience, ce qui pourrait durer longtemps, ou bien aller jusqu'au bout dans l'action, c'est-à-dire conquérir le pouvoir dans la seule Wallonie, ce qui permettrait aussi un bond décisif en avant de la conscience de classe des travailleurs flamands. Nous serions de très mauvais révolutionnaires si nous leur répondions qu'ils doivent attendre et que l'action révolutionnaire est impossible du moment qu'elle se limite pour l'essentiel à la seule Wallonie." Ernest Mandel, *Marxisme et fédéralisme* - revue *Lutte de Classes*, 1962.

²¹⁹ Notre consigne diffère donc de celle proposée par le PSL : "*une Belgique fédérale et socialiste (ou peut-être, dans un autre contexte, pour une Flandre et une Wallonie indépendantes et socialistes)*" (La question nationale en Belgique - une réponse des travailleurs est nécessaire ! sur le site du PSL) et de celle de la LCR dans sa *Résolution sur la question nationale en Belgique* du 12/12/2010 (§76) : "*République fédérale socialiste de Belgique s'inscrivant elle-même dans un espace plus vaste, celui des Etats-Unis socialistes d'Europe*".

²²⁰ « Loin d'exclure l'autonomie administrative locale avec l'autonomie des régions présentant des particularités quant à leur économie, leur genre de vie, leur composition nationale, etc., le centralisme démocratique exige, au contraire, l'un et l'autre. » V.I. Lénine, *Notes critiques sur la question nationale*, octobre 1913.

²²¹ Cela résout essentiellement la question BHV.